
ARBOR

ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

DE GENEVE.

AVEC FIGURES.

TOME TROISIEME.

Frontispice du Tome troisième).



C. Eisen inv. *Longueil sculp.*

Il retourne chez ſes Egaux.

ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,
DE GENEVE.

TOME TROISIEME.

CONTENANT : Diſcours ſur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes : Lettre de M. de Voltaire à M. Rouſſeau : Réponſe de M. Rouſſeau à M. de Voltaire : Lettre à M. de Boiſſy : Diſcours ſur l'économie politique.



A PARIS,

Chez DEFER DE MAISONNEUVE, Libraire, rue du Foin.

1791.

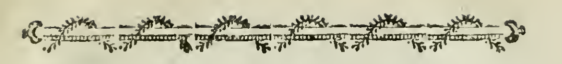


TABLE DES ARTICLES

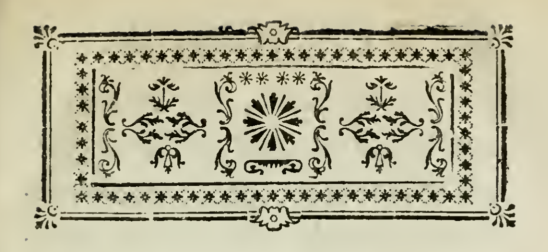
Contenus dans ce troisième Tome.

Fin de la Table.

ŒUVRES
DIVERSES
DE M. J. J. ROUSSEAU.

DISCOURS
SUR L'ORIGINE
ET LES FONDEMENS
DE L'INÉGALITÉ
PARMI LES HOMMES.

Non in depravatis, ſed in his quæ benè ſecundùm naturam ſe habent, conſiderandum eſt quid ſit naturale. ARISTOT. Politic. L. 2.



A LA RÉPUBLIQUE

DE

GENÈVE.

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS

ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

Convaincu qu'il n'appartient qu'au Citoyen vertueux de rendre à sa patrie des honneurs qu'elle

puiſſe avouer, il y a trente ans que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public; & cette heureuſe occaſion ſuppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pu faire, j'ai cru qu'il me ſeroit permis de conſulter ici le zèle qui m'anime, plus que le droit qui devroit m'autoriſer. Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrois-je méditer ſur l'égalité que la nature a miſe entre les hommes, & ſur l'inégalité qu'ils ont inſtituée, ſans penſer à la profonde ſageſſe avec la-

quelle l'une & l'autre, heureuſement combinées, dans cet État, concourent, de la maniere la plus approchante de la loi naturelle & la plus favorable à la ſociété, au maintien de l'ordre public, & au bonheur des particuliers? En recherchant les meilleures maximes que le bon ſens puiſſe dicter ſur la conſtitution d'un gouvernement, j'ai été ſi frappé de les voir toutes en exécution dans le vôtre, que même, ſans être né dans vos murs, j'aurois cru ne pouvoir me diſpenſer d'offrir ce tableau de la ſo-

ciété humaine à celui de tous les peuples qui me paroît en posséder les plus grands avantages, & en avoir le mieux prévenu les abus.

Si j'avois eu à choisir le lieu de ma naissance, j'aurois choisi une société d'une grandeur bornée par l'étendue des facultés humaines, c'est-à-dire, par la possibilité d'être bien gouvernée, & où, chacun suffisant à son emploi, nul n'eût été contraint de commettre à d'autres les fonctions dont il étoit chargé; un État où, tous les particuliers se

connoiſſant entr'eux, les manœuvres obſcures du vice, ni la modeſtie de la vertu n'euſſent pu ſe dérober aux regards & au jugement du public, & où cette douce habitude de ſe voir & de ſe connoître fît, de l'amour de la patrie, l'amour des Citoyens plutôt que celui de la terre.

J'aurois voulu naître dans un pays où le Souverain & le peuple ne puſſent avoir qu'un ſeul & même intérêt, afin que tous les mouvemens de la machine ne tendiſſent jamais qu'au bonheur commun; ce qui ne

pouvant ſe faire à moins que le peuple & le Souverain ne ſoient une même perſonne, il s'enſuit que j'aurois voulu naître ſous un gouvernement démocratique, ſagement tempéré.

J'aurois voulu vivre & mourir libre, c'eſt-à-dire, tellement ſoumis aux loix, que ni moi, ni perſonne n'en pût ſecouer l'honorable joug; ce joug ſalutaire & doux, que les têtes les plus fieres portent d'autant plus docilement qu'elles ſont faites pour n'en porter aucun autre.

J'aurois donc voulu que

perſonne dans l'État n'eût pu ſe dire au-deſſus de la loi, & que perſonne au dehors n'en pût impoſer que l'État fût obligé de reconnoître: car quelle que puiſſe être la conſtitution d'un gouvernement, s'il s'y trouve un ſeul homme qui ne ſoit pas ſoumis à la loi, tous les autres ſont néceſſairement à la diſcrétion de celui-là (*); *Et, s'il y a un chef national, & un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puiſſent faire, il eſt impoſſible que l'un & l'autre ſoient bien obéis, & que l'État ſoit bien gouverné.*

Je n'aurois point voulu habiter une République de nouvelle inſtitution, quelque bonnes loix qu'elle pût avoir ; de peur que, le gouvernement autrement conſtitué peut-être qu'il ne faudroit pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux Citoyens, ou les Citoyens au nouveau gouvernement, l'État ne fût ſujet à être ébranlé & détruit preſque dès ſa naiſſance. Car il en eſt de la liberté comme de ces alimens ſolides & ſucculens, ou de ces vins généreux, propres à nourrir & fortifier les

tempéramens robuſtes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent & enivrent les foibles & délicats qui n'y ſont point faits. Les peuples une fois accoutumés à des Maîtres, ne ſont plus en état de s'en paſſer. S'ils tentent de ſecouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui eſt oppoſée, leurs révolutions les livrent preſque toujours à des ſéducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes. Le peuple Romain lui-même, ce mo-

dèle de tous les peuples libres, ne ſut point en état de ſe gouverner en ſortant de l'oppreſſion des Tarquins : avili par l'eſclavage & les travaux ignominieux qu'ils lui avoient impoſés, ce n'étoit d'abord qu'une ſtupide populace qu'il fallut ménager & gouverner avec la plus grande ſageſſe, afin que, s'accoutumant peu-à-peu à reſpirer l'air ſalutaire de la liberté, ces ames énervées, ou plutôt abruties ſous la tyrannie, acquiſſent par degrés cette ſévérité de mœurs, & cette fierté de courage qui en firent

enfin le plus respectable de tous les peuples. J'aurois donc cherché pour ma patrie une heureuse & tranquille République, dont l'ancienneté se perdît en quelque sorte dans la nuit des temps; qui n'eût éprouvé que des atteintes propres à manifester & affermir dans ses habitans le courage & l'amour de la patrie, & où les Citoyens, accoutumés de longue main à une sage indépendance, fussent non-seulement libres, mais dignes de l'être.

J'aurois voulu me choisir une patrie détournée,

par une heureuſe impuiſſance, du féroce amour des conquêtes, & garantie, par une poſition encore plus heureuſe, de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre État; une ville libre placée entre pluſieurs peuples, dont aucun n'eût intérêt à l'envahir, & dont chacun eût intérêt d'empêcher les autres de l'envahir eux-mêmes; une République, en un mot, qui ne tentât point l'ambition de ſes voiſins, & qui pût raiſonnablement compter ſur leur ſecours au beſoin. Il s'enſuit que, dans une po-

ſition ſi heureuſe, elle n'auroit eu rien à craindre que d'elle-même, & que, ſi ſes Citoyens s'étoient exercés aux armes, ç'eût été plutôt pour entretenir chez eux cette ardeur guerriere, & cette fierté de courage qui ſied ſi bien à la liberté, & qui en nourrit le goût, que par la néceſſité de pourvoir à leur propre défenſe.

J'aurois cherché un pays, où le droit de légiſlation fût commun à tous les Citoyens : car qui peut mieux ſçavoir qu'eux, ſous quelles conditions il leur convient de vivre enſemble dans une

même ſociété ? Mais je n'aurois pas approuvé des plébiſcites ſemblables à ceux des Romains, où les chefs de l'État & les plus intéreſſés à ſa conſervation étoient exclus des délibérations dont ſouvent dépendoit ſon ſalut, & où, par une abſurde conſéquence, les Magiſtrats étoient privés des droits dont jouiſſoient les ſimples Citoyens.

Au contraire, j'aurois deſiré que, pour arrêter les projets intéreſſés & mal conçus, & les innovations dangereuſes qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût

pas le pouvoir de proposer de nouvelles loix à sa fantaisie ; que ce droit appartînt aux seuls Magistrats ; qu'ils en usassent même avec tant de circonspection ; que le peuple, de son côté, fût si réservé à donner son consentement à ces loix ; & que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de solemnité, qu'avant que la constitution fût ébranlée, on eût le tems de se convaincre que c'est sur-tout la grande antiquité des loix qui les rend saintes & vénérables, que le peuple méprise bien-tôt celles qu'il

voit changer tous les jours, & qu'en s'accoutumant à négliger les anciens uſages ſous prétexte de faire mieux, on introduit ſouvent de grands maux pour en corriger de moindres.

J'aurois fui ſur-tout, comme néceſſairement mal gouvernée, une République où le peuple, croyant pouvoir ſe paſſer de ſes Magiſtrats ou ne leur laiſſer qu'une autorité précaire, auroit imprudemment gardé l'adminiſtration des affaires civiles & l'exécution de ſes propres loix. Telle dut être la groſſiere conſti-

tution des premiers gouvernemens sortant immédiatement de l'état de nature, & tel fut encore un des vices qui perdirent la République d'Athènes.

Mais j'aurois choisi celle où les particuliers, se contentant de donner la sanction aux loix, & de décider en Corps, & sur le rapport des chefs, les plus importantes affaires publiques, établiroient des Tribunaux respectés, en distingueroient avec soin les divers départemens, éliroient d'année en année les plus capables & les plus intègres de leurs

Concitoyens pour adminiſtrer la Juſtice & gouverner l'État, & où, la vertu des Magiſtrats portant ainſi témoignage de la ſageſſe du peuple, les uns & les autres s'honoreroient mutuellement. De ſorte que, ſi jamais de funeſtes mal-entendus venoient à troubler la concorde publique, ces temps mêmes d'aveuglement & d'erreur fuſſent marqués par des témoignages de modération, d'eſtime réciproque, & d'un commun reſpect pour les loix; préſages & garants d'une réconciliation ſincère & perpétuelle.

Tels ſont, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS, *les avantages que j'aurois recherchés dans la patrie que je me ſerois choiſie. Que ſi la providence y avoit ajoûté de plus une ſituation charmante, un climat tempéré, un pays fertile, & l'aſpect le plus délicieux qui ſoit ſous le ciel, je n'aurois deſiré, pour combler mon bonheur, que de jouir de tous ces biens dans le ſein de cette heureuſe patrie, vivant paiſiblement dans une douce ſociété avec mes Concitoyens, exerçant*

envers eux, & à leur exemple, l'humanité, l'amitié & toutes les vertus, & laissant après moi l'honorable mémoire d'un homme de bien, & d'un honnête & vertueux patriote.

Si, moins heureux ou trop tard sage, je m'étois vu réduit à finir en d'autres climats une infirme & languissante carriere, regrettant inutilement le repos & la paix dont une jeunesse imprudente m'auroit privé, j'aurois, du moins, nourri dans mon ame ces mêmes sentimens dont je n'aurois pu faire usage dans

mon pays; & , pénétré d'une affection tendre & désintéressée pour mes Concitoyens éloignés , je leur aurois adressé, du fond de mon cœur , à-peu-près le discours suivant :

Mes chers Concitoyens , ou plutôt mes Frères , puisque les liens du sang , ainsi que les loix, nous unissent presque tous, il m'est doux de ne pouvoir penser à vous , sans penser en même temps à tous les biens dont vous jouissez , & dont nul de vous peut-être ne sent mieux le prix que moi qui les ai perdus. Plus je ré-

ſléchis ſur votre ſituation politique & civile, & moins je puis imaginer que la nature des choſes humaines puiſſe en comporter une meilleure. **Dans** *tous les autres gouvernemens, quand il eſt queſtion d'aſſurer le plus grand bien de l'État, tout ſe borne toujours à des projets en idées, & tout au plus à de ſimples poſſibilités; pour vous, votre bonheur eſt tout fait, il ne faut qu'en jouir, & vous n'avez plus beſoin, pour devenir parfaitement heureux, que de ſavoir vous contenter de l'être. Votre*

Souveraineté

Souveraineté acquiſe ou recouvrée à la pointe de l'épée, & conſervée durant deux ſiècles à force de valeur & de ſageſſe, eſt enfin pleinement & univerſellement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, aſſurent vos droits, & affermiſſent votre repos. Votre conſtitution eſt excellente, dictée par la plus ſublime raiſon, & garantie par des Puiſſances amies & reſpectables ; votre État eſt tranquile ; vous n'avez ni guerres ni conquérans à craindre ; vous n'avez point d'autres

maîtres que de ſages loix que vous avez faites, administrées par des Magiſtrats intègres qui ſont de votre choix ; vous n'êtes ni aſſez riches pour vous énerver par la molleſſe, & perdre dans de vaines délices le goût du vrai bonheur & des ſolides vertus ; ni aſſez pauvres pour avoir beſoin de plus de ſecours étrangers que ne vous en procure votre induſtrie ; & cette liberté précieuſe, qu'on ne maintient chez les grandes Nations, qu'avec des impôts exorbitans, ne vous coûte preſque rien à conſerver.

Puisse durer toujours, pour le bonheur de ses Citoyens & l'exemple des peuples, une République si sagement & si heureusement constituée! Voilà le seul vœu qui vous reste à faire, & le seul soin qui vous reste à prendre. C'est à vous seuls désormais, non à faire votre bonheur: vos Ancêtres vous en ont évité la peine; mais à le rendre durable par la sagesse d'en bien user. C'est de votre union perpétuelle, de votre obéissance aux loix, de votre respect pour leurs Ministres que dépend votre

conservation. S'il reste parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire comme un levain funeste d'où résulteroient tôt ou tard vos malheurs & la ruine de l'État. Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur, & de consulter la voix secrette de votre conscience. Quelqu'un parmi vous connoît-il dans l'Univers un corps plus intègre, plus éclairé, plus respectable que celui de votre Magistrature? Tous ses membres ne vous donnent-ils pas l'exemple de

la modération, de la ſimplicité de mœurs, du reſpect pour les loix & de la plus ſincère réconciliation? Rendez donc ſans réſerve à de ſi ſages chefs, cette ſalutaire confiance que la raiſon doit à la vertu; ſongez qu'ils ſont de votre choix, qu'ils le juſtifient, & que les honneurs dûs à ceux que vous avez conſtitués en dignité, retombent néceſſairement ſur vous-mêmes. Nul de vous n'eſt aſſez peu éclairé pour ignorer qu'où ceſſe la vigueur des loix & l'autorité de leurs défenſeurs, il ne peut

y avoir ni ſûreté, ni liberté pour perſonne. De quoi s'agit-il donc entre vous que de faire de bon cœur & avec une juſte confiance ce que vous feriez toujours obligés de faire par un véritable intérêt, par devoir, & pour la raiſon. Qu'une coupable & funeſte indifférence pour le maintien de la conſtitution ne vous faſſe jamais négliger, au beſoin, les ſages avis des plus éclairés & des plus zélés d'entre vous : mais que l'équité, la modération, la plus reſpectueuſe fermeté, continuent de régler toutes vos

démarches, & de montrer en vous à tout l'Univers l'exemple d'un peuple fier & modeste, aussi jaloux de sa gloire que de sa liberté. Gardez-vous sur-tout, (& ce sera mon dernier conseil) d'écouter jamais des interprétations sinistres & des discours envenimés, dont les motifs secrets sont souvent plus dangereux que les actions qui en sont l'objet. Toute une maison s'éveille & se tient en allarmes aux premiers cris d'un bon & fidèle gardien qui n'abboie jamais qu'à l'approche des voleurs; mais

on hait l'importunité de ces animaux bruyans qui troublent ſans ceſſe le repos public, & dont les avertiſſemens continuels & déplacés ne ſe font pas même écouter au moment qu'ils ſont néceſſaires.

Et vous, MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS; *vous, dignes & reſpectables Magiſtrats d'un peuple libre, permettez-moi de vous offrir en particulier mes hommages & mes devoirs. S'il y a dans le monde un rang propre à illuſtrer ceux qui l'occupent, c'eſt ſans doute ce-*

lui que donnent les talens & la vertu, celui dont vous vous êtes rendus dignes, & auquel vos Concitoyens vous ont élevés. Leur propre mérite ajoûte encore au vôtre un nouvel éclat; &, choisis par des hommes capables d'en gouverner d'autres, pour les gouverner eux-mêmes, je vous trouve autant au-dessus des autres Magistrats, qu'un peuple libre, & sur-tout celui que vous avez l'honneur de conduire, est par ses lumieres & par sa raison au-dessus de la populace des autres États.

Qu'il me ſoit permis de citer un exemple dont il devroit reſter de meilleures traces, & qui ſera toujours préſent à mon cœur. Je ne me rappelle point, ſans la plus douce émotion, la mémoire du vertueux Citoyen de qui j'ai reçu le jour, & qui ſouvent entretint mon enfance du reſpect qui vous étoit dû. Je le vois encore vivant du travail de ſes mains, & nourriſſant ſon ame des vérités les plus ſublimes. Je vois Tacite, Plutarque, & Grotius, mêlés devant lui avec les inſtrumens de ſon métier. Je

vois à ſes côtés un fils chéri, recevant avec trop peu de fruit les tendres inſtructions du meilleur des pères. Mais ſi les égaremens d'une folle jeuneſſe me firent oublier, durant un temps, de ſi ſages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin que, quelque penchant qu'on ait vers le vice, il eſt difficile qu'une éducation dont le cœur ſe mêle, reſte perdue pour toujours.

Tels ſont, MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, *les Citoyens, & même les ſimples habi-*

tans nés dans l'État que vous gouvernez ; tels sont ces hommes instruits & sensés dont, sous le nom d'ouvriers & de peuple, on a, chez les autres nations, des idées si basses & si fausses. Mon pere, je l'avoue avec joie, n'étoit pas distingué parmi ses Concitoyens ; il n'étoit que ce qu'ils sont tous ; & tel qu'il étoit, il n'y a point de pays où sa société n'eût été recherchée, cultivée, & même avec fruit, par les plus honnêtes gens. Il ne m'appartient pas, & , grace au Ciel, il n'est pas nécessai-

re de vous parler des égards que peuvent attendre de vous des hommes de cette trempe, vos égaux par l'éducation, ainsi que par les droits de la nature & de la naissance; vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils doivent à votre mérite, qu'ils lui ont accordée, & pour laquelle vous leur devez à votre tour une sorte de reconnoissance. J'apprends avec une vive satisfaction de combien de douceur & de condescendance vous tempérez avec eux la gra-

vité convenable aux Ministres des loix, combien vous leur rendez en estime & en attentions ce qu'ils vous doivent d'obéissance & de respects; conduite pleine de justice & de sagesse, propre à éloigner de plus en plus la mémoire des événemens malheureux qu'il faut oublier pour ne les revoir jamais: conduite d'autant plus judicieuse, que ce peuple équitable & généreux se fait un plaisir de son devoir, qu'il aime naturellement à vous honorer, & que les plus ardens

à soutenir leurs droits, sont les plus portés à respecter les vôtres.

Il ne doit pas être étonnant que les chefs d'une société civile en aiment la gloire & le bonheur; mais il l'est trop, pour le repos des hommes, que ceux qui se regardent comme les Magistrats, ou plutôt comme les maîtres d'une patrie plus sainte & plus sublime, témoignent quelque amour pour la patrie terrestre qui les nourrit. Qu'il m'est doux de pouvoir faire en notre faveur une exception si rare, & placer au rang

de nos meilleurs citoyens, ces zèlés dépositaires des dogmes sacrés autorisés par les Loix, ces vénérables Pasteurs des ames, dont la vive & douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Évangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer eux-mêmes! Tout le monde sait avec quel succès le grand art de la Chaire est cultivé à Genève. Mais, trop accoutumés à voir dire d'une maniere & faire d'une autre, peu de gens savent jusqu'à quel point l'esprit du Christia-

nisme, la sainteté des mœurs, la sévérité pour soi-même & la douceur pour autrui, règnent dans le corps de nos Ministres. Peut-être appartient-il à la seule Ville de Genève, de montrer l'exemple édifiant d'une aussi parfaite union entre une Société de Théologiens & de gens de Lettres. C'est, en grande partie, sur leur sagesse & leur modération reconnues, c'est sur leur zèle pour la prospérité de l'État, que je fonde l'espoir de son éternelle tranquillité; & je re-

marque avec un plaiſir mêlé d'étonnement & de reſpect, combien ils ont d'horreur pour les affreuſes maximes de ces hommes ſacrés & barbares, dont l'Hiſtoire fournit plus d'un exemple, & qui, pour ſoutenir les prétendus droits de Dieu, c'eſt-à-dire, leurs intérêts, étoient d'autant moins avares du ſang humain, qu'ils ſe flattoient que le leur ſeroit toujours reſpecté.

Pourrois-je oublier cette précieuſe moitié de la République qui fait le bonheur

de l'autre, & dont la douceur & la ſageſſe y maintiennent la paix & les bonnes mœurs ? Aimables & vertueuſes Citoyennes, le ſort de votre ſexe ſera toujours de gouverner le nôtre. Heureux ! quand votre chaſte pouvoir, exercé ſeulement dans l'union conjugale, ne ſe fait ſentir que pour la gloire de l'État & le bonheur public ! C'eſt ainſi que les femmes commandoient à Sparte, & c'eſt ainſi que vous méritez de commander à Genève. Quel homme barbare pourroit réſiſter à la voix

de l'honneur & de la raiſon dans la bouche d'une tendre epouſe; & qui ne mépriſeroit un vain luxe, en voyant votre ſimple & modeſte parure, qui, par l'éclat qu'elle tient de vous, ſemble être la plus ſavorable à la beauté? C'eſt à vous de maintenir toujours, par votre aimable & innocent empire, & par votre eſprit inſinuant, l'amour des loix dans l'État & la concorde parmi les citoyens; de réunir par d'heureux mariages les familles diviſées; & ſur-tout de corriger par la perſuaſive

douceur de vos leçons, & par les graces modeſtes de votre entretien, les travers que nos jeunes gens vont prendre en d'autres pays, d'où, au lieu de tant de choſes utiles dont ils pourroient profiter, ils ne rapportent, avec un ton puérile & des airs ridicules, pris parmi des femmes perdues; que l'admiration de je ne ſais quelles prétendues grandeurs, frivoles dédommagemens de la ſervitude, qui ne vaudront jamais l'auguſte liberté. Soyez donc toujours ce que

vous êtes, les chastes gardiennes des mœurs & les doux liens de la paix ; & continuez de faire valoir en toute occasion les droits du cœur & de la nature au profit du devoir & de la vertu.

Je me flatte de n'être point démenti par l'événement, en fondant sur de tels garants l'espoir du bonheur commun des citoyens, & de la gloire de la République. J'avoue qu'avec tous ces avantages, elle ne brillera pas de cet éclat dont la plupart des

yeux ſont éblouis, & dont le puerile & funeſte goût eſt le plus mortel ennemi du bonheur & de la liberté. Qu'une jeuneſſe diſſolue aille chercher ailleurs des plaiſirs faciles & de longs repentirs. Que les prétendus gens de goût admirent en d'autres lieux la grandeur des Palais, la beauté des équipages, les ſuperbes ameublemens, la pompe des ſpectacles, & tous les rafinemens de la molleſſe & du luxe. A Genève, on ne trouvera que des hommes; mais pourtant un tel ſpectacle a bien

ſon prix, & ceux qui le rechercheront yaudront bien les admirateurs du reſte.

Daignez, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, *recevoir tous, avec la même bonté, les reſpectueux témoignages de l'intérêt que je prends à votre proſpérité commune. Si j'étois aſſez malheureux pour être coupable de quelque tranſport indiſcret dans cette vive effuſion de mon cœur, je vous ſupplie de le pardonner à la tendre affection d'un vrai Patriote,*

&

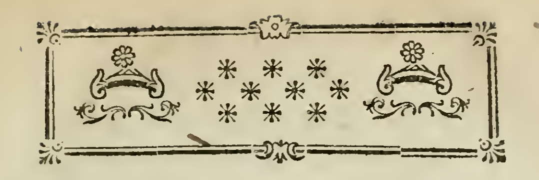
& au zèle ardent & légitime d'un homme qui n'envisage point de plus grand bonheur pour lui-même, que celui de vous voir tous heureux.

Je suis avec le plus profond respect,

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

A Chambéri, le 22 Juin 1754.

Votre très-humble & très-obéissant serviteur & Concitoyen,
JEAN-JACQUES ROUSSEAU.



PRÉFACE.

LA plus utile & la moins avancée de toutes les connoiſſances humaines me paroît être celle de l'homme (* 2.); & j'oſe dire que la ſeule inſcription du Temple de Delphes contenoit un précepte plus important & plus difficile que tous les gros livres des Moraliſtes. Auſſi je regarde le ſujet de ce Diſcours, comme une des queſtions les plus intéreſſantes que la Philoſophie puiſſe propoſer, &, malheureuſement pour nous, comme une des plus épineuſes

que les Philoſophes puiſſent réſoudre : car comment connoître la ſource de l'inégalité parmi les hommes, ſi l'on ne commence par les connoître eux-mêmes ? Et comment l'homme viendra-t-il à bout de ſe voir tel que l'a formé la nature, à travers tous les changemens que la ſucceſſion des temps & des choſes a dû produire dans ſa conſtitution originelle ; & de démêler ce qu'il tient de ſon propre fond d'avec ce que les circonſtances & ſes progrès ont ajoûté ou changé à ſon état primitif ? Semblable à la ſtatue de Glaucus, que le temps, la mer & les orages avoient tellement défigurée, qu'elle reſſembloit moins à un Dieu qu'à une bête

féroce, l'ame humaine, altérée au ſein de la ſociété par mille cauſes ſans ceſſe renaiſſantes, par l'acquiſition d'une multitude de connoiſſances & d'erreurs, par les changemens arrivés à la conſtitution des corps, & par le choc continuel des paſſions, a, pour ainſi-dire, changé d'apparence, au point d'être preſque méconnoiſſable; & l'on n'y retrouve plus, au lieu d'un être agiſſant toujours par des principes certains & invariables, au lieu de cette céleſte & majeſtueuſe ſimplicité dont ſon Auteur l'avoit empreinte, que le difforme contraſte de la paſſion qui croit raiſonner & de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore, c'eſt que, tous les progrès de l'eſpèce humaine l'éloignant ſans ceſſe de ſon état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connoiſſances, & plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes; & que c'eſt en un ſens à force d'étudier l'homme, que nous nous ſommes mis hors d'état de le connoître.

Il eſt aiſé de voir que c'eſt dans ces changemens ſucceſſifs de la conſtitution humaine, qu'il faut chercher la premiere origine des différences qui diſtinguent les hommes, leſquels, d'un commun aveu, ſont naturellement auſſi égaux entr'eux,

que l'étoient les animaux de chaque eſpèce, avant que diverſes cauſes phyſiques euſſent introduit dans quelques-unes les variétés que nous y remarquons. En effet, il n'eſt pas concevable que ces premiers changemens, par quelque moyen qu'ils ſoient arrivés, aient altéré tout à la fois, & de la même maniere, tous les individus de l'eſpèce; mais les uns s'étant perfectionnés ou détériorés, & ayant acquis diverſes qualités bonnes ou mauvaiſes, qui n'étoient point inhérentes à leur nature, les autres reſtèrent plus longtemps dans leur état originel; & telle fut, parmi les hommes, la premiere

ſource de l'inégalité, qu'il eſt plus aiſé de démontrer ainſi en général, que d'en aſſigner avec préciſion les véritables cauſes.

Que mes lecteurs ne s'imaginent donc pas que j'oſe me flatter d'avoir vu ce qui me paroît ſi difficile à voir. J'ai commencé quelques raiſonnemens; j'ai hazardé quelques conjectures, moins dans l'eſpoir de réſoudre la queſtion, que dans l'intention de l'éclaircir & de la réduire à ſon véritable état. D'autres pourront aiſément aller plus loin dans la même route, ſans qu'il ſoit facile à perſonne d'arriver au terme. Car ce n'eſt pas une légère entre-

prife de démêler ce qu'il y a d'originaire & d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, & de bien connoître un état qui n'exifte plus, qui n'a peut-être point exifté, qui probablement n'exiftera jamais, & dont il eft pourtant néceffaire d'avoir des notions juftes pour bien juger de notre état préfent. Il faudroit même plus de Philofophie qu'on ne penfe à celui qui entreprendroit de déterminer exactement les précautions à prendre, pour faire fur ce fujet de folides obfervations; & une bonne folution du problême fuivant ne me paroîtroit pas indigne des Ariftotes & des Plines de notre fié-

cle: *Quelles expériences ſeroient néceſſaires pour parvenir à connoître l'homme naturel; & quels ſont les moyens de faire ces expériences au ſein de la ſociété?* Loin d'entreprendre de réſoudre ce problême, je crois en avoir aſſez médité le ſujet, pour oſer répondre d'avance que les plus grands Philoſophes ne ſeront pas trop bons pour diriger ces expériences, ni les plus puiſſans ſouverains pour les faire; concours auquel il n'eſt guères raiſonnable de s'attendre, ſur-tout avec la perſévérance ou plutôt la ſucceſſion de lumieres & de bonne volonté néceſſaire, de part & d'autre, pour arriver au ſuccès.

Ces recherches ſi difficiles à faire, & auxquelles on a ſi peu ſongé juſqu'ici, ſont pourtant les ſeuls moyens qui nous reſtent de lever une multitude de difficultés qui nous dérobent la connoiſſance des fondemens réels de la ſociété humaine. C'eſt cette ignorance de la nature de l'homme, qui jette tant d'incertitude & d'obſcurité ſur la véritable définition du droit naturel: car l'idée du droit, dit M. Burlamaqui, & plus encore celle du droit naturel, ſont manifeſtement des idées relatives à la nature de l'homme. C'eſt donc de cette nature même de l'homme, continue-t-il, de ſa conſtitution & de ſon état, qu'il

faut déduire les principes de cette ſcience.

Ce n'eſt point ſans ſurpriſe & ſans ſcandale qu'on remarque le peu d'accord qui règne ſur cette importante matière entre les divers Auteurs qui en ont traité. Parmi les plus graves Ecrivains, à peine en trouve-t-on deux qui ſoient du même avis ſur ce point. Sans parler des anciens Philoſophes qui ſemblent avoir pris à tâche de ſe contredire entr'eux ſur les principes les plus fondamentaux, les Juriſconſultes Romains aſſujettiſſent indifféremment l'homme & tous les autres animaux à la même loi naturelle, parce qu'ils conſiderent

plutôt ſous ce nom la loi que la nature s'impoſe à elle-même, que celle qu'elle preſcrit; ou plutôt, à cauſe de l'acception particuliere ſelon laquelle ces Juriſconſultes entendent le mot de loi, qu'ils ſemblent n'avoir pris en cette occaſion, que pour l'expreſſion des rapports généraux établis par la nature entre tous les êtres animés, pour leur commune conſervation. Les modernes, ne reconnoiſſant ſous le nom de loi qu'une règle preſcrite à un être moral, c'eſt-à-dire, intelligent, libre, & conſidéré dans ſes rapports avec d'autres êtres, bornent conſéquemment au ſeul animal doué de raiſon, c'eſt-à-dire, à l'homme, la

compétence de la loi naturelle ; mais définiſſant cette loi chacun à ſa mode, ils l'établiſſent tous ſur des principes ſi métaphyſiques, qu'il y a, même parmi nous, bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin de pouvoir les trouver d'eux-mêmes : de ſorte que toutes les définitions de ces ſçavans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction entr'elles, s'accordent ſeulement en ceci, qu'il eſt impoſſible d'entendre la loi de nature, & par conſéquent d'y obéir, ſans être un très-grand raiſonneur & un profond Métaphyſicien. Ce qui ſignifie préciſément que les hommes ont dû employer pour l'établiſſe-

ment de la ſociété, des lumières qui ne ſe développent qu'avec beaucoup de peine & pour fort peu de gens dans le ſein de la ſociété même.

Connoiſſant ſi peu la nature, & s'accordant ſi mal ſur le ſens du mot de *Loi*, il ſeroit bien difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle. Auſſi toutes celles qu'on trouve dans les livres, outre le défaut de n'être point uniformes, ont-elles encore celui d'être tirées de pluſieurs connoiſſances que les hommes n'ont point naturellement, & des avantages dont ils ne peuvent concevoir l'idée qu'après être ſortis de l'état de nature. On commence par re-

chercher les règles dont, pour l'utilité commune, il ſeroit à propos que les hommes convinſſent entr'eux ; & puis on donne le nom de loi naturelle à la collection de ces règles, ſans autre preuve que le bien qu'on trouve qui réſulteroit de leur pratique univerſelle. Voilà aſſurément une maniere très commode de compoſer des définitions, & d'expliquer la nature des choſes par des convenances preſque arbitraires.

Mais tant que nous ne connoîtrons point l'homme naturel, c'eſt en vain que nous voudrons déterminer la loi qu'il a reçue, ou celle qui convient le mieux à ſa conſtitution. Tout ce que

nous pouvons voir très clairement au ſujet de cette loi, c'eſt que non-ſeulement, pour qu'elle ſoit loi, il faut que la volonté de celui qu'elle oblige puiſſe s'y ſoumettre avec connoiſſance; mais qu'il faut encore, pour qu'elle ſoit naturelle, qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature.

Laiſſant donc tous les livres ſcientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils ſe ſont faits, & méditant ſur les premieres & plus ſimples opérations de l'ame humaine, j'y crois appercevoir deux principes antérieurs à la raiſon, dont l'un nous intéreſſe ardemment à notre bien-être &

à la conſervation de nous-mêmes, & l'autre nous inſpire une répugnance naturelle à voir périr ou ſouffrir tout être ſenſible, & principalement nos ſemblables. C'eſt du concours, & de la combinaiſon que notre eſprit eſt en état de faire de ces deux principes, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y faire entrer celui de la ſociabilité, que me paroiſſent découler toutes les règles du droit naturel; règles que la raiſon eſt enſuite forcée de rétablir ſur d'autres fondemens, quand par ſes développemens ſucceſſifs elle eſt venue à bout d'étouffer la nature.

De cette maniere, on n'eſt point obligé de faire de l'hom-

me un philoſophe avant que d'en faire un homme ; ſes devoirs envers autrui ne lui ſont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la ſageſſe ; & tant qu'il ne réſiſtera point à l'impulſion intérieure de la commiſération, il ne fera jamais du mal à un autre homme, ni même à aucun être ſenſible, excepté dans le cas légitime où, ſa conſervation ſe trouvant intéreſſée, il eſt obligé de ſe donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine auſſi les anciennes diſputes ſur la participation des animaux à la loi naturelle : car il eſt clair que, dépourvus de lumieres & de liberté, ils ne peuvent reconnoître

cette loi; mais tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, & que l'homme est assujetti envers eux à quelque espèce de devoirs. Il semble, en effet, que, si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable, que parce qu'il est un être sensible; qualité qui, étant commune à la bête & à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Cette même étude de l'homme originel, de ses vrais besoins & des principes fondamen-

taux de ſes devoirs, eſt encore le ſeul bon moyen qu'on puiſſe employer pour lever ces foules de difficultés qui ſe préſentent ſur l'origine de l'inégalité morale, ſur les vrais fondemens du corps politique, ſur les droits réciproques de ſes membres, & ſur mille autres queſtions ſemblables, auſſi importantes que mal éclaircies.

En conſidérant la ſociété humaine d'un regard tranquille & déſintéreſſé, elle ne ſemble montrer d'abord que la violence des hommes puiſſans & l'oppreſſion des foibles. L'eſprit ſe révolte contre la dureté des uns, ou eſt porté à déplorer l'aveuglement des autres; &

comme rien n'eſt moins ſtable parmi les hommes que ces relations extérieures que le hazard produit plus ſouvent que la ſageſſe, & qu'on appelle foibleſſe ou puiſſance, richeſſe ou pauvreté, les établiſſemens humains paroiſſent au premier coup-d'œil fondés ſur des monceaux de ſable mouvant. Ce n'eſt qu'en les examinant de près, ce n'eſt qu'après avoir écarté la pouſſière & le ſable qui environnent l'édifice, qu'on apperçoit la baſe inébranlable ſur laquelle il eſt élevé, & qu'on apprend à en reſpecter les fondemens. Or ſans l'étude ſérieuſe de l'homme, de ſes facultés naturelles, & de leurs développemens ſucceſſifs,

on ne viendra jamais à bout de faire ces diſtinctions, & de ſéparer, dans l'actuelle conſtitution des choſes, ce qu'a fait la volonté divine d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les recherches politiques & morales auxquelles donne lieu l'importante queſtion que j'examine, ſont donc utiles de toutes manières, & l'hiſtoire hypothétique des gouvernemens eſt pour l'homme une leçon inſtructive à tous égards. En conſidérant ce que nous ſerions devenus, abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaiſante, corrigeant nos inſtitutions & leur donnant une aſſiette inébranlable, a

prévênu les désordres qui devroient en résulter, & fait naître notre bonheur des moyens qui sembloient devoir combler notre misère.

Quem te Deus esse
Jussit, & humanâ quâ parte locatus es in re,
Disce.



AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT

SUR LES NOTES.

J'ai ajoûté quelques Notes à cet Ouvrage, ſelon ma coutume pareſſeuſe, de travailler à bâton rompu ; ces Notes s'écartent quelquefois aſſez du ſujet, pour n'être pas bonnes à lire avec le texte. Je les ai donc rejettées à la fin du Diſcours, dans lequel j'ai tâché de ſuivre de mon mieux le plus droit chemin. Ceux qui auront le courage de recommencer, pourront s'amuſer la ſeconde fois à battre les buiſſons, & tenter de parcourir les Notes ; il y aura peu de mal que les autres ne les liſent point du tout.

QUESTION

Proposée par l'Académie de Dijon.

Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les Hommes; & si elle est autorisée par la Loi Naturelle?



DISCOURS
SUR L'ORIGINE
ET LES FONDEMENS
DE L'INÉGALITÉ
PARMI LES HOMMES.

C'Est de l'homme que j'ai à parler, & la queſtion que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes: car on n'en propoſe point de ſemblables, quand on craint d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec confiance la cauſe de l'Humanité devant les Sages qui m'y invitent, & je ne ſerai pas mécontent de moi-même, ſi je me rends digne de mon ſujet & de mes Juges.

Je conçois dans l'eſpèce humaine deux ſortes d'inégalités, l'une que j'appelle naturelle ou phyſique, parce qu'elle eſt éta-

blie par la nature, & qui conſiſte dans la différence des âges, de la ſanté, des forces du corps, & des qualités de l'eſprit ou de l'ame; l'autre qu'on peut appeller inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une ſorte de convention, & qu'elle eſt établie ou du moins autoriſée par le conſentement des hommes. Celle-ci conſiſte dans les différens privilèges dont quelques-uns jouiſſent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puiſſans qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle eſt la ſource de l'inégalité naturelle, parce que la réponſe ſe trouveroit énoncée dans la ſimple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y auroit point quelque liaiſon eſſentielle entre les deux inégalités: car ce ſeroit demander, en d'autres termes, ſi ceux qui commandent valent néceſſairement mieux que ceux qui obéiſſent, & ſi la force du corps ou de l'eſprit, la ſageſſe ou la vertu ſe trouvent toujours dans les mêmes individus, en proportion de la puiſſance ou de la richeſſe: queſtion bonne peut-être à agiter entre des eſclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des

hommes raiſonnables & libres, qui cherchent la vérité.

De quoi s'agit-il donc préciſément dans ce Diſcours? De marquer, dans le progrès des choſes, le moment où, le droit ſuccédant à la violence, la nature fut ſoumiſe à la loi; d'expliquer par quel enchaînement de prodiges, le fort put ſe réſoudre à ſervir le foible, & le peuple à acheter un repos en idée, au prix d'une félicité réelle.

Les Philoſophes qui ont examiné les fondemens de la ſociété, ont tous ſenti la néceſſité de remonter juſqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y eſt arrivé. Les uns n'ont point balancé à ſuppoſer à l'homme, dans cet état, la notion du juſte & de l'injuſte, ſans ſe ſoucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conſerver ce qui lui appartient, ſans expliquer ce qu'ils entendoient par appartenir. D'autres, donnant d'abord au plus fort l'autorité ſur le plus foible, ont auſſitôt fait naître le gouvernement ſans ſonger au temps qui dut s'écouler avant que le ſens des mots d'*autorité* & de *gouvernement* pût exiſter parmi les hommes.

Enfin tous, parlant ſans ceſſe de beſoin, d'avidité, d'oppreſſion, de deſirs & d'orgueil, ont tranſporté à l'état de nature, des idées qu'ils avoient priſes dans la ſociété; ils parloient de l'homme ſauvage, & ils peignoient l'homme civil. Il n'eſt pas même venu dans l'eſprit de la plupart de douter que l'état de nature eût exiſté, tandis qu'il eſt évident, par la lecture des Livres ſacrés, que le premier homme ayant reçu immédiatement de Dieu des lumieres & des préceptes, n'étoit point lui-même dans cet état, & qu'en ajoûtant aux écrits de Moïſe la foi que leur doit tout Philoſophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes ſe ſoient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y ſoient retombés par quelque événement extraordinaire: paradoxe fort embarraſſant à défendre, & tout-à-fait impoſſible à prouver.

Commençons donc par écarter tous les faits; car ils ne touchent point à la queſtion. Il ne faut pas prendre les recherches dans leſquelles on peut entrer ſur ce ſujet, pour des vérités hiſtoriques mais ſeulement pour des raiſonnemens hypothétiques & conditionnels, plus pro-

pres à éclaircir la nature des choſes qu'à en montrer la véritable origine, & ſemblables à ceux que font tous les jours nos Phyſiciens ſur la formation du Monde. La Religion nous ordonne de croire que, Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature, ils ſont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fuſſent; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la ſeule nature de l'homme & des êtres qui l'environnent, ſur ce qu'auroit pu devenir le genre humain, s'il fût reſté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, & ce que je me propoſe d'examiner dans ce Diſcours. Mon ſujet intéreſſant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les Nations; ou plutôt oubliant les temps & les lieux, pour ne ſonger qu'aux hommes, à qui je parle, je me ſuppoſerai dans le Lycée d'Athènes, répétant les leçons de mes Maîtres, ayant les Platons & les Xénocrates pour Juges, & le genre humain pour auditeur.

O homme! de quelque contrée que tu ſois, quelles que ſoient tes opinions, écoute; voici ton hiſtoire telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes ſemblables qui ſont menteurs, mais dans la

nature, qui ne ment jamais. Tout ce qui ſera d'elle ſera vrai : il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien ſans le vouloir. Les temps dont je vais parler ſont bien éloignés : combien tu as changé de ce que tu étois ! C'eſt, pour ainſi dire, la vie de ton eſpèce que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation & tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le ſens, un âge auquel l'homme individuel voudroit s'arrêter ; tu chercheras l'âge auquel tu deſirerois que ton eſpèce ſe fût arrêtée. Mécontent de ton état préſent, par des raiſons qui annoncent à ta poſtérité malheureuſe de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrois-tu pouvoir rétrograder ; & ce ſentiment doit faire l'éloge de tes premiers ayeux, la critique de tes contemporains, & l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.





PREMIERE PARTIE.

QUELQUE important qu'il ſoit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le conſidérer dès ſon origine, & de l'examiner, pour ainſi dire, dans le premier embryon de l'eſpèce, je ne ſuivrai point ſon organiſation à travers ſes développemens ſucceſſifs : je ne m'arrêterai pas à rechercher dans le ſyſtême animal ce qu'il put être au commencement pour devenir enfin ce qu'il eſt. Je n'examinerai pas ſi, comme le penſe Ariſtote, ſes ongles allongés ne furent point d'abord des griffes crochues; s'il n'étoit point velu comme un ours, & ſi, marchant à quatre pieds (* 3), ſes regards dirigés vers la terre, & bornés à un horiſon de quelques pas, ne marquoient point à la fois le caractère & les limites de ſes idées. Je ne pourrois former ſur ce ſujet que des conjectures vagues & preſque imaginaires. L'Anatomie comparée a fait encore trop peu de progrès, les obſervations des Naturaliſtes ſont encore trop in- * 3.

D v

certaines, pour qu'on puiſſe établir ſur de pareils fondemens la baſe d'un raiſonnement ſolide ; ainſi, ſans avoir recours aux connoiſſances ſurnaturelles que nous avons ſur ce point, & ſans avoir égard aux changemens qui ont dû ſurvenir dans la conformation tant intérieure qu'extérieure de l'homme, à meſure qu'il appliquoit ſes membres à de nouveaux uſages, & qu'il ſe nourriſſoit de nouveaux alimens, je le ſuppoſerai conformé de tout tems, comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, ſe ſervant de ſes mains comme nous faiſons des nôtres, portant ſes regards ſur toute la nature, & meſurant des yeux la vaſte étendue du Ciel.

En dépouillant cet être, ainſi conſtitué, de tous les dons ſurnaturels qu'il a pu recevoir, & de toutes les facultés artificielles, qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès ; en le conſidérant, en un mot, tel qu'il a dû ſortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organiſé le plus avantageuſement de tous : je le vois ſe raſſaſiant ſous un chêne, ſe déſaltérant au premier

ruiſſeau, trouvant ſon lit au pied du même arbre qui lui a fourni ſon repas, & voilà ſes beſoins ſatisfaits.

La terre abandonnée à ſa fertilité naturelle (* *a*), & couverte de forêts im- (* *a*) menſes que la coignée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magaſins & des retraites aux animaux de toute eſpèce. Les hommes diſperſés parmi eux, obſervent, imitent leur induſtrie, & s'élèvent ainſi juſqu'à l'inſtinct des bêtes, avec cet avantage que chaque eſpèce n'a que le ſien propre, & que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, ſe les approprie tous, ſe nourrit également de la plupart des alimens divers (* 4) que les (* 4) autres animaux ſe partagent, & trouve par conſéquent ſa ſubſiſtance plus aiſément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air & à la rigueur des ſaiſons; exercés à la fatigue, & forcés de défendre nuds & ſans armes leur vie & leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la courſe, les hommes ſe forment un tempérament robuſte & preſque inaltérable; les enfans apportant au monde l'excellente conſtitution de leurs peres, & la fortifiant par les mêmes

exercices qui l'ont produite, acquierent ainſi toute la vigueur dont l'eſpèce humaine eſt capable. La nature en uſe préciſément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfans des citoyens; elle rend forts & robuſtes ceux qui ſont bien conſtitués, & fait périr tous les autres; différente, en cela, de nos ſociétés où l'État, en rendant les enfans onéreux aux peres, les tue indiſtinctement avant leur naiſſance.

Le corps de l'homme ſauvage étant le ſeul inſtrument qu'il connoiſſe, il l'emploie à divers uſages, dont, par le défaut d'exercice, les nôtres ſont incapables; & c'eſt notre induſtrie qui nous ôte la force & l'agilité que la néceſſité l'oblige d'acquérir. S'il avoit eu une hache, ſon poignet romproit-il de ſi fortes branches? S'il avoit eu une fronde, lanceroit-il de la main une pierre avec tant de roideur? S'il avoit eu une échelle, grimperoit-il ſi légerement ſur un arbre? S'il avoit eu un cheval, feroit-il ſi vîte à la courſe? Laiſſez à l'homme civiliſé le tems de raſſembler toutes ſes machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne ſurmonte facilement l'homme ſauvage; mais ſi vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nuds & déſarmés

vis-à-vis l'un de l'autre ; & vous reconnoîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition, d'être toujours prêt à tout événement, & de se porter, pour ainsi dire, toujours tout entier avec soi (* 5.) (* 5.)

Hobbes prétend que l'homme est naturellement intrépide, & ne cherche qu'à attaquer & combattre. Un Philosophe illustre pense au contraire, (& Cumberland & Pufendorff l'assurent aussi,) que rien n'est si timide que l'homme dans l'état de nature, & qu'il est toujours tremblant, & prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe, au moindre mouvement qu'il apperçoit. Cela peut être ainsi pour les objets qu'il ne connoit pas, & je ne doute point qu'il ne soit effrayé par tous les nouveaux spectacles qui s'offrent à lui, toutes les fois qu'il ne peut distinguer le bien & le mal physique qu'il en doit attendre, ni comparer ses forces avec les dangers qu'il a à courir ; circonstances rares dans l'état de nature, où toutes choses marchent d'une maniere si uniforme, & où la face de la terre n'est point sujette à ces changemens brusques & continuels qu'y causent les passions & l'inconstance des peuples réunis. Mais l'homme sauvage vivant dis-

perſé parmi les animaux,& ſe trouvant de bonne heure dans le cas de ſe meſurer avec eux, il en fait bientôt la comparaiſon ; & ſentant qu'il les ſurpaſſe plus en adreſſe qu'ils ne le ſurpaſſent en force, il apprend à ne les plus craindre. Mettez un ours ou un loup aux priſes avec un Sauvage robuſte, agile, courageux comme ils ſont tous, armé de pierres & d'un bon bâton,& vous verrez que le péril ſera tout au moins réciproque, & qu'après pluſieurs expériences pareilles, les bêtes féroces qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme, qu'elles auront trouvé tout auſſi féroce qu'elles. A l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adreſſe, il eſt vis-à-vis d'eux dans le cas des autres eſpèces plus foibles, qui ne laiſſent pas de ſubſiſter, avec cet avantage pour l'homme, que non moins diſpos qu'eux à la courſe, & trouvant ſur les arbres un refuge preſque aſſuré, il a par-tout le prendre & le laiſſer dans la rencontre, & le choix de la fuite ou du combat. Ajoûtons qu'il ne paroît pas qu'aucun animal faſſe naturellement la guerre à l'homme, hors le cas de ſa propre défenſe ou d'une extrême faim ; ni té-

moigne contre lui de ces violentes antipathies qui ſemblent annoncer qu'une eſpece eſt deſtinée par la nature à ſervir de pâture à l'autre.

D'autres ennemis plus redoutables, & dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de ſe défendre, ſont les infirmités naturelles, l'enfance, la vieilleſſe, & les maladies de toute eſpèce; triſtes ſignes de notre foibleſſe, dont les deux premiers ſont communs à tous les animaux, & dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en ſociété. J'obſerve même, au ſujet de l'enfance, que la mere portant par-tout ſon enfant avec elle, a beaucoup plus de facilité à le nourrir, que n'ont les femelles de pluſieurs animaux, qui ſont forcées d'aller & venir ſans ceſſe avec beaucoup de fatigue, d'un côté pour chercher leur pâture, & de l'autre pour alaiter & nourrir leurs petits. Il eſt vrai que, ſi la femme vient à périr, l'enfant riſque fort de périr avec elle; mais ce danger eſt commun à cent autres eſpeces, dont les petits ne ſont de long-tems en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture; & ſi l'enfance eſt plus longue parmi nous, la vie étant plus longue auſſi, tout eſt encore à-peu-près égal en ce

(*b.) point, (*b.) quoiqu'il y ait ſur la durée du premier âge, & ſur le nombre des pe-
(*6.) tits (*6), d'autres régles qui ne ſont pas de mon ſujet. Chez les vieillards, qui agiſſent & tranſpirent peu, le beſoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pourvoir; & comme la vie ſauvage éloigne d'eux la goutte & les rhumatiſmes, & que la vieilleſſe eſt de tous les maux celui que les ſecours humains peuvent le moins ſoulager, ils s'éteignent enfin, ſans qu'on s'apperçoive qu'ils ceſſent d'être & preſque ſans s'en appercevoir eux-mêmes.

A l'égard des maladies, je ne répéterai point les vaines & fauſſes déclamations que font contre la Médecine la plupart des gens en ſanté; mais je demanderai s'il y a quelque obſervation ſolide, de laquelle on puiſſe conclure que, dans les pays où cet art eſt le plus négligé, la vie moyenne de l'homme ſoit plus courte, que dans ceux où il eſt cultivé avec le plus de ſoin? Et comment cela pourroit-il être, ſi nous nous donnons plus de maux, que la Médecine ne peut nous fournir de remèdes? L'extrême inégalité dans la maniere de vivre, l'excès d'oiſiveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres, la facilité d'irriter & de ſatisfaire nos appé-

tits & notre ſenſualité, les alimens trop recherchés des riches, qui les nourriſſent de ſucs échauffans & les accablent d'indigeſtions; la mauvaiſe nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus ſouvent, & dont le défaut les porte à ſurcharger avidement leur eſtomac dans l'occaſion; les veilles, les excès de toute eſpèce, les tranſports immodérés de toutes les paſſions, les fatigues & l'épuiſement d'eſprit, les chagrins & les peines ſans nombre qu'on éprouve dans tous les états, & dont les ames ſont perpétuellement rongées; voilà les funeſtes garans, que la plupart de nos maux ſont notre propre ouvrage, & que nous les aurions preſque tous évités, en conſervant la maniere de vivre ſimple, uniforme, & ſalutaire qui nous étoit preſcrite par la nature. Si elle nous a deſtinés à être ſains, j'oſe preſque aſſurer que l'état de réflexion eſt un état contre nature, & que l'homme qui médite eſt un animal dépravé. Quand on ſonge à la bonne conſtitution des Sauvages, au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes; quand on ſçait qu'ils ne connoiſſent preſque d'autres maladies que les bleſſures & la vieilleſſe, on eſt très porté à croire qu'on feroit aiſément

l'hiſtoire des maladies humaines en ſuivant celle des ſociétés civiles. C'eſt au moins l'avis de Platon, qui juge, ſur certains remèdes employés ou approuvés par Podalyre & Macaon au ſiége de Troye, que diverſes maladies que ces remèdes devoient exciter, n'étoient point encore alors connues parmi les hommes.

Avec ſi peu de ſources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc guères beſoin de remèdes, moins encore de Médecins; l'eſpece humaine n'eſt point non plus, à cet égard, de pire condition que toutes les autres, & il eſt aiſé de ſçavoir des chaſſeurs, ſi dans leurs courſes ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Pluſieurs en trouvent qui ont reçu des bleſſures conſidérables très bien cicatriſées; qui ont eu des os & même des membres rompus & repris ſans autre Chirurgien que le tems, ſans autre régime que leur vie ordinaire; & qui n'en ſont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir point été tourmentés d'inciſions, empoiſonnés de drogues, ni exténués de jeûnes. Enfin, quelque utile que puiſſe être parmi nous la Médecine bien adminiſtrée, il eſt toujours certain que, ſi le Sauvage malade abandonné à lui-même n'a rien à eſpérer

que de la nature, en revanche il n'a rien à craindre que de son mal, ce qui rend souvent sa situation préférable à la nôtre.

Gardons-nous donc de confondre l'homme sauvage avec les hommes que nous avons sous les yeux. La nature traite tous les animaux abandonnés à ses soins avec une prédilection qui semble montrer combien elle est jalouse de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même, ont la plupart une taille plus haute, tous une constitution plus robuste, plus de vigueur, de force & de courage dans les forêts, que dans nos maisons; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domestiques, & l'on diroit que tous nos soins à bien traiter & nourrir ces animaux, n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme même: en devenant sociable & esclave, il devient foible, craintif, rampant; & sa maniere de vivre molle & efféminée acheve d'énerver à la fois sa force & son courage. Ajoûtons qu'entre les conditions sauvage & domestique, la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête; car, l'animal & l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que

l'homme ſe donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoiſe, ſont autant de cauſes particulieres qui le font dégénérer plus ſenſiblement.

Ce n'eſt donc pas un ſi grand malheur à ces premiers hommes, ni ſur-tout un ſi grand obſtacle à leur conſervation, que la nudité, le défaut d'habitation, & la privation de toutes ces inutilités que nous croyons ſi néceſſaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun beſoin dans les pays chauds, & ils ſçavent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celles des bêtes qu'ils ont vaincues; s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défenſe & à leurs beſoins. Leurs enfans marchent peut-être tard & avec peine, mais les meres les portent avec facilité; avantage qui manque aux autres eſpèces, où la mere étant pouſuivie ſe voit contrainte d'abandonner ſes petits ou de régler ſon pas ſur le leur. Enfin, à moins de ſuppoſer ces concours ſinguliers & fortuits de circonſtances, dont je parlerai dans la ſuite, & qui pouvoient fort bien ne jamais arriver, il eſt clair, en tout état de cauſe, que le premier qui ſe fit des habits ou un logement, ſe donna en cela des choſes peu né-

ceſſaires, puiſqu'il s'en étoit paſſé juſqu'alors, & qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu ſupporter, homme fait, un genre de vie qu'il ſupportoit dès ſon enfance.

Seul, oiſif, & toujours voiſin du danger, l'homme ſauvage doit aimer à dormir, & avoir le ſommeil léger comme les animaux qui, penſant peu, dorment, pour ainſi dire, tout le tems qu'il ne penſent point. Sa propre conſervation faiſant preſque ſon unique ſoin, ſes facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque & la défenſe, ſoit pour ſubjuguer ſa proie, ſoit pour ſe garantir d'être celle d'un autre animal; au contraire, les organes qui ne ſe perfectionnent que par la molleſſe & la ſenſualité, doivent reſter dans un état de groſſiéreté qui exclut en lui toute eſpèce de délicateſſe; & ſes ſens ſe trouvant partagés ſur ce point, il aura le toucher & le goût d'une rudeſſe extrême; la vue, l'ouie & l'odorat de la plus grande ſubtilité. Tel eſt l'état animal en général; & c'eſt auſſi, ſelon le rapport des voyageurs, celui de la plupart des peuples ſauvages. Ainſi il ne faut point s'étonner que les Hottentots du Cap de Bonne-Eſpérance découvrent, à la ſimple vue, des

vaisseaux en haute mer, d'aussi loin que les Hollandois avec des lunettes; ni que les Sauvages de l'Amérique sentissent les Espagnols à la piste, comme auroient pu faire les meilleurs chiens; ni que toutes ces Nations barbares supportent sans peine leur nudité, aiguisent leur goût à force de piment, & boivent les liqueurs Européennes comme de l'eau.

Je n'ai considéré jusqu'ici que l'homme physique; tâchons de le regarder maintenant par le côté métaphysique & moral.

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, à qui la nature a donné des sens pour se remonter elle-même, & pour se garantir, jusqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la détruire ou à la déranger. J'apperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine, avec cette différence, que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux siennes, en qualité d'agent libre. L'un choisit ou rejette par instinct, & l'autre par un acte de liberté; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la régle qui lui est prescrite, même quand il lui seroit avantageux de le faire, & que l'homme s'en écarte sou-

vent à ſon préjudice. C'eſt ainſi qu'un pigeon mourroit de faim près d'un baſſin rempli des meilleures viandes, & un chat ſur des tas de fruits ou de grain, quoique l'un & l'autre pût très-bien ſe nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'étoit aviſé d'en eſſayer ; c'eſt ainſi que les hommes diſſolus ſe livrent à des excès qui leur cauſent la fiévre & la mort, parce que l'eſprit déprave les ſens, & que la volonté parle encore quand la nature ſe taît.

Tout animal a des idées, puiſqu'il a des ſens : il combine même ſes idées juſqu'à un certain point ; & l'homme ne differe, à cet égard, de la bête que du plus au moins ; quelques Philoſophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. Ce n'eſt donc pas tant l'entendement qui fait, parmi les animaux, la diſtinction ſpécifique de l'homme, que ſa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, & la bête obéit. L'homme éprouve la même impreſſion, mais il ſe reconnoît libre d'acquieſcer ou de réſiſter ; & c'eſt ſur-tout dans la conſcience de cette liberté, que ſe montre la ſpiritualité de ſon ame. Car la phyſique explique en quelque maniere le méchaniſme des ſens & la formation des

idées ; mais dans la puiſſance de vouloir, ou plutôt de choiſir, & dans le ſentiment de cette puiſſance, on ne trouve que des actes purement ſpirituels, dont on n'explique rien par les loix de la méchanique.

Mais quand les difficultés qui environnent toutes ces queſtions, laiſſeroient quelque lieu de diſputer ſur cette différence de l'homme & de l'animal, il y a une autre qualité très ſpécifique qui les diſtingue, & ſur laquelle il ne peut y avoir de conteſtation, c'eſt la faculté de ſe perfectionner ; faculté qui, à l'aide des circonſtances, développe ſucceſſivement toutes les autres, & réſide parmi nous, tant dans l'eſpèce que dans l'individu : au lieu qu'un animal eſt, au bout de quelques mois, ce qu'il ſera toute ſa vie ; & ſon eſpèce eſt au bout de mille ans, ce qu'elle étoit la premiere année de ces mille ans. Pourquoi l'homme ſeul eſt-il ſujet à devenir imbécille ? N'eſt-ce point qu'il retourne ainſi dans ſon état primitif ; & que, tandis que la bête qui n'a rien acquis, & qui n'a rien non plus à perdre, reſte toujours avec ſon inſtinct, l'homme reperdant, par la vieilleſſe ou d'autres accidens, tout ce que ſa *perfectibilité* lui avoit fait

fait acquérir, retombe ainſi plus bas que la bête même ? Il ſeroit triſte pour nous d'être forcés de convenir que cette faculté diſtinctive & preſque illimitée eſt la ſource de tous les malheurs de l'homme, que c'eſt-elle qui le tire, à force de temps, de cette condition originaire, dans laquelle il couleroit des jours tranquilles & innocens; que c'eſt elle qui, faiſant éclorre avec les ſiécles ſes lumieres & ſes erreurs, ſes vices & ſes vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même, & de la nature. (* 7.) (* 7.)
Il ſeroit affreux d'être obligé de louer comme un être bienfaiſant celui qui le premier ſuggéra à l'habitant des rives de l'Orénoque l'uſage de ces ais qu'il applique ſur les tempes de ſes enfans, & qui leur aſſurent du moins une partie de leur imbécillité & de leur bonheur originel.

L'homme Sauvage, livré par la nature au ſeul inſtinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être, par des facultés capables d'y ſuppléer d'abord & de l'élever enſuite fort au-deſſus de celle-là, commencera donc par les fonctions purement animales : (*8.) appercevoir & (* 8.)
ſentir ſera ſon premier état, qui lui ſera commun avec tous les animaux. Vouloir & ne pas vouloir, deſirer & craindre,

seront les premieres & presque les seules opérations de son ame, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développemens.

Quoi qu'en disent les Moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions, qui, d'un commun aveu, lui doivent beaucoup aussi : c'est par leur activité que notre raison se perfectionne; nous ne cherchons à connoître que parce que nous desirons de jouir; & il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'auroit ni desirs ni craintes, se donneroit la peine de raisonner. Les passions, à leur tour, tirent leur origine de nos besoins, & leurs progrès de nos connoissances : car on ne peut desirer ou craindre les choses, que sur les idées qu'on en peut avoir, ou par la simple impulsion de la nature; & l'homme sauvage, privé de toute sorte de lumieres, n'éprouve que les passions de cette derniere espece; ses desirs ne
(* 9.) passent pas ses besoins physiques; (* 9.) les seuls biens qu'il connoisse dans l'Univers, sont la nourriture, une femelle & le repos; les seuls maux qu'il craigne, sont la douleur & la faim. Je dis la douleur, & non la mort : car jamais l'animal ne sçaura ce que c'est que mourir; & la con-

noiſſance de la mort & de ſes terreurs eſt une des premieres acquiſitions que l'homme ait faites, en s'éloignant de la condition animale.

Il me feroit aiſé, ſi cela m'étoit néceſſaire, d'appuyer ce ſentiment par les faits, & de faire voir que, chez toutes les Nations du monde, les progrès de l'eſprit ſe ſont préciſément proportionnés aux beſoins que les peuples avoient reçus de la nature, ou auxquels les circonſtances les avoient aſſujettis, & par conſéquent aux paſſions qui les portoient à pourvoir à ces beſoins. Je montrerois en Égypte les arts naiſſans & s'étendant avec les débordemens du Nil; je ſuivrois leur progrès chez les Grecs, où on les vit germer, croître, & s'élever juſqu'aux cieux parmi les ſables & les rochers de l'Attique, ſans pouvoir prendre racine ſur les bords fertiles de l'Eurotas; je remarquerois qu'en général, les peuples du Nord ſont plus induſtrieux que ceux du Midi, parce qu'ils peuvent moins ſe paſſer de l'être; comme ſi la nature vouloit ainſi égaliſer les choſes, en donnant aux eſprits la fertilité qu'elle refuſe à la terre.

Mais ſans recourir aux témoignages incertains de l'Hiſtoire, qui ne voit que

tout ſemble éloigner de l'homme ſauvage la tentation & les moyens de ceſſer de l'être ? Son imagination ne lui peint rien; ſon cœur ne lui demande rien. Ses modiques beſoins ſe trouvent ſi aiſément ſous ſa main, & il eſt ſi loin du degré de connoiſſances néceſſaires pour deſirer d'en acquérir de plus grandes, qu'il ne peut avoir ni prévoyance, ni curioſité. Le ſpectacle de la nature lui devient indifférent, à force de lui devenir familier. C'eſt toujours le même ordre, ce ſont toujours les même révolutions ; il n'a pas l'eſprit de s'étonner des plus grandes merveilles ; & ce n'eſt pas chez lui qu'il faut chercher la philoſophie dont l'homme a beſoin, pour ſçavoir obſerver une fois ce qu'il a vu tous les jours. Son ame, que rien n'agite, ſe livre au ſeul ſentiment de ſon exiſtence actuelle, ſans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puiſſe être, & ſes projets, bornés comme ſes vues, s'étendent à peine juſqu'à la fin de la journée. Tel eſt encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe : il vend le matin ſon lit de coton, & vient pleurer le ſoir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en auroit beſoin pour la nuit prochaine.

Plus on médite ſur ce ſujet, plus la diſtance des pures ſenſations aux plus ſimples connoiſſances s'aggrandit à nos regards ; & il eſt impoſſible de concevoir comment un homme auroit pû par ſes ſeules forces, ſans le ſecours de la communication, & ſans l'aiguillon de la néceſſité, franchir un ſi grand intervalle. Combien de ſiécles ſe ſont peut-être écoulés, avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel ? Combien ne leur a-t-il pas fallu de différens hazards pour apprendre les uſages les plus communs de cet élément ? Combien de fois ne l'ont-ils pas laiſſé éteindre, avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire ? Et combien de fois peut-être chacun de ces ſecrets n'eſt-il pas mort avec celui qui l'avoit découvert ? Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail & de prévoyance, qui tient à d'autres arts, qui très-évidemment n'eſt pratiquable que dans une ſociété au moins commencée, & qui ne nous ſert pas tant à tirer de la terre des alimens qu'elle fourniroit bien ſans cela, qu'à la forcer aux préférences qui ſont le plus de notre goût ? Mais ſuppoſons que les hommes euſſent tellement multiplié,

que les productions naturelles n'eussent plus suffi pour les nourrir; supposition qui, pour le dire en passant, montreroit un grand avantage pour l'espece humaine dans cette maniere de vivre; supposons que sans forges, & sans atteliers, les instrumens de labourage fussent tombés du Ciel entre les mains des Sauvages; que ces hommes eussent vaincu la haîne mortelle qu'ils ont tous pour un travail continu; qu'ils eussent appris à prévoir de si loin leurs besoins; qu'ils eussent deviné comment il faut cultiver la terre, semer les grains, & planter les arbres; qu'ils eussent trouvé l'art de moudre le bled & de mettre le raisin en fermentation; toutes choses qu'il leur a fallu faire enseigner par les Dieux, faute de concevoir comment ils les auroient apprises d'eux-mêmes; quel seroit, après cela, l'homme assez insensé pour se tourmenter à la culture d'un champ qui sera dépouillé par le premier venu, homme, ou bête indifféremment, à qui cette moisson conviendra? Et comment chacun pourra-t-il se résoudre à passer sa vie à un travail pénible, dont il est d'autant plus sûr de ne pas recueillir le prix, qu'il lui sera plus nécessaire? En un mot, comment cette

ſituation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre, tant qu'elle ne ſera point partagée entr'eux, c'eſt-à-dire, tant que l'état de nature ne ſera point anéanti ?

Quand nous voudrions ſuppoſer un homme ſauvage auſſi habile dans l'art de penſer, que nous le font nos Philoſophes; quand nous en ferions, à leur exemple, un Philoſophe lui-même, découvrant ſeul les plus ſublimes vérités, ſe faiſant, par des ſuites de raiſonnemens très-abſtraits, des maximes de juſtice & de raiſon tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de ſon Créateur; en un mot, quand nous lui ſuppoſerions dans l'eſprit autant d'intelligence, & de lumiere qu'il doit avoir, & qu'on lui trouve en effet de peſanteur & de ſtupidité, quelle utilité retireroit l'eſpece de toute cette métaphyſique, qui ne pourroit ſe communiquer & qui périroit avec l'individu qui l'auroit inventée? Quel progrès pourroit faire le genre humain épars dans les bois parmi les animaux? Et juſqu'à quel point pourroient ſe perfectionner & s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun beſoin l'un de l'autre, ſe rencon-

treroient, peut être à peine deux fois en leur vie, ſans ſe connoître, & ſans ſe parler?

Qu'on ſonge de combien d'idées nous ſommes redevables à l'uſage de la parole; combien la Grammaire exerce & facilite les opérations de l'eſprit; & qu'on penſe aux peines inconcevables & au temps infini qu'a dû coûter la premiere invention des Langues; qu'on joigne ces réflexions aux précédentes, & l'on jugera combien il eût fallu de milliers de ſiécles, pour développer ſucceſſivement, dans l'eſprit humain, les opérations dont il étoit capable.

Qu'il me ſoit permis de conſidérer un inſtant les embarras de l'origine des Langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répeter ici les recherches que M. l'Abbé de Condillac a faites ſur cette matiere, qui toutes confirment pleinement mon ſentiment, & qui, peut-être, m'en ont donné la premiere idée. Mais la maniere dont ce Philoſophe réſout les difficultés qu'il ſe fait à lui-même ſur l'origine des ſignes inſtitués, montrant qu'il a ſuppoſé ce que je mets en queſtion, ſavoir une ſorte de ſociété déja établie entre les inventeurs du langage, je crois, en renvoyant à ſes réflexions, devoir y joindre les miennes pour expoſer les mêmes dif-

ficultés dans le jour qui convient à mon ſujet. La premiere qui ſe préſente eſt d'imaginer comment elles purent devenir néceſſaires : car les hommes n'ayant nulle correſpondance entr'eux, ni aucun beſoin d'en avoir, on ne conçoit ni la néceſſité de cette invention, ni ſa poſſibilité, ſi elle ne fut pas indiſpenſable. Je dirois bien, comme beaucoup d'autres, que les Langues ſont nées dans le commerce domeſtique des peres, des meres & des enfans : mais, outre que cela ne réſoudroit point les objections, ce ſeroit commettre la faute de ceux qui, raiſonnant ſur l'état de nature, y tranſportent les idées priſes dans la ſociété, voient toujours la famille raſſemblée dans une même habitation, & ſes membres gardant entr'eux une union auſſi intime & auſſi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réuniſſent; au lieu que dans cet état primitif, n'ayant ni maiſons, ni cabanes, ni propriété d'aucune eſpece, chacun ſe logeoit au hazard, & ſouvent pour une ſeule nuit ; les mâles & les femelles s'uniſſoient fortuitement ſelon la rencontre, l'occaſion, & le deſir, ſans que la parole fût un interprète fort néceſſaire des choſes qu'ils avoient à ſe

dire : ils se quittoient avec la même faci-
(* 10.) lité. (* 10.) La mere allaitoit d'abord ses enfans pour son propre besoin ; puis l'habitude les lui ayant rendu chers, elle les nourrissoit ensuite pour le leur ; si-tôt qu'ils avoient la force de chercher leur pâture, ils ne tardoient pas à quitter la mere elle-même ; & comme il n'y avoit presque point d'autre moyen de se retrouver que de ne pas se perdre de vue, ils en étoient bientôt au point de ne pas même se reconnoître les uns les autres, Remarquez encore que l'enfant ayant tous ses besoins à expliquer, & par conséquent plus de choses à dire à la mere, que la mere à l'enfant, c'est lui qui doit faire les plus grands fraix de l'invention, & que la Langue qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage ; ce qui multiplie autant les Langues qu'il y a d'individus pour les parler : à quoi contribue encore la vie errante & vagabonde qui ne laisse à aucun idiôme le temps de prendre de la consistance ; car de dire que la mere dicte à l'enfant les mots dont il devra se servir pour lui demander telle ou telle chose, cela montre bien comment on enseigne des Langues déja formées ; mais cela n'apprend point comment elles se forment.

Suppoſons cette premiere difficulté vaincue : franchiſſons, pour un moment, l'eſpace immenſe qui dut ſe trouver entre le pur état de nature & le beſoin des Langues, & cherchons, en les ſuppoſant néceſſaires, (* c.) comment elles purent (* c.) commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente ; car, ſi les hommes ont eu beſoin de la parole pour apprendre à penſer, ils ont eu bien plus beſoin encore de ſavoir penſer pour trouver l'art de la parole ; & quand on comprendroit comment les ſons de la voix ont été pris pour les interprètes conventionnels de nos idées, il reſteroit toujours à ſavoir quels ont pu être les interprètes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet ſenſible, ne pouvoient s'indiquer ni par le geſte, ni par la voix ; de ſorte qu'à peine peut-on former des conjectures ſupportables ſur la naiſſance de cet art de communiquer ſes penſées, & d'établir un commerce entre les eſprits : art ſublime qui eſt déja ſi loin de ſon origine, mais que le Philoſophe voit encore à une ſi prodigieuſe diſtance de ſa perfection, qu'il n'y a point d'homme aſſez hardi, pour aſſurer qu'il y arriveroit jamais,

quand les révolutions que le temps amene néceſſairement, ſeroient ſuſpendues en ſa faveur, que les préjugés ſortiroient des Académies ou ſe tairoient devant elles, & qu'elles pourroient s'occuper de cet objet épineux, durant des ſiécles entiers ſans interruption.

Le premier langage de l'homme, le langage le plus univerſel, le plus énergique, & le ſeul dont il eut beſoin, avant qu'il fallût perſuader des hommes aſſemblés, eſt le cri de la nature. Comme ce cri n'étoit arraché que par une ſorte d'inſtinct dans les occaſions preſſantes, pour implorer du ſecours dans les grands dangers, ou du ſoulagement dans les maux violens, il n'étoit pas d'un grand uſage dans le cours ordinaire de la vie, où regnent des ſentimens plus modérés. Quand les idées des hommes commencerent à s'étendre & à ſe multiplier, & qu'il s'établit entr'eux une communication plus étroite, ils chercherent des ſignes plus nombreux & un langage plus étendu : ils multiplierent les inflexions de la voix, & y joignirent les geſtes, qui, par leur nature, ſont plus expreſſifs, & dont le ſens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimoient donc les objets viſibles & mobiles par des geſtes,

& ceux qui frappent l'ouïe par des sons imitatifs : mais comme le geste n'indique guères que les objets présens ou faciles à décrire, & les actions visibles ; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité ou l'interposition d'un corps le rendent inutile, & qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite, on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes, comme signes institués ; substitution qui ne put se faire que d'un commun consentement, & d'une maniere assez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avoient encore aucun exercice, & plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé, & que la parole paroît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole.

On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent usage, eurent dans leur esprit une signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les langues déjà formées, & qu'ignorant la division du discours en ses parties constitutives, ils donnerent d'abord

à chaque mot le ſens d'une propoſition entière. Quand ils commencerent à diſtinguer le ſujet d'avec l'attribut, & le verbe d'avec le nom, (ce qui ne fut pas un médiocre effort de génie,) les ſubſtantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres, l'infinitif fut le ſeul temps des verbes ; &, à l'égard des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif eſt un mot abſtrait, & que les abſtractions ſont des opérations pénibles & peu naturelles.

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, ſans égard aux genres, & aux eſpèces, que ces premiers inſtituteurs n'étoient pas en état de diſtinguer ; & tous les individus ſe préſenterent iſolés à leur eſprit, comme ils le ſont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelloit A, un autre chêne s'appelloit B : de ſorte que, plus les connoiſſances étoient bornées, & plus le Dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement : car pour ranger les êtres ſous des dénominations communes & génériques, il en falloit connoître les propriétés & les différences ; il falloit des obſervations &

des définitions, c'eſt-à-dire, de l'Hiſtoire Naturelle & de la Métaphyſique, beaucoup plus que les hommes de ce tems-là n'en pouvoient avoir.

D'ailleurs, les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'eſprit qu'à l'aide des mots, & l'entendement ne les ſaiſit que par des propoſitions. C'eſt une des raiſons pourquoi les animaux ne ſauroient ſe former de telles idées, ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un ſinge va ſans héſiter d'une noix à l'autre, penſe-t-on qu'il ait l'idée générale de cette ſorte de fruit, & qu'il compare ſon archétype à ces deux individus? Non ſans doute; mais la vue de l'une de ces noix rappelle à ſa mémoire les ſenſations qu'il a reçues de l'autre; & ſes yeux, modifiés d'une certaine maniere, annoncent à ſon goût la modification qu'il va recevoir. Toute idée générale eſt purement intellectuelle; pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient auſſitôt particuliere. Eſſayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout; malgré vous il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé; & s'il dépendoit de vous de n'y voir que ce qui ſe trouve en tout

arbre, cette image ne ressembleroit plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voient de même, ou ne se conçoivent que par le discours. La définition seule du triangle vous en donne la véritable idée : si-tôt que vous en figurez un dans votre esprit, c'est un tel triangle & non pas un autre, & vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propositions, il faut donc parler pour avoir des idées générales : car si-tôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux idées qu'ils avoient déjà, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont jamais pu être que des noms propres.

Mais lorsque, par des moyens que je ne conçois pas, nos nouveaux Grammairiens commencerent à étendre leurs idées & à généraliser leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut assujettir cette méthode à des bornes fort étroites ; & comme ils avoient d'abord trop multiplié les noms des individus, faute de connoître les genres & les especes, ils firent ensuite trop peu d'especes & de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs diffé-

rences. Pour pouffer les divifions affez loin, il eût fallu plus d'expérience & de lumieres qu'ils n'en pouvoient avoir, & plus de recherches & de travail qu'ils n'y en vouloient employer. Or fi, même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de nouvelles efpeces qui avoient échappé jufqu'ici à toutes nos obfervations, qu'on penfe combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeoient des chofes que fur le premier afpect! Quant aux claffes primitives & aux notions les plus générales, il eft fuperflu d'ajoûter qu'elles durent leur échapper encore. Comment, par exemple, auroient-ils imaginé ou entendu les mots de matiere, d'efprit, de fubftance, de mode, de figure, de mouvement, puifque nos Philofophes qui s'en fervent depuis fi longtems, ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, & que les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphyfiques, ils n'en trouvoient aucun modèle dans la nature?

Je m'arrête à ces premiers pas, & je fupplie mes Juges de fufpendre ici leur lecture pour confidérer fur l'invention des feuls fubftantifs phyfiques, c'eft-à-dire, fur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui refte à faire,

pour exprimer toutes les penſées des hommes, pour prendre une forme conſtante, pouvoir être parlée en public, & influer ſur la ſociété : je les ſupplie de réfléchir à ce qu'il a fallu de temps, & de connoiſſances pour trouver les nombres,
(*11.) (*11.), les mots abſtraits, les aoriſtes, & tous les tems des verbes, les particules, la ſyntaxe, lier les propoſitions, les raiſonnemens, & former toute la Logique du diſcours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui ſe multiplient, & convaincu de l'impoſſibilité preſque démontrée que les langues aient pu naître, & s'établir par des moyens purement humains, je laiſſe à qui voudra l'entreprendre, la diſcuſſion de ce difficile problême : lequel a été le plus néceſſaire ; de la ſociété déjà liée, à l'inſtitution des langues ; ou des langues déjà inventées, à l'établiſſement de la ſociété?

Quoi qu'il en ſoit de ces origines, on voit du moins au peu de ſoin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des beſoins mutuels & de leur faciliter l'uſage de la parole, combien elle a peu préparé leur ſociabilité, & combien elle a peu mis du ſien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet, il eſt impoſſible d'imaginer pourquoi, dans

cet état primitif, un homme auroit plutôt besoin d'un autre homme, qu'un singe ou un loup de son semblable ; ni, ce besoin supposé, quel motif pourroit engager l'autre à y pourvoir ; ni même, en ce dernier cas, comment ils pourroient convenir entr'eux des conditions. Je sais qu'on nous répète sans cesse, que rien n'eût été si misérable que l'homme dans cet état ; &, s'il est vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu, qu'après bien des siecles, avoir le desir & l'occasion d'en sortir, ce seroit un procès à faire à la nature, & non à celui qu'elle auroit ainsi constitué. Mais, si j'entends bien ce terme de *misérable*, c'est un mot qui n'a aucun sens, ou qui ne signifie qu'une privation douloureuse & la souffrance du corps ou de l'ame : or je voudrois bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de misere d'un être libre, dont le cœur est en paix, & le corps en santé. Je demande laquelle, de la vie civile ou naturelle, est la plus sujette à devenir insupportable à ceux qui en jouissent ? Nous ne voyons presque autour de nous que des gens qui se plaignent de leur existence ; plusieurs même qui s'en privent autant qu'il est en eux, & la réunion des loix divine & humaine

ſuffit à peine pour arrêter ce déſordre. Je demande ſi jamais on a ouï dire qu'un Sauvage en liberté ait ſeulement ſongé à ſe plaindre de la vie & à ſe donner la mort. Qu'on juge donc avec moins d'orgueil de quel côté eſt la véritable miſere. Rien au contraire, n'eût été ſi miſérable que l'homme ſauvage, ébloui par des lumieres, tourmenté par des paſſions, & raiſonnant ſur un état différent du ſien. Ce fut par une providence très-ſage que les facultés qu'il avoit en puiſſance ne devoient ſe développer qu'avec les occaſions de les exercer, afin qu'elles ne lui fuſſent ni ſuperflues & à charge avant le temps, ni tardives & inutiles au beſoin. Il avoit, dans le ſeul inſtinct, tout ce qu'il lui falloit pour vivre dans l'état de nature; il n'a, dans une raiſon cultivée, que ce qu'il lui faut pour vivre en ſociété.

Il paroît d'abord que les hommes, dans cet état, n'ayant entr'eux aucune ſorte de relation morale ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons ni méchans, & n'avoient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un ſens phyſique, on n'appelle vices dans l'individu les qualités qui peuvent nuire à ſa propre conſervation, & vertus celles qui peuvent

y contribuer; auquel cas il faudroit appeller le plus vertueux celui qui réfisteroit le moins aux fimples impulfions de la nature. Mais fans nous écarter du fens ordinaire, il eft à propos de fufpendre le jugement que nous pourrions porter fur une telle fituation, & de nous défier de nos préjugés, jufqu'à ce que, la balance à la main, on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civilifés; ou fi leurs vertus font plus avantageufes que leurs vices ne font funeftes; ou fi le progrès de leurs connoiffances eft un dédommagement fuffifant des maux qu'ils fe font mutuellement, à mefure qu'ils s'inftruifent du bien qu'ils devroient fe faire; ou s'ils ne feroient pas, à tout prendre, dans une fituation plus heureufe de n'avoir ni mal à craindre ni bien à efpérer de perfonne, que de s'être foumis à une dépendance univerfelle, & de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

N'allons pas fur-tout conclure avec Hobbes, que, pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme foit naturellement méchant; qu'il foit vicieux, parce qu'il ne connoit pas la vertu; qu'il refufe

toujours à ses semblables des services qu'il ne croit pas leur devoir; ni qu'en vertu du droit qu'il s'attribue avec raison aux choses dont il a besoin, il s'imagine follement être le seul propriétaire de tout l'Univers. Hobbes a très bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel : mais les conséquences qu'il tire de la sienne, montrent qu'il la prend dans un sens qui n'est pas moins faux. En raisonnant sur les principes qu'il établit, cet Auteur devoit dire que, l'état de nature étant celui où le soin de notre conservation est le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état étoit par conséquent le plus propre à la paix, & le plus convenable au genre humain. Il dit précisément le contraire, pour avoir fait entrer mal-à-propos dans le soin de la conservation de l'homme sauvage, le besoin de satisfaire une multitude de passions qui sont l'ouvrage de la société, & qui ont rendu les loix nécessaires. Le méchant, dit-il, est un enfant robuste; il reste à savoir si l'homme sauvage est un enfant robuste. Quand on le lui accorderoit, qu'en concluroit-il? Que si, quand il est robuste, cet homme étoit aussi dépendant

des autres que quand il eſt foible, il n'y a ſorte d'excès auxquels il ne ſe portât; qu'il ne battît ſa mere, lorſqu'elle tarderoit trop à lui donner la mammelle; qu'il n'étranglât un de ſes jeunes freres, lorſqu'il en ſeroit incommodé; qu'il ne mordît la jambe à l'autre, lorſqu'il en ſeroit heurté ou troublé: mais ce ſont deux ſuppoſitions contradictoires dans l'état de nature qu'être robuſte & dépendant. L'homme eſt foible quand il eſt dépendant, & il eſt émancipé avant que d'être robuſte. Hobbes n'a pas vu que la même cauſe qui empêche les Sauvages d'uſer de leur raiſon, comme le prétendent nos Juriſconſultes, les empêche en même tems d'abuſer de leurs facultés, comme il le prétend lui-même; de ſorte qu'on pourroit dire que les Sauvages ne ſont pas méchans précisément parce qu'ils ne ſavent pas ce que c'eſt qu'être bons: car ce n'eſt ni le développement des lumieres, ni le frein de la loi, mais le calme des paſſions, & l'ignorance du vice qui les empêchent de mal faire; *tantò plùs in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis*. Il y a d'ailleurs un autre principe que Hobbes n'a point apper-

çu, & qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir, en certaines circonſtances, la férocité de ſon amour-propre, ou le deſir de ſe conſerver avant la naiſſance
(*12.) de cet amour (* 12.), tempere l'ardeur qu'il a pour ſon bien-être par une répugnance innée à voir ſouffrir ſon ſemblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre, en accordant à l'homme la ſeule vertu naturelle qu'ait été forcé de reconnoître le détracteur le plus outré des vertus humaines. Je parle de la pitié, diſpoſition convenable à des êtres auſſi foibles & ſujets à autant de maux que nous le ſommes; vertu d'autant plus univerſelle & d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précéde en lui l'uſage de toute réflexion; & ſi naturelle, que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des ſignes ſenſibles. Sans parler de la tendreſſe des meres pour leurs petits, & des périls qu'elles bravent, pour les en garantir, on obſerve tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne paſſe point ſans inquiétude auprès d'un animal mort de ſon eſpèce: il y en a même qui leur donnent une ſorte de ſépulture; & les triſtes

triſtes mugiſſemens du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impreſſion qu'il reçoit de l'horrible ſpectacle qui le frappe. On voit avec plaiſir l'Auteur de la Fable des Abeilles, forcé de reconnoître l'homme pour un être compatiſſant & ſenſible, ſortir, dans l'exemple qu'il en donne, de ſon ſtyle froid & ſubtil, pour nous offrir la pathétique image d'un homme enfermé, qui apperçoit au dehors une bête féroce arrachant un enfant du ſein de ſa mere, briſant ſous ſa dent meurtriere les foibles membres, & déchirant de ſes ongles les entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuſe agitation n'éprouve point ce témoin d'un événement auquel il ne prend aucun intérêt perſonnel? Quelles angoiſſes ne ſouffre-t-il pas à cette vue de ne pouvoir porter aucun ſecours à la mere évanouie, ni à l'enfant expirant?

Tel eſt le pur mouvement de la nature, antérieur à toute réflexion: telle eſt la force de la pitié naturelle, que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à détruire puiſqu'on voit tous les jours dans nos ſpectacles, s'attendrir &

pleurer aux malheurs d'un infortuné, tel qui, s'il étoit à la place du tyran, aggraveroit encore les tourmens de ſon ennemi. Mandeville a bien ſenti qu'avec toute leur morale les hommes n'euſſent jamais été que des monſtres, ſi la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raiſon; mais il n'a pas vu que de cette ſeule qualité découlent toutes les vertus ſociales qu'il veut diſputer aux hommes. En effet, qu'eſt-ce que la généroſité, la clémence, l'humanité, ſinon la pitié appliquée aux foibles, aux coupables, ou à l'eſpece humaine en général? La bienveuillance & l'amitié même ſont, à le bien prendre, des productions d'une pitié conſtante, fixée ſur un objet particulier: car deſirer que quelqu'un ne ſouffre point, qu'eſt-ce autre choſe que deſirer qu'il ſoit heureux? Quand il ſeroit vrai que la commiſération ne ſeroit qu'un ſentiment qui nous met à la place de celui qui ſouffre, ſentiment obſcur & vif dans l'homme ſauvage; développé, mais foible dans l'homme civil; qu'importeroit cette idée à la vérité de ce que je dis, ſinon de lui donner plus de force? En effet la commiſération ſera d'autant plus énergique, que l'animal ſpec-

tateur s'identifiera plus intimement avec l'animal ſouffrant : or il eſt évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature que dans l'état de raiſonnement. C'eſt la raiſon qui engendre l'amour-propre, & c'eſt la réflexion qui le fortifie ; c'eſt elle qui replie l'homme ſur lui-même ; c'eſt elle qui le ſépare de tout ce qui le gêne & l'afflige. C'eſt la Philoſophie qui l'iſole ; c'eſt par elle qu'il dit en ſecret & à l'aſpect d'un homme ſouffrant : péris ſi tu veux ; je ſuis en ſûreté. Il n'y a plus que les dangers de la ſociété entiere qui troublent le ſommeil tranquille du philoſophe & qui l'arrachent de ſon lit. On peut impunément égorger ſon ſemblable ſous ſa fenêtre ; il n'a qu'à mettre ſes mains ſur ſes oreilles & s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui ſe révolte en lui, de l'identifier avec celui qu'on aſſaſſine. L'homme ſauvage n'a point cet admirable talent ; & faute de ſageſſe & de raiſon, on le voit toujours ſe livrer étourdiment au premier ſentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'aſſemble, l'homme prudent s'éloigne : c'eſt la canaille, ce ſont les fem-

mes des halles qui séparent les combattans, & qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'égorger.

Il eſt donc bien certain que la pitié eſt un ſentiment naturel qui, modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de ſoi-même, concourt à la conſervation mutuelle de toute l'eſpèce. C'eſt elle qui nous porte ſans réflexion au ſecours de ceux que nous voyons ſouffrir; c'eſt elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de loix, de mœurs & de vertu, avec cet avantage que nul n'eſt tenté de déſobéir à ſa douce voix; c'eſt elle qui détournera tout Sauvage robuſte d'enlever à un foible enfant, ou à un vieillard infirme, ſa ſubſiſtance acquiſe avec peine, ſi lui-même eſpere pouvoir trouver la ſienne ailleurs; c'eſt elle qui, au lieu de cette maxime ſublime de juſtice raiſonnée: *Fais à autrui comme tu veux qu'on te faſſe;* inſpire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente: *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il eſt poſſible.* C'eſt, en un mot, dans ce ſentiment naturel, plutôt que dans des argumens ſubtils qu'il faut

chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puisse appartenir à Socrate, & aux esprits de sa trempe, d'acquérir de la vertu par raison, il y a long-temps que le genre humain ne seroit plus, si sa conservation n'eût dépendu que des raisonnemens de ceux qui le composent.

Avec des passions si peu actives, & un frein si salutaire, les hommes plutôt farouches que méchans, & plus attentifs à se garantir du mal qu'ils pouvoient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étoient pas sujets à des démêlés fort dangereux : comme ils n'avoient entre eux aucune espece de commerce; qu'ils ne connoissoient par conséquent ni la vanité, ni la considération, ni l'estime, ni le mépris; qu'ils n'avoient pas la moindre notion du tien & du mien, ni aucune véritable idée de la justice; qu'ils regardoient les violences qu'ils pouvoient essuyer comme un mal facile à réparer, & non comme une injure qu'il faut punir, & qu'ils ne songeoient pas même à la vengeance, si ce n'est peut être machina-

lement & ſur le champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette, leurs diſputes euſſent eu rarement des ſuites ſanglantes, ſi elles n'euſſent point eu de ſujet plus ſenſible que la pâture : mais j'en vois un plus dangereux dont il me reſte à parler.

Parmi les paſſions qui agitent le cœur de l'homme, il en eſt une ardente, impétueuſe, qui rend un ſexe néceſſaire à l'autre, paſſion terrible qui brave tous les dangers, renverſe tous les obſtacles, & qui, dans ſes fureurs, ſemble propre à détruire le genre humain qu'elle eſt deſtinée à conſerver. Que deviendront les hommes en proie à cette rage effrénée & brutale, ſans pudeur, ſans retenue, & ſe diſputant chaque jour leurs amours au prix de leur ſang ?

Il faut convenir d'abord que plus les paſſions ſont violentes, plus les loix ſont néceſſaires pour les contenir : mais outre que les déſordres & les crimes que ces paſſions cauſent tous les jours parmi nous, montrent aſſez l'inſuffiſance des loix à cet égard, il ſeroit encore bon d'examiner ſi ces déſordres ne ſont point nés avec les loix mêmes ; car alors,

quand elles ſeroient capables de les réprimer, ce ſeroit bien le moins qu'on en dût exiger, que d'arrêter un mal qui n'exiſteroit point ſans elles.

Commençons par diſtinguer le moral du phyſique dans le ſentiment de l'amour. Le phyſique eſt ce deſir général qui porte un ſexe à s'unir à l'autre. Le moral eſt ce qui détermine ce deſir & le fixe ſur un ſeul objet excluſivement, ou qui du moins lui donne pour cet objet préféré un plus grand degré d'énergie. Or il eſt facile de voir que le moral de l'amour eſt un ſentiment factice, né de l'uſage de la ſociété, & célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté & de ſoin pour établir leur empire, & rendre dominant le ſexe qui devroit obéir. Ce ſentiment étant fondé ſur certaines notions du mérite ou de la beauté qu'un Sauvage n'eſt point en état d'avoir, & ſur des comparaiſons qu'il n'eſt point en état de faire, doit être preſque nul pour lui : car comme ſon eſprit n'a pu ſe former des idées abſtraites de régularité & de proportion, ſon cœur n'eſt point non plus ſuſceptible des ſentimens d'admiration & d'amour, qui, même ſans qu'on

s'en apperçoive, naiſſent de l'application de ces idées ; il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, & non le goût qu'il n'a pu acquérir ; & toute femme eſt bonne pour lui.

Bornés au ſeul phyſique de l'amour, & aſſez heureux pour ignorer ces préférences qui en irritent le ſentiment & en augmentent les difficultés, les hommes doivent ſentir moins fréquemment & moins vivement les ardeurs du tempérament, & par conſéquent avoir entr'eux des diſputes plus rares & moins cruelles. L'imagination qui fait tant de ravages parmi nous, ne parle point à des cœurs ſauvages ; chacun attend paiſiblement l'impulſion de la nature, s'y livre ſans choix avec plus de plaiſir que de fureur ; &, le beſoin ſatisfait, tout le deſir eſt éteint.

C'eſt donc une choſe inconteſtable que l'amour même, ainſi que toutes les autres paſſions, n'a acquis que dans la ſociété cette ardeur impétueuſe qui le rend ſi ſouvent funeſte aux hommes ; & il eſt d'autant plus ridicule de repréſenter les Sauvages comme s'entr'égorgeant ſans ceſſe pour aſſouvir leur brutalité, que cette opinion eſt directement contraire à

l'expérience, & que les Caraïbes, celui de tous les peuples exiſtans, qui jusqu'ici s'eſt écarté le moins de l'état de nature, ſont préciſément les plus paiſibles dans leurs amours, & les moins ſujets à la jalouſie, quoique vivant ſous un climat brûlant qui ſemble toujours donner à ces paſſions une plus grande activité.

A l'égard des inductions qu'on pourroit tirer, dans pluſieurs eſpeces d'animaux, des combats des mâles qui enſanglantent en tout temps nos baſſes-cours, ou qui font retentir au printems nos forêts de leurs cris en ſe diſputant la femelle, il faut commencer par exclure toutes les eſpèces où la nature a manifeſtement établi dans la puiſſance relative des ſexes, d'autres rapports que parmi nous : ainſi les combats des coqs ne forment point une induction pour l'eſpèce humaine. Dans les eſpèces où la proportion eſt mieux obſervée, ces combats ne peuvent avoir pour cauſes que la rareté des femelles, eu égard au nombre des mâles, ou les intervalles excluſifs durant leſquels la femelle refuſe conſtamment l'approche du mâle, ce qui revient à la premiere cauſe : car ſi chaque femelle ne ſouffre le mâle

que durant deux mois de l'année, c'eſt à cet égard comme ſi le nombre des femelles étoit moindre des cinq ſixiemes. Or aucun de ces deux cas n'eſt applicable à l'eſpèce humaine où le nombre des femelles ſurpaſſe généralement celui des mâles, & où l'on n'a jamais obſervé que, même parmi les Sauvages, les femelles aient, comme celles des autres eſpèces, des temps de chaleur & d'excluſion. De plus, parmi pluſieurs de ces animaux, toute l'eſpèce entrant à la fois en effervefcence, il vient un moment terrible d'ardeur commune, de tumulte, de déſordre & de combat : moment qui n'a point lieu parmi l'eſpèce humaine, où l'amour n'eſt jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la poſſeſſion des femelles, que la même choſe arriveroit à l'homme dans l'état de nature; & quand même on pourroit tirer cette concluſion, comme ces diſſenſions ne détruiſent point les autres eſpèces, on doit penſer au moins qu'elles ne ſeroient pas plus funeſtes à la nôtre; & il eſt très-apparent qu'elles y cauſeroient encore moins de ravages qu'elles ne font dans

la société, sur-tout dans les pays où, les mœurs étant encore comptées pour quelque chose, la jalousie des amans & la vengeance des époux causent chaque jour des duels, des meurtres, & pis encore; où le devoir d'une éternelle fidélité ne sert qu'à faire des adulteres, & où les loix mêmes de la continence & de l'honneur étendent nécessairement la débauche, & multiplient les avortemens.

Concluons qu'errant dans les forêts sans industrie, sans parole sans domicile, sans guerre & sans liaisons, sans nul besoin de ses semblables, comme sans nul desir de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnoître aucun individuellement, l'homme sauvage, sujet à peu de passions, & se suffisant à lui-même, n'avoit que les sentimens & les lumieres propres à cet état; qu'il ne sentoit que ses vrais besoins, ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir, & que son intelligence ne faisoit pas plus de progrès que sa vanité. Si par hazard il faisoit quelque découverte, il pouvoit d'autant moins la communiquer, qu'il ne reconnoissoit pas même ses enfans. L'art périssoit avec l'inventeur. Il n'y avoit ni

éducation, ni progrès ; les générations ſe multiplioient inutilement ; & chacune partant toujours du même point, les ſiecles s'écouloient dans toute la groſſièreté des premiers âges ; l'eſpèce étoit déjà vieille, & l'homme reſtoit toujours enfant.

Si je me ſuis étendu ſi longtemps ſur la ſuppoſition de cette condition primitive, c'eſt qu'ayant d'anciennes erreurs & des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuſer juſqu'à la racine, & montrer dans le tableau du véritable état de nature, combien l'inégalité, même naturelle, eſt loin d'avoir, dans cet état, autant de réalité & d'influence que le prétendent nos Ecrivains.

En effet, il eſt aiſé de voir qu'entre les différences qui diſtinguent les hommes, pluſieurs paſſent pour naturelles, qui ſont uniquement l'ouvrage de l'habitude & des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la ſociété. Ainſi un tempérament robuſte ou délicat, la force ou la foibleſſe qui en dépendent, viennent ſouvent plus de la maniere dure ou efféminée dont on a été élevé, que de la conſtitution primitive des corps. Il en eſt de même des

forces de l'esprit ; & non-seulement l'éducation met de la différence entre les esprits cultivés & ceux qui ne le sont pas, mais elle augmente celle qui se trouve entre les premiers, à proportion de la culture ; car qu'un géant & un nain marchent sur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un & l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, si l'on compare la diversité prodigieuse d'éducations & de genres de vie qui regne dans les différens ordres de l'état civil, avec la simplicité & l'uniformité de la vie animale & sauvage, où tous se nourrissent des mêmes alimens, vivent de la même maniere, & font exactement les mêmes choses, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de société, & combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'espèce humaine par l'inégalité d'institution.

Mais quand la nature affecteroit dans la distribution de ses dons autant de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus favorisés en tireroient-ils, au préjudice des autres, dans un état de choses qui n'admettroit presque aucune

ſorte de relation entr'eux ? Là où il n'y a point d'amour, de quoi ſervira la beauté ? Que ſert l'eſprit à des gens qui ne parlent point, & la ruſe à ceux qui n'ont point d'affaires ? J'entends toujours répéter que les plus forts opprimeront les foibles; mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'*oppreſſion*. Les uns domineront avec violence, les autres gémiront aſſervis à tous leurs caprices : voilà préciſément ce que j'obſerve parmi nous; mais je ne vois pas comment cela pourroit ſe dire des hommes ſauvages, à qui l'on auroit même bien de la peine à faire entendre ce que c'eſt que ſervitude & domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueillis, du gibier qu'il a tué, de l'antre qui lui ſervoit d'aſyle ; mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir, & quelles pourront être les chaînes de la dépendance parmi des hommes qui ne poſſedent rien ? Si l'on me chaſſe d'un arbre, ſi l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de paſſer ailleurs ? Se trouve-t-il un homme d'une force aſſez ſupérieure à la mienne, & , de plus, aſſez dépravé, aſſez pareſſeux &

aſſez féroce pour me contraindre à pourvoir à ſa ſubſiſtance pendant qu'il demeure oiſif ? Il faut qu'il ſe réſolve à ne pas me perdre de vue un ſeul inſtant, à me tenir lié avec un très-grand ſoin durant ſon ſommeil, de peur que je ne m'échappe ou que je ne le tue : c'eſt-à-dire, qu'il eſt obligé de s'expoſer volontairement à une peine beaucoup plus grande que celle qu'il veut éviter, & que celle qu'il me donne à moi-même. Apres tout cela, ſa vigilance ſe relâche-t-elle un moment : un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête ; je fais vingt pas dans la forêt, mes fers ſont briſés, & il ne me revoit de ſa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la ſervitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes & des beſoins réciproques qui les uniſſent, il eſt impoſſible d'aſſervir un homme, ſans l'avoir mis auparavant dans le cas de ne pouvoir ſe paſſer d'un autre : ſituation qui, n'exiſtant pas dans l'état de nature, y laiſſe chacun libre du joug & rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité

eſt à peine ſenſible dans l'état de nature, & que ſon influence y eſt preſque nulle, il me reſte à montrer ſon origine & ſes progrès dans les développemens ſucceſſifs de l'eſprit humain. Après avoir montré que la *perfectibilité*, les vertus ſociales, & les autres facultés que l'homme naturel avoit reçues en puiſſance, ne pouvoient jamais ſe développer d'elles-mêmes; qu'elles avoient beſoin pour cela du concours fortuit de pluſieurs cauſes étrangeres qui pouvoient ne jamais naître, & ſans leſquelles il fût demeuré éternellement dans ſa condition primitive, il me reſte à conſidérer & à rapprocher les différens hazards qui ont pu perfectionner la raiſon humaine en détériorant l'eſpèce, rendre un être méchant en le rendant ſociable, & d'un terme ſi éloigné, amener enfin l'homme & le monde au point où nous les voyons.

J'avoue que les événemens que j'ai à décrire ayant pu arriver de pluſieurs manieres, je ne puis me déterminer ſur le choix, que par des conjectures; mais outre que ces conjectures deviennent des raiſons, quand elles ſont les plus probables qu'on puiſſe tirer de la nature

des choſes, & des ſeuls moyens qu'on puiſſe avoir de découvrir la vérité, les conſéquences que je veux déduire des miennes, ne ſeront point pour cela conjecturales; puiſque, ſur les principes que je viens d'établir, on ne ſauroit former aucun autre ſyſtême qui ne me fourniſſe les mêmes réſultats, & dont je ne puiſſe tirer les mêmes concluſions.

Ceci me diſpenſera d'étendre mes réflexions ſur la maniere dont le laps de temps compenſe le peu de vraiſemblance des événemens; ſur la puiſſance ſurprenante des cauſes très-légères, lorſqu'elles agiſſent ſans relâche; ſur l'impoſſibilité où l'on eſt d'un côté de détruire certaines hypothèſes, ſi de l'autre on ſe trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits; ſur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une ſuite de faits intermédiaires, inconnus ou regardés comme tels, c'eſt à l'Hiſtoire, quand on l'a, de donner les faits qui les lient; c'eſt à la Philoſophie, à ſon défaut, de déterminer les faits ſemblables qui peuvent les lier; enfin ſur ce qu'en matiere d'événemens, la ſimili-

tude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de classes différentes qu'on ne se l'imagine : il me suffit d'offrir ces objets à la considération de mes Juges : il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer.



SECONDE PARTIE.

LE premier qui, ayant enclos un terrein, s'avisa de dire, *ceci est à moi*, & trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères & d'horreurs n'eût point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, & que la terre n'est à personne: mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étoient déja venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étoient; car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain. Il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie & des lumieres, les transmettre & les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état

de nature. Reprenons donc les chofes de plus haut, & tâchons de raffembler fous un feul point de vue cette lente fucceffion d'événemens & de connoiffances, dans leur ordre le plus naturel.

Le premier fentiment de l'homme fut celui de fon exiftence; fon premier foin, celui de fa confervation. Les productions de la terre lui fourniffoient tous les fecours néceffaires; l'inftinct le porta à en faire ufage. La faim, d'autres appétits lui faifant éprouver tour-à-tour diverfes manieres d'exifter, il y en eut une qui l'invita à perpétuer fon efpèce; & ce penchant aveugle, dépourvu de tout fentiment du cœur, ne produifoit qu'un acte purement animal. Le befoin fatisfait, les deux fexes ne fe reconnoiffoient plus, & l'enfant même n'étoit plus rien à la mere fi-tôt qu'il pouvoit fe paffer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naiffant; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures fenfations, & profitant à peine des dons que lui offroit la nature, loin de fonger à lui rien arracher; mais il fe préfenta bientôt des difficultés; il fallut apprendre à les vaincre: la hauteur des arbres qui l'empêchoit d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des

animaux qui cherchoient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en vouloient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps; il fallut se rendre agile, vîte à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles, qui sont les branches d'arbres & les pierres, se trouvèrent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au besoin les autres animaux, à disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dédommager de ce qu'il falloit céder au plus fort.

A mesure que le genre humain s'étendit, les peines se multiplierent avec les hommes. La différence des terreins, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manieres de vivre. Des années stériles, des hivers longs & rudes, des étés brûlans qui consument tout, exigerent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer & des rivières, ils inventerent la ligne & le hameçon, & devinrent pêcheurs & ichthyophages. Dans les forêts, ils se firent des arcs & des flèches, & devinrent chasseurs & guerriers. Dans les pays froids, ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quel-

que heureux hazard leur fit connoître le feu ; nouvelle ressource contre la rigueur de l'hiver ; ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, & enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils dévoroient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, & les uns aux autres, dut naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de *grand*, de *petit*, de *fort*, de *foible*, de *vîte*, de *lent*, de *peureux*, de *hardi*, & d'autres idées pareilles, comparées au besoin & presque sans y songer, produisirent enfin chez lui quelque sorte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale, qui lui indiquoit les précautions les plus nécessaires à sa sûreté.

Les nouvelles lumieres qui résulterent de ce développement, augmenterent sa supériorité sur les autres animaux, en la lui faisant connoître. Il s'exerça à leur dresser des piéges, il leur donna le change en mille manieres ; &, quoique plusieurs le surpassassent en force au combat, ou en vitesse à la course ; de ceux qui pouvoient lui servir ou lui nuire, il devint avec le temps le maître des uns & le

fléau des autres. C'est ainsi que le premier regard qu'il porta sur lui-même, y produisit le premier mouvement d'orgueil ; c'est ainsi que sachant encore à peine distinguer les rangs, & se contemplant au premier par son espèce, il se préparoit de loin à y prétendre par son individu.

Quoique ses semblables ne fussent pas pour lui ce qu'ils sont pour nous, & qu'il n'eût guères plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furent pas oubliés dans ses observations. Les conformités que le temps put lui faire appercevoir entr'eux, sa femelle & lui-même, le firent juger de celles qu'il n'appercevoit pas ; & voyant qu'ils se conduisoient tous, comme il auroit fait en de pareilles circonstances, il conclut que leur maniere de penser & de sentir étoit entierement conforme à la sienne ; & cette importante vérité, bien établie dans son esprit, lui fit suivre, par un pressentiment aussi sûr & plus prompt que la Dialectique, les meilleures règles de conduite que, pour son avantage & sa sûreté, il lui convînt de garder avec eux.

Instruit par l'expérience, que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, il se trouva en état de

diſtinguer les occaſions rares où l'intérêt commun devoit le faire compter ſur l'aſſiſtance de ſes ſemblables, & celles plus rares encore, où la concurrence devoit le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'uniſſoit avec eux en troupeau, ou tout au plus, par quelque ſorte d'aſſociation libre qui n'obligeoit perſonne, & qui ne duroit qu'autant que le beſoin paſſager qui l'avoit formée. Dans le ſecond, chacun cherchoit à prendre ſes avantages, ſoit à force ouverte, s'il croyoit le pouvoir; ſoit par adreſſe & ſubtilité, s'il ſe ſentoit le plus foible.

Voilà comment les hommes purent inſenſiblement acquérir quelque idée groſſiere des engagemens mutuels, & de l'avantage de les remplir, mais ſeulement autant que pouvoit l'exiger l'intérêt préſent & ſenſible: car la prévoyance n'étoit rien pour eux; &, loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne ſongoient pas même au lendemain. S'agiſſoit-il de prendre un cerf, chacun ſentoit bien qu'il devoit pour cela garder fidèlement ſon poſte; mais ſi un lièvre venoit à paſſer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le pourſuivît ſans ſcrupule, & qu'ayant atteint ſa proie, il ne ſe ſouciât fort

fort peu de faire manquer la leur à ses compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeoit pas un langage beaucoup plus rafiné que celui des corneilles ou des singes, qui s'attroupent à-peu-près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes, & quelques bruits imitatifs, dûrent composer pendant long-temps la langue universelle, à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés & conventionnels, dont, comme je l'ai déja dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution, on eut des langues particulieres, mais grossieres, imparfaites, & telles à-peu-près qu'en ont encore aujourd'hui diverses nations sauvages. Je parcours comme un trait des multitudes de siecles, forcé par le temps qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, & par le progrès presque insensible des commencemens; car plus les événemens étoient lents à se succéder, plus ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairoit, & plus l'industrie se perfectionna. Bientôt cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de

ſe retirer dans des cavernes, on trouva quelques ſortes de haches de pierres dures & tranchantes, qui ſervirent à couper du bois, creuſer la terre, & faire des huttes de branchages, qu'on s'aviſa enſuite d'enduire d'argile & de boue. Ce fut-là l'époque d'une premiere révolution qui forma l'établiſſement & la diſtinction des familles, & qui introduiſit une ſorte de propriété; d'où peut-être naquirent déja bien des querelles & des combats. Cependant comme les plus forts furent vraiſemblablement les premiers à ſe faire des logemens qu'ils ſe ſentoient capables de défendre, il eſt à croire que les foibles trouverent plus court & plus ſûr de les imiter, que de tenter de les déloger: & quant à ceux qui avoient déja des cabanes, aucun d'eux ne dut chercher à s'approprier celle de ſon voiſin, moins parce qu'elle ne lui appartenoit pas, que parce qu'elle lui étoit inutile, & qu'il ne pouvoit s'en emparer, ſans s'expoſer à un combat très vif avec la famille qui l'occupoit.

Les premiers développemens du cœur furent l'effet d'une ſituation nouvelle, qui réuniſſoit dans une habitation commune les maris & les femmes, les peres & les enfans; l'habitude de vivre enſemble fit

naître les plus doux ſentimens qui ſoient connus des hommes, l'amour conjugal, & l'amour paternel. Chaque famille devint une petite ſociété d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque & la liberté en étoient les ſeuls liens; & ce fut alors que s'établit la premiere différence dans la maniere de vivre des deux ſexes, qui juſqu'ici n'en avoient eu qu'une. Les femmes devinrent plus ſédentaires & s'accoutumerent à garder la cabane & les enfans, tandis que l'homme alloit chercher la ſubſiſtance commune. Les deux ſexes commencerent auſſi, par une vie un peu plus molle, à perdre quelque choſe de leur férocité & de leur vigueur : mais ſi chacun ſéparément devint moins propre à combattre les bêtes ſauvages, en revanche il fut plus aiſé de s'aſſembler pour leur réſiſter en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie ſimple & ſolitaire, des beſoins très bornés, & les inſtrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir, les hommes, jouiſſant d'un fort grand loiſir, l'employerent à ſe procurer pluſieurs ſortes de commodités inconnues à leurs peres; & ce fut-là le premier joug qu'ils s'impoſerent ſans y ſonger, & la premiere ſource de maux

qu'ils préparerent à leurs descendans : car outre qu'ils continuerent ainsi à s'amollir le corps & l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, & étant en même temps dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en étoit douce ; & l'on étoit malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici comment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille ; & l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulieres purent étendre le langage, & en accélérer le progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblemens de terre environnèrent d'eaux ou de précipices des cantons habités ; des révolutions du globe détacherent & couperent en Isles des portions du continent. On conçoit qu'entre des hommes aussi rapprochés, & forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiôme commun plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainsi il est très possible qu'après leurs premiers essais de naviga-

ion, des insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole; & il est au moins très vraisemblable que la société & les langues ont pris naissance dans les Isles, & s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errans jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, & forment enfin dans chaque contrée une nation particuliere, unie de mœurs & de caractère, non par des reglemens & des loix, mais par le même genre de vie & d'alimens, & par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. De jeunes gens de différens sexes habitent des cabanes voisines; le commerce passager que demande la nature en amène bientôt un autre non moins doux & plus permanent par la fréquentation naturelle. On s'accoutume à considérer différens objets, & à faire des comparaisons; on acquiert insensiblement des idées de mérite & de beauté qui produisent des sentimens de préférence. A force de se voir, on ne peut plus se

paſſer de ſe voir encore. Un ſentiment tendre & doux s'inſinue dans l'ame, & par la moindre oppoſition devient une fureur impétueuſe : la jalouſie s'éveille avec l'amour ; la diſcorde triomphe, & la plus douce des paſſions reçoit des ſacrifices de ſang humain.

A meſure que les idées & les ſentimens ſe ſuccèdent, que l'eſprit & le cœur s'exercent, le genre humain continue à s'apprivoiſer ; les liaiſons s'étendent & les liens ſe reſſerrent. On s'accoutuma à s'aſſembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant & la danſe, vrais enfans de l'amour & du loiſir, devinrent l'amuſement, ou plutôt l'occupation des hommes & des femmes oiſifs & attroupés. Chacun commença à regarder les autres & à vouloir être regardé ſoi-même ; & l'eſtime publique eut un prix. Celui qui chantoit ou danſoit le mieux ; le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent devint le plus conſidéré ; & ce fut-là le premier pas vers l'inégalité & vers le vice en même temps : de ces premi préférences naquirent d'un côté la vani & le mépris, de l'autre la honte & l' vie ; & la fermentation cauſée par ces

nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur & à l'innocence.

Si-tôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, & que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit, chacun prétendit y avoir droit, & il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De-là sortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les Sauvages; & de-là tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui résultoit de l'injure, l'offensé y voyoit le mépris de sa personne, souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que chacun punissant le mépris qu'on lui avoit témoigné, d'une maniere proportionnée au cas qu'il faisoit de lui-même, les vengeances devinrent terribles, & les hommes sanguinaires & cruels. Voilà précisément le degré où étoient parvenus la plupart des peuples Sauvages qui nous sont connus; & c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, & remarqué combien ces peuples étoient déja loin du prémier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel & qu'il a besoin de police pour l'adoucir, tandis que rien n'est si doux que

lui dans ſon état primitif, lorſque, placé par la nature à des diſtances égales de la ſtupidité des brutes & des lumieres funeſtes de l'homme civil, & borné également par l'inſtinct & par la raiſon à ſe garantir du mal qui le menace, il eſt retenu par la pitié naturelle, de faire lui-même du mal à perſonne, ſans y être porté par rien, même après en avoir reçu; car ſelon l'axiome du ſage Locke, *il ne ſauroit y avoir d'injure où il n'y a point de propriété.*

Mais il faut remarquer que la ſociété commencée, & les relations déja établies entre les hommes, exigeoient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenoient de leur conſtitution primitive; que, la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, & chacun avant les loix étant ſeul juge & vengeur des offenſes qu'il avoit reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'étoit plus celle qui convenoit à la ſociété naiſſante; qu'il falloit que les punitions devinſſent plus ſévères à meſure que les occaſions d'offenſer devenoient plus fréquentes, & que c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des loix. Ainſi, quoique les hommes fuſſent

devenus moins endurans, & que la pitié naturelle eût déja souffert quelque altération, ce période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif & la pétulante activité de notre amour propre, dut être l'époque la plus heureuse & la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état étoit le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme (* 13.), & qu'il n'en a (* 13.) dû sortir que par quelque funeste hazard, qui pour l'utilité commune eût dû ne jamais arriver. L'exemple des Sauvages, qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre humain étoit fait pour y rester toujours; que cet état est la véritable jeunesse du monde, & que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, & en effet vers la décrépitude de l'espèce.

Tant que les hommes se contenterent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornerent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arrêtes, à se parer de plumes & de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs & leurs

fleches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instrumens de musique; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquerent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, & qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons, & heureux autant qu'ils pouvoient l'être par leur nature, & continuerent à jouir entr'eux des douceurs d'un commerce indépendant: mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre; dès qu'on s'apperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, & les vastes forêts se changerent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, & dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage & la misere germer & croître avec les moissons.

La métallurgie & l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le Poëte, c'est l'or & l'argent; mais pour le Philosophe, ce sont le fer & le bled qui ont civilisé les hommes, & perdu le genre humain. Aussi l'un & l'autre étoient-ils

inconnus aux Sauvages de l'Amérique, qui pour cela ſont toujours demeurés tels : les autres peuples ſemblent même être reſtés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts ſans l'autre. Et l'une des meilleures raiſons peut-être pourquoi l'Europe a été, ſi-non plutôt, du moins plus conſtamment & mieux policée que les autres parties du monde, c'eſt qu'elle eſt à la fois la plus abondante en fer & la plus fertile en bled.

Il eſt très difficile de conjecturer comment les hommes ſont parvenus à connoître & à employer le fer : car il n'eſt pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matiere de la mine & de lui donner les préparations néceſſaires pour la mettre en fuſion avant que de ſçavoir ce qui en réſulteroit. D'un autre côté on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne ſe forment que dans des lieux arides, & dénués d'arbres & de plantes ; de ſorte qu'on diroit que la nature avoit pris des précautions pour nous dérober ce fatal ſecret. Il ne reſte donc que la circonſtance extraordinaire de quelque Volcan, qui, vomiſſant des matieres métalliques en fu-

ſion, aura donné aux obſervateurs l'idée d'imiter cette opération de la nature ; encore faut-il leur ſuppoſer bien du courage & de la prévoyance pour entreprendre un travail auſſi pénible, & enviſager d'auſſi loin les avantages qu'ils en pouvoient retirer : ce qui ne convient guères qu'à des eſprits déja plus exercés que ceux-ci ne le devoient être.

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu longtems avant que la pratique en fût établie ; & il n'eſt guéres poſſible que les hommes, ſans ceſſe occupés à tirer leur ſubſiſtance des arbres & des plantes, n'euſſent aſſez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la génération des végétaux : mais leur induſtrie ne ſe tourna probablement que fort tard de ce côté-là ; ſoit parce que les arbres qui, avec la chaſſe & la pêche, fourniſſoient à leur nourriture, n'avoient pas beſoin de leurs ſoins ; ſoit faute de connoître l'uſage du bled, ſoit faute d'inſtrumens pour le cultiver, ſoit faute de prévoyance pour le beſoin à venir, ſoit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le fruit de leur travail. Devenus plus induſtrieux, on peut croire qu'avec des

pierres aiguës, & des bâtons pointus ils commencerent par cultiver quelques légumes ou racines autour de leurs cabanes, long-temps avant que de ſçavoir préparer le bled, & d'avoir les inſtrumens néceſſaires pour la culture en grand; ſans compter que, pour ſe livrer à cette occupation & enſemencer des terres, il faut ſe réſoudre à perdre d'abord quelque choſe pour gagner beaucoup dans la ſuite; précaution fort éloignée du tour d'eſprit de l'homme ſauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien de la peine à ſonger le matin à ſes beſoins du ſoir.

L'invention des autres arts fut donc néceſſaire pour forcer le genre humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre & forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à ſe multiplier, moins il y eut de mains employées à fournir à la ſubſiſtance commune, ſans qu'il y eût moins de bouches pour la conſommer; & comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouverent enfin le ſecret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De-là naquirent, d'un côté, le labourage & l'a-

griculture; &, de l'autre, l'art de travailler les métaux, & d'en multiplier les uſages.

De la culture des terres s'enſuivit néceſſairement leur partage ; & , de la propriété une fois reconnue , les premieres regles de juſtice : car pour rendre à chacun le ſien , il faut que chacun puiſſe avoir quelque choſe ; de plus les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir , & ſe voyant tous quelques biens à perdre , il n'y en avoit aucun qui n'eût à craindre pour ſoi la repréſaille des torts qu'il pouvoit faire à autrui. Cette origine eſt d'autant plus naturelle , qu'il eſt impoſſible de concevoir l'idée de la propriété naiſſante, d'ailleurs que de la main d'œuvre : car on ne voit pas ce que , pour s'approprier les choſes qu'il n'a point faites , l'homme y peut mettre de plus que ſon travail. C'eſt le ſeul travail qui , donnant droit au cultivateur ſur le produit de la terre qu'il a labourée , lui en donne par conſéquent ſur le fonds , au moins juſqu'à la récolte , & ainſi d'année en année ; ce qui faiſant une poſſeſſion continue , ſe transforme aiſément en propriété. Lorſque les Anciens , dit Grotius , ont donné à Cérès l'épithète

de légiſlatrice, & à une fête célébrée en ſon honneur, le nom de Theſmophories, ils ont fait entendre par-là que le partage des terres a produit une nouvelle ſorte de droit; c'eſt-à dire, le droit de propriété, différent de celui qui réſulte de la loi naturelle.

Les choſes en cet état euſſent pu demeurer égales, ſi les talens euſſent été égaux, & que, par exemple, l'emploi du fer & la conſommation des denrées euſſent toujours fait une balance exacte; mais la proportion que rien ne maintenoit, fut bien-tôt rompue; le plus fort faiſoit plus d'ouvrage; le plus adroit tiroit meilleur parti du ſien; le plus ingénieux trouvoit des moyens d'abréger le travail; le Laboureur avoit plus beſoin de fer, ou le forgeron plus beſoin de bled, & en travaillant également, l'un gagnoit beaucoup, tandis que l'autre avoit peine à vivre. C'eſt ainſi que l'inégalité naturelle ſe déploie inſenſiblement avec celle de combinaiſon, & que les différences des hommes, développées par celles des circonſtances, ſe rendent plus ſenſibles, plus permanentes dans leurs effets, & commencent à influer dans la même proportion ſur le ſort des particuliers.

Les choſes étant parvenues à ce point, il eſt facile d'imaginer le reſte. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention ſucceſſive des autres arts, le progrès des langues, l'épreuve & l'emploi des talens, l'inégalité des fortunes, l'uſage ou l'abus des richeſſes, ni tous les détails qui ſuivent ceux-ci & que chacun peut aiſément ſuppléer. Je me bornerai ſeulement à jetter un coup-d'œil ſur le genre humain placé dans ce nouvel ordre de choſes.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire & l'imagination en jeu, l'amour-propre intéreſſé, la raiſon rendue active & l'eſprit arrivé preſqu'au terme de la perfection dont il eſt ſuſceptible. Voilà toute les qualités naturelles miſes en action, le rang & le ſort de chaque homme établi, non-ſeulement ſur la quantité des biens & le pouvoir de ſervir ou de nuire, mais ſur l'eſprit, la beauté, la force ou l'adreſſe, ſur le mérite ou les talens; & ces qualités étant les ſeules qui pouvoient attirer de la conſidération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. Il fallut pour ſon avantage ſe montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Etre & paroître de-

vinrent deux chofes tout-à-fait différentes ; & de cette diftinction fortirent le fafte impofant, la rufe trompeufe, & tous les vices qui en font le cortége. D'un autre côté, de libre & indépendant qu'étoit auparavant l'homme, le voilà par une multitude de nouveaux befoins affujetti, pour ainfi dire, à toute la nature, & fur-tout à fes femblables, dont il devient l'efclave en un fens, même en devenant leur maître ; riche, il a befoin de leurs fervices ; pauvre, il a befoin de leur fecours, & la médiocrité ne le met point en état de fe paffer d'eux. Il faut donc qu'il cherche fans ceffe à les intéreffer à fon fort, & à leur faire trouver en effet ou en apparence leur profit à travailler pour le fien : ce qui le rend fourbe & artificieux avec les uns, impérieux & dur avec les autres, & le met dans la néceffité d'abufer tous ceux dont il a befoin, quand il ne peut s'en faire craindre, & qu'il ne trouve pas fon intérêt à les fervir utilement. Enfin l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever fa fortune relative, moins par un véritable befoin que pour fe mettre au-deffus des autres, infpire à tous les hommes un noir penchant à fe nuire mutuellement,

une jalousie secrette d'autant plus dangereuse que, pour faire son coup plus en sûreté, elle prend souvent le masque de la bienveuillance; en un mot, concurrence & rivalité d'une part; de l'autre, opposition d'intérêts; & toujours le desir caché de faire son profit aux dépens d'autrui : tous ces maux sont le premier effet de la propriété & le cortège inséparable de l'inégalité naissante.

Avant qu'on eût inventé les signes représentatifs des richesses, elles ne pouvoient gueres consister qu'en terres & en bestiaux, les seuls biens réels que les hommes puissent posséder. Or quand les héritages se furent accrûs en nombre & en étendue au point de couvrir le sol entier & de se toucher tous, les uns ne purent plus s'aggrandir qu'aux dépens des autres, & les surnuméraires, que la foiblesse ou l'indolence avoient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que, tout changeant autour d'eux, eux seuls n'avoient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur subsistance de la main des riches; & de-là commencerent à naître, selon les divers caractères des uns & des autres, la domina-

tion & la ſervitude, ou la violence & les rapines. Les riches, de leur côté, connurent à peine le plaiſir de dominer, qu'ils dédaignerent bien-tôt tous les autres, & ſe ſervant de leurs anciens eſclaves pour en ſoumettre de nouveaux, ils ne ſongerent qu'à ſubjuguer & aſſervir leurs voiſins; ſemblables à ces loups affamés, qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture & ne veulent plus que dévorer des hommes.

C'eſt ainſi que, les plus puiſſans, ou les plus miſérables, ſe faiſant de leur force ou de leurs beſoins une ſorte de droit au bien d'autrui, équivalent, ſelon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut ſuivie du plus affreux déſordre: c'eſt ainſi que les uſurpations des riches, les brigandages des pauvres, les paſſions effrénées de tous étouffant la pitié naturelle & la voix encore foible de la juſtice, rendirent les hommes avares, ambitieux & méchans. Il s'élevoit entre le droit du plus fort & le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne ſe terminoit que par des combats & des meurtres(*d.) (*d.) La ſociété naiſſante fit place au plus horrible état de guerre: le genre humain

avili & déſolé, ne pouvant plus retourner ſur ſes pas, ni renoncer aux acquiſitions malheureuſes qu'il avoit faites, & ne travaillant qu'à ſa honte, par l'abus des facultés qui l'honorent, ſe mit lui-même à la veille de ſa ruine.

Attonitus novitate mali, diveſque, miſerque,
Effugere optat opes, & quæ modò voverat, odit.

Il n'eſt pas poſſible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions ſur une ſituation auſſi miſérable, & ſur les calamités dont ils étoient accablés. Les riches ſur-tout dûrent bientôt ſentir combien leur étoit déſavantageuſe une guerre perpétuelle dont ils faiſoient ſeuls tous les frais, & dans laquelle le riſque de la vie étoit commun, & celui des biens particulier. D'ailleurs, quelques couleurs qu'ils puſſent donner à leurs uſurpations, ils ſentoient aſſez qu'elles n'étoient établies que ſur un droit précaire & abuſif, & que n'ayant été acquiſes que par la force, la force pouvoit les leur ôter ſans qu'ils euſſent raiſon de s'en plaindre. Ceux mêmes que la ſeule induſtrie avoit enrichis, ne pouvoient gueres fonder leur propriété ſur de meilleurs titres. Ils avoient beau

dire : c'eſt moi qui ai bâti ce mur, j'ai gagné ce terrein par mon travail. Qui vous a donné les alignemens, leur pouvoit-on répondre, & en vertu de quoi prétendez-vous être payé à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point impoſé ? Ignorez-vous qu'une multitude de vos freres périt ou ſouffre du beſoin de ce que vous avez de trop, & qu'il vous falloit un conſentement exprès & unanime du genre humain pour vous approprier, ſur la ſubſiſtance commune, tout ce qui alloit au-delà de la vôtre ? Deſtitué de raiſons valables pour ſe juſtifier, & de forces ſuffiſantes pour ſe défendre ; écraſant facilement un particulier, mais écraſé lui-même par des troupes de bandits ; ſeul contre tous, & ne pouvant, à cauſe des jalouſies mutuelles, s'unir avec ſes égaux contre des ennemis unis par l'eſpoir commun du pillage, le riche, preſſé par la néceſſité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui ſoit jamais entré dans l'eſprit humain ; ce fut d'employer en ſa faveur les forces mêmes de ceux qui l'attaquoient, de faire ſes défenſeurs de ſes adverſaires, de leur inſpirer d'autres maximes, & de leur donner d'autres inſtitutions qui lui fuſſent auſſi favora-

bles que le droit naturel lui étoit contraire.

Dans cette vûe, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armoit tous les uns contre les autres, qui leur rendoit leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, & où nul ne trouvoit sa sûreté ni dans la pauvreté ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les amener à son but. « Unissons-nous, leur dit-il, pour » garantir de l'oppression les foibles, con» tenir les ambitieux, & assurer à chacun » la possession de ce qui lui appartient; » instituons des reglemens de justice & » de paix auxquels tous soient obligés de » se conformer, qui ne fassent acception » de personne, & qui réparent, en » quelque sorte, les caprices de la fortune » en soumettant également le puissant & » le foible à des devoirs mutuels. En un » mot, au lieu de tourner nos forces » contre nous-mêmes, rassemblons-les » en un pouvoir suprême qui nous gou» verne selon de sages loix, qui protège » & défende tous les membres de l'as» sociation, repousse les ennemis com» muns, & nous maintienne dans une » concorde éternelle ».

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avoient trop d'affaires à démêler entr'eux, pour pouvoir se passer d'arbitres, & trop d'avarice & d'ambition, pour pouvoir long-temps se passer de maîtres. Tous coururent au devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté : car avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement politique, ils n'avoient pas assez d'expérience pour en prévoir les dangers ; les plus capables de pressentir les abus étoient précisément ceux qui comptoient d'en profiter ; & les sages mêmes virent qu'il falloit se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la société & des loix qui donnerent de nouvelles entraves au foible, & de nouvelles forces au riche (*14), détruisirent sans (*14.) retour la liberté naturelle, fixerent pour jamais la loi de la propriété & de l'inégalité ; d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, & pour le profit

de quelques ambitieux assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude & à la misère. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, & comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à son tour. Les sociétés se multipliant ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute la surface de la terre; & il ne fut plus possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug & soustraire sa tête au glaive souvent mal conduit, que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainsi devenu la règle commune des citoyens, la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, sous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce possible & suppléer à la commisération naturelle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avoit d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes ames cosmopolites, qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples, & qui, à l'exemple

l'exemple de l'être ſouverain qui les a créés, embraſſent tout le genre humain dans leur bienveuillance.

Les corps politiques reſtant ainſi entr'eux dans l'état de nature, ſe reſſentirent bientôt des inconvéniens qui avoient forcé les particuliers d'en ſortir; & cet état devint encore plus funeſte entre ces grands corps, qu'il ne l'avoit été auparavant entre les individus dont ils étoient compoſés. De-là ſortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les repréſailles qui font frémir la nature & choquent la raiſon, & tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le ſang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs ſemblables; on vit enfin les hommes ſe maſſacrer par milliers, ſans ſçavoir pourquoi; & il ſe commettoit plus de meurtres en un ſeul jour de combat, & plus d'horreurs à la priſe d'une ſeule ville, qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature durant des ſiecles entiers ſur toute la face de la terre. Tels ſont les premiers effets qu'on entrevoit de la diviſion du genre humain en différentes ſociétés. Revenons à leur inſtitution.

Je ſçais que pluſieurs ont donné d'autres origines aux ſociétés politiques, comme les conquêtes du plus puiſſant ou l'union des foibles; & le choix entre ces cauſes eſt indifférent à ce que je veux établir: cependant celle que je viens d'expoſer me paroît la plus naturelle par les raiſons ſuivantes. 1°. Que dans le premier cas, le droit de conquête n'étant point un droit, n'en a pu fonder aucun autre, le conquérant & les peuples conquis reſtant toujours entr'eux dans l'état de guerre, à moins que la nation remiſe en pleine liberté ne choiſiſſe volontairement ſon vainqueur pour ſon chef. Juſques-là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été fondées que ſur la violence, & que par conſéquent elles ſont nulles par le fait même, il ne peut y avoir dans cette hypothèſe ni véritable ſociété, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2°. Que ces mots de *fort* & de *foible* ſont équivoques dans le ſecond cas; que dans l'intervalle qui ſe trouve entre l'établiſſeme du droit de propriété ou de premier occupant, & celui des gouvernemens politiques, le ſens de ces termes eſt mieux rendu par ceux de *pauvre* & de *riche*,

parce qu'en effet un homme n'avoit point avant les loix d'autre moyen d'assujettir ses égaux qu'en attaquant leur bien, ou leur faisant quelque part du sien. 3°. Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur liberté, ç'eût été une grande folie à eux de s'ôter volontairement le seul bien qui leur restoit, pour ne rien gagner en échange; qu'au contraire les riches étant, pour ainsi dire, sensibles dans toutes les parties de leur bien, il étoit beaucoup plus aisé de leur faire du mal; qu'ils avoient par conséquent plus de précautions à prendre pour s'en garantir, & qu'enfin il est raisonnable de croire qu'une chose a été inventée par ceux à qui elle est utile, plutôt que par ceux à qui elle fait du tort,

Le Gouvernement naissant n'eut point une forme constante & réguliere. Le défaut de Philosophie & d'expérience ne laissoit appercevoir que les inconvéniens présens, & l'on ne songeoit à remédier aux autres qu'à mesure qu'ils se présentoient. Malgré tous les travaux des plus sages Législateurs, l'état politique demeura toujours imparfait, parce qu'il étoit presque l'ouvrage du hazard, & que mal commencé, le temps, en dé-

couvrant les défauts & ſuggérant des remedes, ne put jamais réparer les vices de la conſtitution ; on raccommodoit ſans ceſſe, au lieu qu'il eût fallu commencer par nétoyer l'aire & écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever enſuite un bon édifice. La ſociété ne conſiſta d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les particuliers s'engageoient à obſerver, & dont la communauté ſe rendoit garante envers chacun d'eux. Il fallut que l'expérience montrât combien une pareille conſtitution étoit foible, & combien il étoit facile aux infracteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public ſeul devoit être le témoin & le juge ; il fallut que la loi fût éludée de mille manieres ; il fallut que les inconvéniens & les déſordres ſe multipliaſſent continuellement, pour qu'on ſongeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, & qu'on commît à des Magiſtrats le ſoin de faire obſerver les délibérations du peuple ; car de dire que les chefs furent choiſis avant que la confédération fût faite, & que les miniſtres des loix exiſterent

avant les loix mêmes, c'eſt une ſuppoſition qu'il n'eſt pas permis de combattre ſérieuſement.

Il ne ſeroit pas plus raiſonnable de croire que les peuples ſe ſont d'abord jettés entre les bras d'un maître abſolu, ſans conditions & ſans retour, & que le premier moyen de pourvoir à la ſûreté commune qu'aient imaginé des hommes fiers & indomptés, a été de ſe précipiter dans l'eſclavage. En effet, pourquoi ſe ſont-ils donné des ſupérieurs, ſi ce n'eſt pour les défendre contre l'oppreſſion, & protéger leurs biens, leur liberté & leurs vies, qui ſont, pour ainſi dire, les élémens conſtitutifs de leur être? Or dans les relations d'homme à homme, le pis qui puiſſe arriver à l'un étant de ſe voir à la diſcrétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon ſens de commencer par ſe dépouiller entre les mains d'un chef des ſeules choſes, pour la conſervation deſquelles ils avoient beſoin de ſon ſecours? Quel équivalent eût-il pu leur offrir pour la conceſſion d'un ſi beau droit? Et, s'il eût oſé l'exiger ſous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas auſſi tôt reçu la réponſe de l'Apologue: que nous fera de plus l'en-

nemi? Il est donc incontestable, (& c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique) que les peuples se sont donné des chefs pour défendre leur liberté & non pour les asservir. *Si nous avons un Prince*, disoit Pline à Trajan, *c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un maître.*

Les politiques font sur l'amour de la liberté les mêmes sophismes que les Philosophes ont faits sur l'état de nature; par les choses qu'ils voient, ils jugent des choses très différentes qu'ils n'ont pas vues, & ils attribuent aux hommes un penchant naturel à la servitude, par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont sous les yeux supportent la leur; sans songer qu'il en est de la liberté comme de l'innocence & de la vertu, dont on ne sent le prix qu'autant qu'on en jouit soi-même, & dont le goût se perd si-tôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, disoit Brasidas à un Satrape qui comparoit la vie de Sparte à celle de Persépolis; mais tu ne peux connoître les plaisirs du mien.

Comme un coursier indompté hérisse ses crins, frappe la terre du pied & se débat impétueusement à la seule approche du mords, tandis qu'un cheval dres-

fé fouffre patiemment la verge & l'éperon, l'homme barbare ne plie point fa tête au joug que l'homme civilifé porte fans murmure ; & il préfére la plus orageufe liberté à un affujettiffement tranquille. Ce n'eft donc pas par l'aviliffement des peuples affervis, qu'il faut juger des difpofitions naturelles de l'homme pour ou contre la fervitude, mais par les prodiges qu'ont fait tous les peuples libres pour fe garantir de l'oppreffion. Je fçais que les premiers ne font que vanter fans ceffe la paix & le repos dont ils jouiffent dans leurs fers, & que *miferrimam fervitutem pacem appellant :* mais quand je vois les autres facrifier les plaifirs, le repos, la richeffe, la puiffance & la vie même à la confervation de ce feul bien fi dédaigné de ceux qui l'ont perdu; quand je vois des animaux nés libres & abhorrant la captivité, fe brifer la tête contre les barreaux de leur prifon ; quand je vois des multitudes de Sauvages tout nuds méprifer les voluptés Européennes & braver la faim, le feu, le fer & la mort, pour ne conferver que leur indépendance, je fens que ce n'eft pas à des efclaves qu'il appartient de raifonner de liberté.

Quant à l'autorité paternelle dont plusieurs ont fait dériver le gouvernement absolu & toute la société, sans recourir aux preuves contraires de Locke & de Sidney, il suffit de remarquer que rien au monde n'est plus éloigné de l'esprit féroce du despotisme, que la douceur de cette autorité qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit, qu'à l'utilité de celui qui commande; que, par la loi de nature, le pere n'est le maître de l'enfant qu'aussi long-temps que son secours lui est nécessaire; qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux, & qu'alors le fils parfaitement indépendant du pere ne lui doit que du respect, & non de l'obéissance : car la reconnoissance est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger. Au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel, il falloit dire au contraire que c'est d'elle que ce pouvoir tire sa principale force : un individu ne fut reconnu pour le pere de plusieurs, que quand ils resterent assemblés autour de lui. Les biens du pere, dont il est véritablement le maître, sont les liens qui retiennent ses enfans dans sa dépendance, & il

peut ne leur donner part à sa succession, qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle déférence à ses volontés, Or, loin que les sujets aient quelque faveur semblable à attendre de leur despote, comme ils lui appartiennent en propre, eux & tout ce qu'ils possedent, ou du moins qu'il le prétend ainsi, ils sont réduits à recevoir comme une faveur ce qu'il leur laisse de leur propre bien; il fait justice quand il les dépouille; il fait grace quand il les laisse vivre.

En continuant d'examiner ainsi les faits par le droit, on ne trouveroit pas plus de solidité que de vérité dans l'établissement volontaire de la tyrannie; & il seroit difficile de montrer la validité d'un contrat qui n'obligeroit qu'une des parties, où l'on mettroit tout d'un côté & rien de l'autre, & qui ne tourneroit qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce systême odieux est bien éloigné d'être même aujourd'hui celui des sages & bons monarques, & sur-tout des Rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs Edits, & en particulier dans le passage suivant d'un écrit célèbre, publié en 1667, au nom & par les ordres de Louis XIV. *Qu'on ne dise donc*

point que le Souverain ne ſoit pas ſujet aux loix de ſon Etat, puiſque la propoſition contraire eſt une vérité du droit des gens que la flatterie a quelque-fois attaquée, mais que les bons Princes ont toujours défendue comme une Divinité tutélaire de leurs Etats. Combien eſt-il plus légitime de dire avec le ſage Platon, que la parfaite félicité d'un Royaume eſt qu'un Prince ſoit obéi de ſes ſujets, que le Prince obéiſſe à la loi, & que la loi ſoit droite & toujours dirigée au bien public! Je ne m'arrêterai point à rechercher ſi, la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'eſt pas dégrader ſa nature, ſe mettre au niveau des bêtes eſclaves de l'inſtinct, offenſer même l'auteur de ſon être, que de renoncer ſans réſerve au plus précieux de tous ſes dons, que de ſe ſoumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire à un maître féroce ou inſenſé; & ſi cet ouvrier ſublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer ſon plus bel ouvrage. Je demanderai ſeulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eux-mêmes juſqu'à ce point, ont pu ſoumettre leur poſtérité à la même ignominie, & renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libé-

ralité, & ſans leſquels la vie même eſt onéreuſe à tous ceux qui en ſont dignes ?

Puffendorf dit que, tout de même qu'on transfere ſon bien à autrui par des conventions & des contrats, on peut auſſi ſe dépouiller de ſa liberté en faveur de quelqu'un. C'eſt-là, ce me ſemble, un fort mauvais raiſonnement : car premierement le bien que j'aliene me devient une choſe tout-à-fait étrangere, & dont l'abus m'eſt indifférent ; mais il m'importe qu'on n'abuſe point de ma liberté, & je ne puis, ſans me rendre coupable du mal qu'on me forcera de faire, m'expoſer à devenir l'inſtrument du crime : de plus, le droit de propriété n'étant que de convention & d'inſtitution humaine, tout homme peut à ſon gré diſpoſer de ce qu'il poſſede ; mais il n'en eſt pas de même des dons eſſentiels de la nature, tels que la vie & la liberté, dont il eſt permis à chacun de jouir, & dont il eſt au moins douteux qu'on ait droit de ſe dépouiller : en s'ôtant l'une, on dégrade ſon être, en s'ôtant l'autre, on l'anéantit autant qu'il eſt en ſoi ; & comme nul bien temporel ne peut dédommager de l'une & de l'autre, ce ſeroit offenſer à la fois la nature & la raiſon, que d'y renoncer

à quelque prix que ce fût. Mais quand on pourroit aliéner ſa liberté comme ſes biens, la différence ſeroit très grande pour les enfans qui ne jouiſſent des biens du pere que par tranſmiſſion de ſon droit; au lieu que, la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parens n'ont eu aucun droit de les en dépouiller; de ſorte que, comme pour établir l'eſclavage il a fallu faire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit; & les Juriſconſultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'une eſclave naîtroit eſclave, ont décidé en d'autres termes, qu'un homme ne naîtroit pas homme.

Il me paroît donc certain que non ſeulement les gouvernemens n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en eſt que la corruption, le terme extrême, & qui le ramene enfin à la ſeule loi du plus fort dont ils furent d'abord le remede, mais encore que, quand même ils auroient ainſi commencé, ce pouvoir, étant par ſa nature illégitime, n'a pu ſervir de fondement aux droits de la ſociété, ni par conſéquent à l'inégalité d'inſtitution.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches qui ſont encore à faire ſur la nature du pacte fondamental de tout gouvernement, je me borne, en ſuivant l'opinion commune, à conſidérer ici l'établiſſement du corps politique comme un vrai contrat entre le peuple & les chefs qu'il ſe choiſit ; contrat par lequel les deux parties s'obligent à l'obſervation des loix qui y ſont ſtipulées & qui forment les liens de leur union. Le peuple ayant, au ſujet des relations ſociales, réuni toutes ſes volontés en une ſeule, tous les articles ſur leſquels cette volonté s'explique deviennent autant de loix fondamentales qui obligent tous les membres de l'État ſans exception, & l'une deſquelles regle le choix & le pouvoir des Magiſtrats chargés de veiller à l'exécution des autres. Ce pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la conſtitution, ſans aller juſqu'à la changer. On y joint des honneurs qui rendent reſpectables les loix & leurs Miniſtres, & pour ceux-ci perſonnellement des prérogatives qui les dédommagent des pénibles travaux que coûte une bonne adminiſtration. Le Magiſtrat, de ſon côté, s'oblige à n'uſer du pouvoir

qui lui eſt confié, que ſelon l'intention des commettans, à maintenir chacun dans la paiſible jouiſſance de ce qui lui appartient, & à préférer en toute occaſion l'utilité publique à ſon propre intérêt.

Avant que l'expérience eût montré, ou que la connoiſſance du cœur humain eût fait prévoir les abus inévitables d'une telle conſtitution, elle dut paroître d'autant meilleure, que ceux qui étoient chargés de veiller à ſa conſervation, y étoient eux-mêmes les plus intéreſſés : car la magiſtrature & ſes droits n'étant établis que ſur les loix fondamentales, auſſi-tôt qu'elles ſeroient détruites, les Magiſtrats ceſſeroient d'être légitimes, le peuple ne ſeroit plus tenu de leur obéir ; & comme ce n'auroit pas été le Magiſtrat, mais la loi qui auroit conſtitué l'eſſence de l'État, chacun rentreroit de droit dans ſa liberté naturelle.

Pour peu qu'on y réfléchît attentivement, ceci ſe confirmeroit par de nouvelles raiſons ; &, par la nature du contrat, on verroit qu'il ne ſçauroit être irrévocable : car s'il n'y avoit point de pouvoir ſupérieur qui pût être garant de la fidélité des contractans, ni les forcer à

remplir leurs engagemens réciproques, les parties demeureroient ſeuls juges dans leur propre cauſe, & chacune d'elles auroit toujours le droit de renoncer au contrat, ſi-tôt qu'elle trouveroit que l'autre en enfreint les conditions, ou qu'elles ceſſeroient de lui convenir. C'eſt ſur ce principe qu'il ſemble que le droit d'abdiquer peut être fondé. Or, à ne conſidérer, comme nous faiſons, que l'inſtitution humaine, ſi le Magiſtrat qui a tout le pouvoir en main & qui s'approprie tous les avantages du contrat, avoit pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raiſon le peuple, qui paye toutes les fautes des chefs, devroit avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les diſſenſions affreuſes, les déſordres infinis qu'entraîneroit néceſſairement ce dangereux pouvoir, montrent, plus que toute autre choſe, combien les gouvernemens humains avoient beſoin d'une baſe plus ſolide que la ſeule raiſon, & combien il étoit néceſſaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité ſouveraine un caractere ſacré & inviolable, qui ôtât aux ſujets le funeſte droit d'en diſpoſer. Quand la Religion n'auroit fait

que ce bien aux hommes, c'en seroit assez pour qu'ils dussent tous la chérir & l'adopter, même avec ses abus; puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler : mais suivons le fil de notre hypothèse.

Les diverses formes des gouvernemens tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouvèrent entre les particuliers au moment de l'institution. Un homme étoit-il éminent en pouvoir, en vertu, en richesses ou en crédit; il fut seul élu Magistrat, & l'État devint monarchique. Si plusieurs, à-peu-près égaux entr'eux, l'emportoient sur tous les autres, ils furent élus conjointement, & l'on eut une aristocratie. Ceux dont la fortune ou les talens étoient moins disproportionnés, & qui s'étoient le moins éloignés de l'état de nature, garderent en commun l'administration suprême & formerent une démocratie. Le temps vérifia laquelle de ces formes étoit la plus avantageuse aux hommes. Les uns resterent uniquement soumis aux loix, les autres obéirent bien-tôt à des maîtres. Les citoyens voulurent garder leur liberté; les sujets ne songerent qu'à l'ôter à

leurs voisins, ne pouvant souffrir que d'autres jouissent d'un bien dont ils ne jouissoient plus eux-mêmes. En un mot, d'un côté furent les richesses & les conquêtes, & de l'autre le bonheur & la vertu.

Dans ces divers gouvernemens, toutes les Magistratures furent d'abord électives ; & quand la richesse ne l'emportoit pas, la préférence étoit accordée au mérite qui donne un ascendant naturel, & à l'âge qui donne l'expérience dans les affaires & le sang-froid dans les délibérations. Les Anciens des Hébreux, les Gérontes de Sparte, le Sénat de Rome, & l'étymologie même de notre mot *Seigneur*, montrent combien autrefois la vieillesse étoit respectée. Plus les élections tomboient sur des hommes avancés en âge, plus elles devenoient fréquentes, & plus leurs embarras se faisoient sentir ; les brigues s'introduisirent, les factions se formèrent, les partis s'aigrirent, les guerres civiles s'allumerent, enfin le sang des citoyens fut sacrifié au prétendu bonheur de l'État ; & l'on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des temps antérieurs. L'ambition des principaux profita

de ces circonſtances pour perpétuer leurs charges dans leurs familles : le peuple, déjà accoutumé à la dépendance, au repos & aux commodités de la vie, & déjà hors d'état de briſer ſes fers, conſentit à laiſſer augmenter ſa ſervitude pour affermir ſa tranquillité; & c'eſt ainſi que les chefs,devenus héréditaires, s'accoutumerent à regarder leur magiſtrature comme un bien de famille, à ſe regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'État dont ils n'étoient d'abord que les officiers, à appeller leurs concitoyens leurs eſclaves, à les compter comme du bétail au nombre des choſes qui leur appartenoient, & à s'appeller eux-mêmes égaux aux Dieux & Rois des Rois.

Si nous ſuivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établiſſement de la loi & du droit de propriété fut ſon premier terme, l'inſtitution de la magiſtrature le ſecond; que le troiſieme & dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire : en ſorte que l'état de riche & de pauvre fut autoriſé par la premiere époque, celui de puiſſant & de foible par la ſeconde, &

par la troiſieme celui de maître & d'eſclave, qui eſt le dernier degré de l'inégalité, & le terme auquel aboutiſſent enfin tous les autres, juſqu'à ce que de nouvelles révolutions diſſolvent tout-à-fait le gouvernement ou le rapprochent de l'inſtitution légitime.

Pour comprendre la néceſſité de ce progrès, il faut moins conſidérer les motifs de l'établiſſement du corps politique, que la forme qu'il prend dans ſon exécution, & les inconvéniens qu'il entraîne après lui : car les vices qui rendent néceſſaires les inſtitutions ſociales, ſont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable; & comme, excepté la ſeule Sparte, où la loi veilloit principalement à l'éducation des enfans, & où Lycurgue établit des mœurs qui le diſpenſoient preſque d'y ajoûter des loix, les loix, en général moins fortes que les paſſions, contiennent les hommes ſans les changer; il ſeroit aiſé de prouver que tout gouvernement qui, ſans ſe corrompre ni s'altérer, marcheroit toujours exactement ſelon la fin de ſon inſtitution, auroit été inſtitué ſans néceſſité, & qu'un pays où perſonne n'éluderoit les loix & n'abuſeroit de la magiſtrature,

n'auroit besoin ni de Magistrats ni de loix.

Les distinctions politiques amenent nécessairement des distinctions civiles. L'inégalité croissant entre le peuple & ses chefs, se fait bientôt sentir parmi les particuliers, & s'y modifie en mille manieres selon les passions, les talens & les occurrences. Le Magistrat ne sçauroit usurper un pouvoir illégitime, sans se faire des créatures auxquelles il est forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne se laissent opprimer qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition, & regardant plus au-dessous qu'au-dessus d'eux, la domination leur devient plus chere que l'indépendance, & qu'ils consentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour. Il est très-difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander; & le politique le plus adroit ne viendroit pas à bout d'assujettir des hommes qui ne voudroient qu'être libres; mais l'inégalité s'étend sans peine parmi des ames ambitieuses & lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune, & à dominer ou servir presque indifféremment, selon qu'elle leur de-

vient favorable ou contraire. C'eſt ainſi qu'il dut venir un temps où les yeux du peuple furent faſcinés à tel point que ſes conducteurs n'avoient qu'à dire au plus petit des hommes : *Sois grand, toi & toute ta race* ; auſſi-tôt il paroiſſoit grand à tout le monde, ainſi qu'à ſes propres yeux ; & ſes deſcendans s'élevoient encore à meſure qu'ils s'éloignoient de lui ; plus la cauſe étoit reculée & incertaine, plus l'effet augmentoit ; plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille, & plus elle devenoit illuſtre.

Si c'étoit ici le lieu d'entrer en des détails, j'expliquerois facilement comment l'inégalité de crédit & d'autorité devient inévitable entre les particuliers (*15), [*15.] ſi-tôt que, réunis en une même ſociété, ils ſont forcés de ſe comparer entr'eux, & de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'uſage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres. Ces différences ſont de pluſieurs eſpeces ; mais en général la richeſſe, la nobleſſe ou le rang, la puiſſance & le mérite perſonnel, étant les diſtinctions principales par leſquelles on ſe meſure dans la ſociété, je prouverois que l'accord, ou le conflit de ces forces diverſes eſt l'indication la

plus sûre d'un État bien ou mal constitué : je ferois voir qu'entre ces quatre sortes d'inégalités, les qualités personnelles étant l'origine de toutes les autres, la richesse est la derniere à laquelle elles se réduisent à la fin, parce qu'étant la plus immédiatement utile au bien être & la plus facile à communiquer, on s'en sert aisément pour acheter tout le reste. Observation qui peut faire juger assez exactement de la mesure dont chaque peuple s'est éloigné de son institution primitive, & du chemin qu'il a fait vers le terme de la corruption. Je remarquerois combien ce desir universel de réputation, d'honneurs & de préférences, qui nous dévore tous, exerce & compare les talens & les forces, combien il excite & multiplie les passions, & combien, rendant tous les hommes concurrens, rivaux ou plutôt ennemis, il cause tous les jours de revers, de succès & de catastrophes de toute espèce, en faisant courir la même lice à tant de prétendans. Je montrerois que c'est à cette ardeur de faire parler de soi, à cette fureur de se distinguer qui nous tient presque toujours hors de nous-mêmes, que nous devons ce qu'il y a de meilleur

& de pire parmi les hommes, nos vertus & nos vices, nos ſciences & nos erreurs, nos conquérans & nos Philoſophes; c'eſt à dire, une multitude de mauvaiſes choſes ſur un petit nombre de bonnes. Je prouverois enfin que, ſi l'on voit une poignée de puiſſans & de riches au faîte des grandeurs & de la fortune, tandis que la foule rempe dans l'obſcurité & dans la miſere, c'eſt que les premiers n'eſtiment les choſes dont ils jouiſſent, qu'autant que les autres en ſont privés, & que, ſans changer d'état, ils ceſſeroient d'être heureux, ſi le peuple ceſſoit d'être miſérable.

Mais ces détails ſeroient ſeuls la matiere d'un ouvrage conſidérable dans lequel on péſeroit les avantages & les inconvéniens de tout gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, & où l'on dévoileroit toutes les faces différentes ſous leſquelles l'inégalité s'eſt montrée juſqu'à ce jour, & pourra ſe montrer dans les ſiecles futurs, ſelon la nature de ces gouvernemens, & les révolutions que le temps y amenera néceſſairement. On verroit la multitude opprimée audedans par une ſuite des précautions mêmes qu'elle avoit priſes contre ce qui la

menaçoit au-dehors; on verroit l'oppreſſion s'accroître continuellement ſans que les opprimés puſſent jamais ſçavoir quel terme elle auroit, ni quels moyens légitimes il leur reſteroit pour l'arrêter; on verroit les droits des citoyens & les libertés nationales s'éteindre peu-à-peu, & les réclamations des foibles traitées de murmures ſéditieux; on verroit la politique reſtreindre à une portion mercénaire du peuple, l'honneur de défendre la cauſe commune; on verroit de-là ſortir la néceſſité des impôts, le cultivateur découragé quitter ſon champ, même durant la paix & laiſſer la charrue pour ceindre l'épée; on verroit naître les regles funeſtes & biſarres du point-d'honneur; on verroit les défenſeurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir ſans ceſſe le poignard levé ſur leurs concitoyens; & il viendroit un temps où l'on les entendroit dire à l'oppreſſeur de leur pays :

PECTORE *ſi fratris gladium juguloque parentis*
Condere me jubeas, gravidæque in viſcera partu
Conjugis, invitâ peragam tamen omnia dextrâ.

De l'extrême inégalité des conditions & des fortunes, de la diverſité des paſſions

passions & des talens, des arts inutiles, des arts pernicieux, des sciences frivoles sortiroient des foules de préjugés, également contraires à la raison, au bonheur & à la vertu; on verroit fomenter par les chefs tout ce qui peut affoiblir des hommes rassemblés en les désunissant; tout ce qui peut donner à la société un air de concorde apparente, & y semer un germe de division réelle; tout ce qui peut inspirer aux différens ordres une défiance & une haîne mutuelle par l'opposition de leurs droits & de leurs intérêts, & fortifier par conséquent le pouvoir qui les contient tous.

C'est du sein de ce désordre & de ces révolutions que le despotisme élevant par degrés sa tête hideuse, & dévorant tout ce qu'il auroit apperçu de bon & de sain dans toutes les parties de l'Etat, parviendroit enfin à fouler aux pieds les loix & le peuple, & à s'établir sur les ruines de la république. Les temps qui précéderoient ce dernier changement, seroient des temps de troubles & de calamités; mais à la fin, tout seroit englouti par le monstre, & les peuples n'auroient plus de chefs ni de loix, mais seulement des tyrans. Dès

cet inſtant auſſi il ceſſeroit d'être queſtion de mœurs & de vertu : car par-tout où regne le deſpotiſme, *cui ex honeſto nulla eſt ſpes*, il ne ſouffre aucun autre maître ; ſi-tôt qu'il parle, il n'y a ni probité ni devoir à conſulter, & la plus aveugle obéiſſance eſt la ſeule vertu qui reſte aux eſclaves.

C'eſt ici le dernier terme de l'inégalité, & le point extrême qui ferme le cercle, & touche au point d'où nous ſommes partis : c'eſt ici que tous les particuliers redeviennent égaux, parce qu'ils ne ſont rien ; & que les ſujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre regle que ſes paſſions, les notions du bien & les principes de la juſtice s'évanouiſſent derechef. C'eſt ici que tout ſe ramene à la ſeule loi du plus fort, & par conſéquent à un nouvel état de nature, différent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un étoit l'état de nature dans ſa pureté, & que ce dernier eſt le fruit d'un excès de corruption. Il y a ſi peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, & le contrat de gouvernement eſt tellement diſſout par le deſpotiſme, que le deſpote n'eſt le maître qu'auſſi longtemps

qu'il eſt le plus fort, & que, ſi-tôt qu'on peut l'expulſer, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un Sultan, eſt un acte auſſi juridique, que ceux par leſquels il diſpoſoit, la veille, des vies & des biens de ſes ſujets. La ſeule force le maintenoit, la ſeule force le renverſe, toutes choſes ſe paſſent ainſi ſelon l'ordre naturel; &, quel que puiſſe être l'événement de ces courtes & fréquentes révolutions, nul ne peut ſe plaindre de l'injuſtice d'autrui, mais ſeulement de ſa propre imprudence, ou de ſon malheur.

En découvrant & ſuivant ainſi les routes oubliées & perdues qui, de l'état naturel, ont dû mener l'homme à l'état civil; en rétabliſſant, avec les poſitions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le temps qui me preſſe m'a fait ſupprimer, ou que l'imagination ne m'a point ſuggérées, tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé de l'eſpace immenſe qui ſépare ces deux états. C'eſt dans cette lente ſucceſſion des choſes, qu'il verra la ſolution d'une infinité de problêmes de morale & de politique que les philo-

ſophes ne peuvent réſoudre. Il ſentira que, le genre humain d'un âge n'étant pas le genre humain d'un autre âge, la raiſon pourquoi Diogène ne trouvoit point d'hommes, c'eſt qu'il cherchoit parmi ſes contemporains l'homme d'un temps qui n'étoit plus. Caton, dira-t-il, périt avec Rome & la liberté, parce qu'il fut déplacé dans ſon ſiécle; & le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plutôt. En un mot, il expliquera comment l'ame & les paſſions humaines, s'altérant inſenſiblement, changent, pour ainſi dire, de nature; pourquoi nos beſoins & nos plaiſirs changent d'objets à la longue; pourquoi, l'homme originel s'évanouiſſant par degrés, la ſociété n'offre plus aux yeux du ſage qu'un aſſemblage d'hommes artificiels & de paſſions factices qui ſont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, & n'ont aucun vrai fondement dans la nature. Ce que la réflexion nous apprend là-deſſus, l'obſervation le confirme parfaitement: l'homme ſauvage & l'homme policé different tellement par le fond du cœur & des inclinations, que ce qui fait le bon-

heur ſuprême de l'un réduiroit l'autre au déſeſpoir. Le premier ne reſpire que le repos & la liberté ; il ne veut que vivre & reſter oiſif ; & l'ataraxie même du Stoïcien n'approche pas de ſa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen toujours actif ſue, s'agite, ſe tourmente ſans ceſſe pour chercher des occupations encore plus laborieuſes : il travaille juſqu'à la mort, il y court même pour ſe mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité. Il fait ſa cour aux grands qu'il hait & aux riches qu'il mépriſe ; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les ſervir ; il ſe vante orgueilleuſement de ſa baſſeſſe & de leur protection ; & fier, de ſon eſclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel ſpectacle pour un Caraïbe, que les travaux pénibles & enviés d'un Miniſtre Européen ! Combien de morts cruelles ne préféreroit pas cet indolent Sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui ſouvent n'eſt pas même adoucie par le plaiſir de bien faire ? Mais pour voir le but de tant de ſoins, il faudroit que ces mots, *puiſſance* & *réputation*, euſſent un ſens

dans ſon eſprit ; qu'il apprît qu'il y a une ſorte d'hommes qui comptent pour quelque choſe les regards du reſte de l'univers, qui ſçavent être heureux & contens d'eux-mêmes ſur le témoignage d'autrui plutôt que ſur le leur propre. Telle eſt, en effet, la véritable cauſe de toutes ces différences : le Sauvage vit en lui-même ; l'homme ſociable, toujours hors de lui, ne ſçait vivre que dans l'opinion des autres ; & c'eſt, pour ainſi dire, de leur ſeul jugement qu'il tire le ſentiment de ſa propre exiſtence. Il n'eſt pas de mon ſujet de montrer comment d'une telle diſpoſition naît tant d'indifférence pour le bien & le mal, avec de ſi beaux diſcours de morale ; comment, tout ſe réduiſant aux apparences, tout devient factice & joué ; honneur, amitié, vertu, & ſouvent juſqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le ſecret de ſe glorifier ; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous ſommes, & n'oſant jamais nous interroger là-deſſus nous-mêmes, au milieu de tant de Philoſophie, d'humanité, de politeſſe & de maximes ſublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur & frivole, de l'honneur ſans vertu, de la

raiſon ſans ſageſſe, & du plaiſir ſans bonheur. Il me ſuffit d'avoir prouvé que ce n'eſt point là l'état originel de l'homme, & que c'eſt le ſeul eſprit de la ſociété, & l'inégalité qu'elle engendre, qui changent & alterent ainſi toutes nos inclinations naturelles.

J'ai tâché d'expoſer l'origine & le progrès de l'inégalité, l'établiſſement & l'abus des ſociétés politiques, autant que ces choſes peuvent ſe déduire de la nature de l'homme par les ſeules lumieres de la raiſon, & indépendamment des dogmes ſacrés qui donnent à l'autorité ſouveraine la ſanction du droit divin. Il ſuit de cet expoſé, que l'inégalité, étant preſque nulle dans l'état de nature, tire ſa force & ſon accroiſſement du développement de nos facultés & des progrès de l'eſprit humain, & devient enfin ſtable & légitime par l'établiſſement de la propriété & des loix. Il ſuit encore que l'inégalité morale, autoriſée par le ſeul droit poſitif, eſt contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité phyſique; diſtinction qui détermine ſuffiſamment ce qu'on doit penſer à cet égard, de la ſorte d'inégalité

qui regne parmi tous les peuples policés ; puiſqu'il eſt manifeſtement contre la loi de nature, de quelque maniere qu'on la définiſſe, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécille conduiſe un homme ſage, & qu'une poignée de gens regorge de ſuperfluités, tandis que la multitude affamée manque du néceſſaire.





NOTES.

DÉDICACE, page IX.

[*1.] HÉRODOTE raconte qu'après le meurtre du faux Smerdis, les sept libérateurs de la Perse s'étant assemblés pour délibérer sur la forme de gouvernement qu'ils donneroient à l'État, Otanès opina fortement pour la République; avis d'autant plus extraordinaire dans la bouche d'un satrape, qu'outre la prétention qu'il pouvoit avoir à l'Empire, les grands craignent plus que la mort une sorte de gouvernement qui les force à respecter les hommes. Otanès, comme on peut bien croire, ne fut point écouté; & voyant qu'on alloit procéder à l'élection d'un Monarque, lui qui ne vouloit ni obéir ni commander, céda volontairement aux au-

tres concurrens ſon droit à la couronne, demandant pour tout dédommagement d'être libre & indépendant, lui & ſa poſtérité; ce qui lui fut accordé. Quand Hérodote ne nous apprendroit pas la reſtriction qui fut miſe à ce privilége, il faudroit néceſſairement la ſuppoſer; autrement Otanès, ne reconnoiſſant aucune ſorte de loi & n'ayant de compte à rendre à perſonne, auroit été tout-puiſſant dans l'État, & plus puiſſant que le Roi même. Mais il n'y avoit gueres d'apparence qu'un homme capable de ſe contenter en pareil cas d'un tel privilége, fût capable d'en abuſer. En effet, on ne voit pas que ce droit ait jamais cauſé le moindre trouble dans le Royaume, ni par le ſage Otanès, ni par aucun de ſes deſcendans.

PRÉFACE, page LI.

[* 2.] Dès mon premier pas je m'appuie avec confiance ſur une de ces autorités reſpectables pour les Philoſophes, parce qu'elles viennent d'une raiſon ſolide & ſublime qu'eux ſeuls ſavent trouver & ſentir.

» Quelque intérêt que nous ayons à nous
» connoître nous-mêmes, je ne ſçais ſi nous ne
» connoiſſons pas mieux tout ce qui n'eſt pas

» nous. Pourvus, par la nature, d'organes » uniquement destinés à notre conservation, » nous ne les employons qu'à recevoir les » impressions étrangeres ; nous ne cher- » chons qu'à nous répandre au dehors, & » à exister hors de nous, trop occupés à » multiplier les fonctions de nos sens & à » augmenter l'étendue extérieure de notre » être, rarement faisons-nous usage de ce » sens intérieur qui nous réduit à nos » vraies dimensions, & qui sépare de nous » tout ce qui n'en est pas. C'est cependant » de ce sens dont il faut nous servir, si nous » voulons nous connoître ; c'est le seul par » lequel nous puissions nous juger ; mais » comment donner à ce sens son activité & » toute son étendue ? Comment dégager » notre ame, dans laquelle il réside, de » toutes les illusions de notre esprit ? Nous » avons perdu l'habitude de l'employer ; elle » est demeurée sans exercice au milieu du » tumulte de nos sensations corporelles ; elle » s'est desséchée par le feu de nos passions ; le » cœur, l'esprit, le sens, tout a travaillé » contr'elle ». *Hist. Nat.* Tom. IV. pag. 151 *de la nature de l'homme.*



DISCOURS, page 81.

[*3.] Les changemens qu'un long usage de marcher sur deux pieds a pu produire dans la conformation de l'homme, les rapports qu'on observe encore entre les bras & les jambes antérieures des quadrupedes, & l'induction tirée de leur maniere de marcher, ont pu faire naître des doutes sur celle qui devoit nous être la plus naturelle. Tous les enfans commencent par marcher à quatre pieds, & ont besoin de notre exemple & de nos leçons pour apprendre à se tenir debout. Il y a même des nations sauvages, tels que les Hottentots, qui, négligeant beaucoup les enfans, les laissent marcher sur les mains si long-temps, qu'ils ont ensuite bien de la peine à les redresser; autant en font les enfans des Caraïbes des Antilles. Il y a divers exemples d'hommes quadrupedes; & je pourrois, entr'autres, citer celui de cet enfant qui fut trouvé en 1344, auprès de Hesse, où il avoit été nourri par des loups, & qui disoit depuis à la Cour du Prince Henri, que, s'il n'eût tenu qu'à lui, il eût mieux aimé retourner avec eux, que de vivre parmi les hommes. Il avoit tellement pris l'habitude de marcher comme ces ani-

maux, qu'il fallut lui attacher des pieces de bois, qui le forçoient à se tenir debout & en équilibre sur ses deux pieds. Il en étoit de même de l'enfant qu'on trouva en 1694, dans les forêts de Lithuanie, & qui vivoit parmi les ours. Il ne donnoit, dit M. de Condillac, aucune marque de raison, marchoit sur ses pieds & sur ses mains, n'avoit aucun langage, & formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme. Le petit sauvage d'Hanovre qu'on mena il y a plusieurs années à la Cour d'Angleterre, avoit toutes les peines du monde à s'assujettir à marcher sur deux pieds; & l'on trouva, en *1719*, deux autres sauvages dans les Pyrénées, qui couroient par les montagnes à la maniere des quadrupedes. Quant à ce qu'on pourroit objecter que c'est se priver de l'usage des mains dont nous tirons tant d'avantages, outre que l'exemple des singes montre que la main peut fort bien être employée des deux manieres, cela prouveroit seulement que l'homme peut donner à ses membres une destination plus commode que celle de la nature, & non que la nature a destiné l'homme à marcher autrement qu'elle ne lui enseigne.

Mais il y a, ce me semble, de beaucoup

meilleures raiſons à dire pour ſoutenir que l'homme eſt un bipede. Premierement, quand on feroit voir qu'il a pu d'abord être conformé autrement que nous le voyons, & cependant devenir enfin ce qu'il eſt, ce n'en ſeroit pas aſſez pour concſure que cela ſe ſoit fait ainſi ; car, après avoir montré la poſſibilité de ces changemens, il faudroit encore, avant que de les admettre, en montrer au moins la vraiſemblance. De plus, ſi les bras de l'homme paroiſſent avoir pu lui ſervir de jambes au beſoin, c'eſt la ſeule obſervation favorable à ce ſyſtême, ſur un grand nombre d'autres qui lui ſont contraires. Les principales ſont; que la maniere dont la tête de l'homme eſt attachée à ſon corps, au lieu de diriger ſa vue horiſontalement, comme l'ont tous les autres animaux, & comme il l'a lui-même en marchant debout, lui eût tenu, marchant à quatre pieds, les yeux directement fichés vers la terre, ſituation très peu favorable à la conſervation de l'individu ; que la queue qui lui manque, & dont il n'a que faire, marchant à deux pieds, eſt utile aux quadrupedes, & qu'aucun d'eux n'en eſt privé ; que le ſein de la femme très bien ſitué pour un bipede qui tient ſon enfant dans ſes bras, l'eſt

ſi mal pour un quadrupede que nul ne l'a placé de cette maniere; que le train de derriere étant d'une exceſſive hauteur à proportion des jambes de devant, ce qui fait que, marchant à quatre, nous nous traînons ſur les genoux, le tout eût fait un animal mal proportionné & marchant peu commodément; que, s'il eût poſé le pied à plat ainſi que la main, il auroit eu dans la jambe poſtérieure une articulation de moins que les autres animaux, ſçavoir, celle qui joint le canon au tibia; & qu'en ne poſant que la pointe du pied, comme il auroit ſans doute été contraint de faire, le tarſe, ſans parler de la pluralité des os qui le compoſent, paroît trop gros pour tenir lieu de canon, & ſes articulations avec le métatarſe & le tibia trop rapprochées, pour donner à la jambe humaine dans cette ſituation la même fléxibilité qu'ont celles des quadrupedes. L'exemple des enfans étant pris dans un âge où les forces naturelles ne ſont point encore développées ni les membres raffermis, ne conclut rien du tout; & j'aimerois autant dire que les chiens ne ſont pas deſtinés à marcher, parce qu'ils ne font que remper quelques ſemaines après leur naiſſance. Les faits particuliers ont encore

peu de force contre la pratique univerſelle de tous les hommes, même des nations qui, n'ayant eu aucune communication avec les autres, n'avoient pu rien imiter d'elles. Un enfant abandonné dans une forêt avant que de pouvoir marcher, & nourri par quelque bête, aura ſuivi l'exemple de ſa nourrice en s'exerçant à marcher comme elle; l'habitude lui aura pu donner des facilités qu'il ne tenoit point de la nature; & comme des manchots parviennent, à force d'exercice, à faire avec leurs pieds tout ce que nous faiſons de nos mains, il ſera parvenu enfin à employer ſes mains à l'uſage des pieds.

Page 83.

[* a.] S'il ſe trouvoit parmi mes lecteurs quelque aſſez mauvais Phyſicien pour me faire des difficultés ſur la ſuppoſition de cette fertilité naturelle de la terre, je vais lui répondre par le paſſage ſuivant:

« COMME les végétaux tirent pour leur
» nourriture beaucoup plus de ſubſtance de
» l'air & de l'eau, qu'ils n'en tirent de la
» terre, il arrive qu'en pourriſſant ils rendent
» à la terre plus qu'ils n'en ont tiré; d'ailleurs
» une forêt détermine les eaux de la pluie en

» arrêtant les vapeurs. Ainſi, dans un bois » que l'on conſerveroit bien long-temps » ſans y toucher, la couche de terre qui ſert » à la végétation, augmenteroit conſidéra- » blement; mais les animaux rendant moins » à la terre qu'ils n'en tirent, & les hom- » mes faiſant des conſommations énormes » de bois & de plantes pour le feu & » pour d'autres uſages, il s'enſuit que la » couche de terre végétale d'un pays ha- » bité doit toujours diminuer & devenir » enfin comme le terrein de l'Arabie pétrée, » & comme celui de tant d'autres provin- » ces de l'Orient, qui eſt en effet le climat » le plus anciennement habité, où l'on ne » trouve que du ſel & des ſables: car le ſel » fixe des plantes & des animaux reſte, tan- » dis que toutes les autres parties ſe vola- » tiliſent ». M. de Buffon, *Hiſt. Nat.*

On peut ajoûter à cela la preuve de fait, par la quantité d'arbres & de plantes de toute eſpèce, dont étoient remplies preſque toutes les iſles déſertes qui ont été découvertes dans ces derniers ſiecles, & par ce que l'hiſtoire nous apprend des forêts immenſes qu'il a fallu abbattre par toute la terre, à meſure qu'elle s'eſt peuplée ou po- licée. Sur quoi je ferai encore les trois re-

marques suivantes : l'une, que, s'il y a une sorte de végétaux qui puissent compenser la déperdition de matiere végétale qui se fait par les animaux, selon le raisonnement de M. de Buffon, ce sont surtout les bois, dont les têtes & les feuilles rassemblent & s'approprient plus d'eaux & de vapeurs, que ne font les autres plantes : la seconde, que la destruction du sol, c'est-à-dire, la perte de la substance propre à la végétation, doit s'accélérer à proportion que la terre est plus cultivée, & que les habitans plus industrieux consomment en plus grande abondance ses productions de toute espèce : ma troisieme & plus importante remarque est, que les fruits des arbres fournissent à l'animal une nourriture plus abondante que ne peuvent faire les autres végétaux : expérience que j'ai faite moi-même, en comparant les produits de deux terreins égaux en grandeur & en qualité, l'un couvert de châtaigniers, & l'autre semé de bled.

Page 83.

[*4.] Parmi les quadrupedes, les deux distinctions les plus universelles des espèces voraces se tirent, l'une de la figure des dents, & l'autre de la conformation des

inteſtins. Les animaux qui ne vivent que de végétaux ont tous les dents plates, comme le cheval, le bœuf, le mouton, le lièvre ; mais les voraces les ont pointues, comme le chat, le chien, le loup, le renard. Et quant aux inteſtins, les frugivores en ont quelques-uns, tel que le colon, qui ne ſe trouvent pas dans les animaux voraces. Il ſemble donc que l'homme, ayant les dents & les inteſtins comme les ont les animaux frugivores, devroit naturellement être rangé dans cette claſſe; & non-ſeulement les obſervations anatomiques confirment cette opinion, mais les monumens de l'antiquité y ſont encore très favorables. » Dicéarque, dit Saint Jérôme, » rapporte dans ſes livres des antiquités » grecques que, ſous le regne de Saturne, » où la terre étoit encore fertile par elle-» même, nul homme ne mangeoit de chair, » mais que tous vivoient des fruits & des » légumes qui croiſſoient naturellement »; (l. 2. *Adv. Jovinian.*) On peut voir par-là que je néglige bien des avantages que je pourrois faire valoir. Car la proie étant preſque l'unique ſujet de combat entre les animaux carnaciers, & les frugivores vivant entr'eux dans une paix continuelle, ſi l'eſ-

pèce humaine étoit de ce dernier genre, il eſt clair qu'elle auroit eu beaucoup plus de facilité à ſubſiſter dans l'état de nature; beaucoup moins de beſoin & d'occaſions d'en ſortir.

Page 85.

[* 5.] Toutes les connoiſſances qui demandent de la réflexion, toutes celles qui ne s'acquierent que par l'enchaînement des idées, & ne ſe perfectionnent que ſucceſſivement, ſemblent être tout-à-fait hors de la portée de l'homme ſauvage, faute de communication avec ſes ſemblables, c'eſt-à-dire, faute de l'inſtrument qui ſert à cette communication & des beſoins qui la rendent néceſſaire. Son ſçavoir & ſon induſtrie ſe bornent à ſauter, courir, ſe battre, lancer une pierre, eſcalader un arbre. Mais s'il ne ſait que ces choſes, en revanche il les ſait beaucoup mieux que nous, qui n'en avons pas le même beſoin que lui; & comme elles dépendent uniquement de l'exercice du corps & ne ſont ſuſceptibles d'aucune communication ni d'aucun progrès d'un individu à l'autre, le premier homme a pu y être tout auſſi habile que ſes derniers deſcendans.

Les relations des voyageurs ſont pleines d'exemples de la force & de la vigueur des hommes chez les nations barbares & ſauvages; elles ne vantent guères moins leur adreſſe & leur légéreté; & comme il ne faut que des yeux pour obſerver ces choſes, rien n'empêche qu'on n'ajoûte foi à ce que certifient la-deſſus des témoins oculaires: j'en tire au hazard quelques exemples des premiers livres qui me tombent ſous la main.

« Les Hottentots, dit Kolben, entendent » mieux la pêche que les Européens du Cap. » Leur habileté eſt égale au filet, à l'hameçon & au dard, dans les anſes comme » dans les rivieres : ils ne prennent pas » moins habilement le poiſſon avec la main. » Ils ſont d'une adreſſe incomparable à la » nage. Leur maniere de nager a quelque » choſe de ſurprenant & qui leur eſt tout- » à-fait propre. Ils nagent le corps droit & » les mains étendues hors de l'eau, de ſorte » qu'ils paroiſſent marcher ſur la terre. Dans » la plus grande agitation de la mer, & » lorſque les flots forment autant de montagnes, ils danſent en quelque ſorte ſur » le dos des vagues, montant & deſcen- » dant comme un morceau de liége ».

« Les Hottentots, dit encore le même Auteur, sont d'une adresse surprenante à » la chasse; & la légéreté de leur course » passe l'imagination ». Il s'étonne qu'ils ne fassent pas plus souvent un mauvais usage de leur agilité; ce qui leur arrive pourtant quelquefois, comme on peut juger par l'éxemple qu'il en donne. « Un matelot Hollandois en débarquant au Cap chargea, » dit-il, un Hottentot de le suivre à la ville » avec un rouleau de tabac d'environ vingt » livres. Lorsqu'ils furent tous deux à quel- » que distance de la troupe, le Hottentot » demanda au matelot s'il sçavoit courir? » Courir? répond le Hollandois; oui, fort » bien. Voyons, reprit l'Africain, & fuyant » avec le tabac il disparut presque aussi-tôt. » Le matelot, confondu de cette merveilleu- » se vitesse, ne pensa point à le poursuivre » & ne revit jamais, ni son tabac, ni son » porteur ».

« Ils ont la vue si prompte & la main si » certaine, que les Européens n'en appro- » chent point. A cent pas, ils toucheront » d'un coup de pierre une marque de la » grandeur d'un demi-sol; &, ce qu'il y a » de plus étonnant, c'est qu'au lieu de fixer

» comme nous les yeux ſur le but, ils font » des mouvemens & des contorſions con- » tinuelles. Il ſemble que leur pierre ſoit » portée par une main inviſible ».

Le P. du Tertre dit à-peu-près ſur les Sauvages des Antilles, les mêmes choſes qu'on vient de lire ſur les Hottentots du Cap de Bonne-Eſpérance. Il vante ſur-tout leur juſteſſe à tirer avec leurs fléches les oiſeaux au vol, & les poiſſons à la nage, qu'ils prennent enſuite en plongeant. Les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale ne ſont pas moins célèbres par leur force & leur adreſſe: & voici un exemple qui pourra faire juger de celle des Indiens de l'Amérique méridionale.

En l'année 1746, un Indien de Buenos-Ayrès ayant été condamné aux galères à Cadix, propoſa au gouverneur de racheter ſa liberté en expoſant ſa vie dans une fête publique. Il promit qu'il attaqueroit ſeul le plus furieux taureau ſans autre arme en main qu'une corde; qu'il le terraſſeroit; qu'il le ſaiſiroit avec ſa corde par telle partie qu'on indiqueroit; qu'il le ſelleroit, le brideroit, le monteroit, & combattroit,

ainſi monté, deux autres taureaux plus furieux qu'on feroit ſortir du *Torillo*, & qu'il les mettroit tous à mort l'un après l'autre, dans l'inſtant qu'on le lui commanderoit & ſans le ſecours de perſonne; ce qui lui fut accordé. L'Indien tint parole & réuſſit dans tout ce qu'il avoit promis. Sur la maniere dont il s'y prit, & ſur tout le détail du combat, on peut conſulter le premier tome *in*-12. des *Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle* de M. Gautier, d'où ce fait eſt tiré. Pag. 262.

Page 88.

[* *b*.] » La durée de la vie des chevaux, » dit M. de Buffon, eſt, comme dans toutes les autres eſpèces d'animaux, proportionnée à la durée du temps de leur accroiſſement. L'homme, qui eſt quatorze ans » à croître, peut vivre ſix ou ſept fois autant » de temps, c'eſt-à-dire, quatre-vingt-dix » ou cent ans: le cheval, dont l'accroiſſement » ſe fait en quatre ans, peut vivre ſix ou ſept » fois autant, c'eſt-à-dire vingt-cinq ou trente » ans. Les exemples qui pourroient être contraires à cette regle ſont ſi rares, qu'on ne doit » pas même les regarder comme une exception dont on puiſſe tirer des conſéquences; » & comme les gros chevaux prennent leur » accroiſſement en moins de temps que les

chevaux

» fins, ils vivent aussi moins de temps & » sont vieux dès l'âge de quinze ans ».

Page 88.

(*6.) Je crois voir entre les animaux carnaciers & les frugivores une autre différence encore plus générale que celle que j'ai remarquée dans la Note (*4.) puisque celle-ci s'étend jusqu'aux oiseaux. Cette différence consiste dans le nombre des petits, qui n'excede jamais deux à chaque portée, pour les especes qui ne vivent que de végétaux, & qui va ordinairement au-delà de ce nombre pour les animaux voraces. Il est aisé de connoître à cet égard la destination de la nature par le nombre des mammelles, qui n'est que de deux dans chaque femelle de la premiere espèce, comme la jument, la vache, la chèvre, la biche, la brebis, *&c.* & qui est toujours de six ou de huit dans les autres femelles, comme la chienne, la chate, la louve, la tigresse, *&c.* La poule, l'oie, la cane, qui sont toutes des oiseaux voraces, ainsi que l'aigle, l'épervier, la chouette pondent aussi & couvent un grand nombre d'œufs: ce qui n'arrive jamais à la colombe, à la tourterelle, ni aux oiseaux qui ne man-

gent abſolument que du grain, leſquels ne pondent & ne couvent gueres que deux œufs à la fois. La raiſon qu'on peut donner de cette différence, eſt que les animaux qui ne vivent que d'herbes & de plantes, demeurant preſque tout le jour à la pâture, & étant forcés d'employer beaucoup de temps à ſe nourrir, ne pourroient ſuffire à alaiter pluſieurs petits, au lieu que les voraces, faiſant leur repas preſqu'en un inſtant, peuvent plus aiſément & plus ſouvent retourner à leurs petits & à leur chaſſe, & réparer la diſſipation d'une ſi grande quantité de lait. Il y auroit à tout ceci bien des obſervations particulieres & des réflexions à faire; mais ce n'en eſt pas ici le lieu, il me ſuffit d'avoir démontré dans cette partie le ſyſtême le plus général de la nature, ſyſtême qui fournit une nouvelle raiſon de tirer l'homme de la claſſe des animaux carnaciers & de le ranger parmi les eſpèces frugivores.

Page 97.

(* 7.) Un Auteur célèbre, calculant les biens & les maux de la vie humaine, & comparant les deux ſommes, a trouvé que la derniere ſurpaſſoit l'autre de beaucoup, &

qu'à tout prendre, la vie étoit pour l'homme un assez mauvais présent. Je ne suis point surpris de sa conclusion ; il a tiré tous ses raisonnemens de la constitution de l'homme civil : s'il fût remonté jusqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il eût trouvé des résultats très-différens ; qu'il eût apperçu que l'homme n'a gueres de maux que ceux qu'il s'est donnés lui-même, & que la nature eût été justifiée. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à nous rendre si malheureux. Quand d'un côté l'on considere les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées ; des abîmes comblés, des montagnes rasées, des rochers brisés, des fleuves rendus navigables, des terres défrichées, des lacs creusés, des marais desséchés, des bâtimens énormes élevés sur la terre ; la mer couverte de vaisseaux & de matelots ; & que de l'autre on recherche avec un peu de méditation les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bonheur de l'espèce humaine, on ne peut qu'être frappé de l'étonnante disproportion qui règne entre ces choses, & déplorer l'aveuglement de l'homme, qui, pour nourrir son fol orgueil & je ne sçais quelle vaine admi-

ration de lui-même, le fait courir avec ardeur après toutes les misères dont il est susceptible, & que la bienfaisante nature avoit pris soin d'écarter de lui.

Les hommes sont méchans; une triste & continuelle expérience dispense de la preuve; cependant l'homme est naturellement bon, je crois l'avoir démontré. Qu'est-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point, sinon les changemens survenus dans sa constitution, les progrès qu'il a faits, & les connoissances qu'il a acquises? Qu'on admire tant qu'on voudra la société humaine, il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts se croisent; à se rendre mutuellement des services apparens, & à se faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penser d'un commerce où la raison de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raison publique prêche au corps de la société, & où chacun trouve son compte dans le malheur d'autrui? Il n'y a peut-être pas un homme aisé, à qui des héritiers avides, & souvent ses propres enfans, ne souhaitent la mort en secret; pas un vaisseau

en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant ; pas une maiſon qu'un débiteur ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient ; pas un peuple qui ne ſe réjouiſſe des déſaſtres de ſes voiſins. C'eſt ainſi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos ſemblables, & que la perte de l'un fait preſque toujours la proſpérité de l'autre : mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, c'eſt que les calamités publiques ſont l'attente & l'eſpoir d'une multitude de particuliers. Les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'autres la guerre, d'autres la famine ; j'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile ; & le grand & funeſte incendie de Londres, qui coûta la vie ou les biens à tant de malheureux, fit peut-être la fortune à plus de dix mille perſonnes. Je ſçais que Montagne blâme l'Athénien Démades d'avoir fait punir un ouvrier qui, vendant fort cher des cercueils, gagnoit beaucoup à la mort des citoyens : mais la raiſon que Montagne allegue étant qu'il faudroit punir tout le monde, il eſt évident qu'elle confirme les miennes. Qu'on pénétre donc au travers de nos frivoles démonſtrations de bienveuillance ce qui ſe paſſe au fond

des cœurs, & qu'on réfléchiſſe à ce que doit être un état de choſes où tous les hommes ſont forcés de ſe careſſer & de ſe détruire mutuellement, & où ils naiſſent ennemis par devoir & fourbes par intérêt. Si l'on me répond que la ſociété eſt tellement conſtituée que chaque homme gagne à ſervir les autres, je répondrai que cela ſeroit fort bien, s'il ne gagnoit encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit ſi légitime, qui ne ſoit ſurpaſſé par celui qu'on peut faire illégitimement; & le tort fait au prochain eſt toujours plus lucratif que les ſervices. Il ne s'agit donc plus que de trouver les moyens de s'aſſurer l'impunité, & c'eſt à quoi les puiſſans emploient toutes leurs forces, & les foibles toutes leurs ruſes.

L'homme ſauvage, quand il a dîné, eſt en paix avec toute la nature, & l'ami de tous ſes ſemblables. S'agit-il quelquefois de diſputer ſon repas : il n'en vient jamais aux coups ſans avoir auparavant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs ſa ſubſiſtance; & comme l'orgueil ne ſe mêle pas du combat, il ſe termine par quelques coups de poing; le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune, & tout eſt pacifié. Mais chez l'homme en ſociété, ce

ſont bien d'autres affaires ; il s'agit premierement de pourvoir au néceſſaire & puis au ſuperflu, enſuite viennent les délices, & puis les immenſes richeſſes, & puis des ſujets, & puis des eſclaves ; il n'a pas un moment de relâche : ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que moins les beſoins ſont naturels & preſſans, plus les paſſions augmentent, &, qui pis eſt, le pouvoir de les ſatisfaire ; de ſorte qu'après de longues proſpérités, après avoir englouti bien des tréſors & déſolé bien des hommes, mon héros finira par tout égorger, juſqu'à ce qu'il ſoit l'unique maître de l'Univers. Tel eſt en abrégé le tableau moral, ſinon de la vie humaine, au moins des prétentions ſecrettes du cœur de tout homme civiliſé.

Comparez, ſans préjugés, l'état de l'homme civil avec celui de l'homme ſauvage, & recherchez, ſi vous le pouvez, combien, outre ſa méchanceté, ſes beſoins & ſes miſères, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur & à la mort. Si vous conſidérez les peines d'eſprit qui nous conſument, les paſſions violentes qui nous épuiſent & nous déſolent, les travaux exceſſifs dont les pauvres ſont ſurchargés, la molleſſe encore plus dan-

gereuſe à laquelle les riches s'abandonnent, & qui font mourir les uns de leurs beſoins, & les autres de leurs excès; ſi vous ſongez aux monſtrueux mélanges des alimens, à leurs pernicieux aſſaiſonnemens, aux denrées corrompues, aux drogues falſifiées, aux friponneries de ceux qui les vendent, aux erreurs de ceux qui les adminiſtrent, au poiſon des vaiſſeaux dans leſquels on les prépare; ſi vous faites attention aux maladies épidémiques engendrées par le mauvais air parmi les multitudes d'hommes raſſemblés, à celles qu'occaſionnent la délicateſſe de notre maniere de vivre, les paſſages alternatifs de l'intérieur de nos maiſons au grand air, l'uſage des habillemens pris ou quittés avec trop peu de précaution, & tous les ſoins que notre ſenſualité exceſſive a tournés en habitudes néceſſaires, & dont la négligence ou la privation nous coûte enſuite la vie ou la ſanté; ſi vous mettez en ligne de compte les incendies & les tremblemens de terre, qui, conſumant ou renverſant des villes entieres, en font périr les habitans par milliers; en un mot, ſi vous réuniſſez les dangers que toutes ces cauſes aſſemblent continuellement ſur nos têtes, vous ſentirez combien la nature nous fait payer cher le mépris que nous avons fait de ſes leçons.

Je ne répéterai point ici ſur la guerre ce que j'en ai dit ailleurs ; mais je voudrois que les gens inſtruits vouluſſent ou oſaſſent donner une fois au public le détail des horreurs qui ſe commettent dans les armées par les entrepreneurs des vivres & des hôpitaux : on verroit que leurs manœuvres, non trop ſecrettes, par leſquelles les plus brillantes armées ſe fondent en moins de rien, font plus périr de ſoldats, que n'en moiſſonne le fer ennemi ; c'eſt encore un calcul non moins étonnant que celui des hommes que la mer engloutit tous les ans, ſoit par la faim, ſoit par le ſcorbut, ſoit par les pirates, ſoit par le feu, ſoit par les naufrages. Il eſt clair qu'il faut mettre auſſi ſur le compte de la propriété établie, & par conſéquent de la ſociété, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens, les vols de grands chemins, & les punitions mêmes de ces crimes, punitions néceſſaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour le meurtre d'un homme, coûtant la vie à deux ou davantage, ne laiſſent pas de doubler réellement la perte de l'eſpèce humaine. Combien de moyens honteux d'empêcher la naiſſance des hommes & de tromper la nature ; ſoit par ces goûts brutaux & dépravés qui inſultent ſon plus charmant ouvrage,

goûts que les Sauvages ni les animaux ne connurent jamais, & qui ne ſont nés dans les pays policés que d'une imagination corrompue; ſoit par ces avortemens ſecrets, dignes fruits de la débauche & de l'honneur vicieux; ſoit par l'expoſition ou le meurtre d'une multitude d'enfans, victimes de la miſère de leurs parens ou de la honte barbare de leurs meres; ſoit enfin par la mutilation de ces malheureux dont une partie de l'exiſtence & toute la poſtérité ſont ſacrifiées à de vaines chanſons, ou, ce qui eſt pis encore, à la brutale jalouſie de quelques hommes: mutilation qui, dans ce dernier cas outrage doublement la nature, & par le traitement que reçoivent ceux qui la ſouffrent, & par l'uſage auquel ils ſont deſtinés! Que ſeroit-ce, ſi j'entreprenois de montrer l'eſpèce humaine attaquée dans ſa ſource même, & juſques dans le plus ſaint de tous les liens, où l'on n'oſe plus écouter la nature qu'après avoir conſulté la fortune, & où, le déſordre civil confondant les vertus & les vices, la continence devient une précaution criminelle; & le refus de donner la vie à ſon ſemblable, un acte d'humanité? Mais ſans déchirer le voile qui couvre tant d'horreurs, contentons-nous d'indiquer le

mal auquel d'autres doivent apporter le remede.

Qu'on ajoûte à tout cela cette quantité de métiers mal-ſains qui abregent les jours, ou détruiſent le tempérament ; tels que ſont les travaux des mines, les diverſes préparations des métaux, des minéraux, ſurtout du plomb, du cuivre, du mercure, du cobolt, de l'arſenic, du réalgar ; ces autres métiers périlleux qui coûtent tous les jours la vie à quantité d'ouvriers, les uns couvreurs, d'autres charpentiers, d'autres maçons, d'autres travaillant aux carrieres ; qu'on réuniſſe, dis-je, tous ces objets, & l'on pourra voir dans l'établiſſement & la perfection des ſociétés, les raiſons de la diminution de l'eſpèce, obſervée par plus d'un Philoſophe.

Le luxe, impoſſible à prévenir chez des hommes avides de leurs propres commodités & de la conſidération des autres, acheve bien-tôt le mal que les ſociétés ont commencé ; &, ſous prétexte de faire vivre les pauvres qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reſte, & dépeuple l'État tôt ou tard.

Le luxe eſt un remede beaucoup pire que le mal qu'il prétend guérir ; ou plutôt il eſt lui-même le pire de tous les maux, dans quelque État, grand ou petit, que ce puiſſe être ; & qui, pour nourrir des foules de valets & de miſérables qu'il a faits, accable & ruine le laboureur & le citoyen : ſemblable à ces vents brûlans du midi, qui, couvrant l'herbe & la verdure d'inſectes dévorans, ôtent la ſubſiſtance aux animaux utiles, & portent la diſette & la mort dans tous les lieux où ils ſe font ſentir.

De la ſociété & du luxe qu'elle engendre, naiſſent les arts libéraux & méchaniques, le commerce, les lettres, & toutes ces inutilités qui font fleurir l'induſtrie, enrichiſſent & perdent les États. La raiſon de ce dépériſſement eſt très ſimple. Il eſt aiſé de voir que, par ſa nature, l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts : parce que ſon produit étant de l'uſage le plus indiſpenſable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres. Du même principe on peut tirer cette regle, qu'en général les arts ſont lucratifs en raiſon inverſe de leur utilité, & que les plus néceſſaires doivent enfin devenir

les plus négligés; par où l'on voit ce qu'il faut penser des vrais avantages de l'industrie & de l'effet réel qui résulte de ses progrès.

Telles sont les causes sensibles de toutes les misères où l'opulence précipite enfin les nations les plus admirées. A mesure que l'industrie & les arts s'étendent & fleurissent, le cultivateur méprisé, chargé d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe, & condamné à passer sa vie entre le travail & la faim, abandonne ses champs pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devroit porter. Plus les capitales frappent d'admiration les yeux stupides du peuple, plus il faudroit gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friche, & les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mendians ou voleurs, & destinés à finir un jour leur misère sur la roue ou sur un fumier. C'est ainsi que l'État, s'enrichissant d'un côté, s'affoiblit & se dépeuple de l'autre, & que les plus puissantes monarchies, après bien des travaux pour se rendre opulentes & désertes, finissent par devenir la proie des nations pauvres qui succombent à la funeste tentation de les envahir, & qui s'enrichissent & s'affoiblissent à leur tour jus-

qu'à ce qu'elles ſoient elles-mêmes envahies & détruites par d'autres.

Qu'on daigne nous expliquer une fois ce qui avoit pu produire ces nuées de barbares qui, durant tant de ſiecles, ont inondé l'Europe, l'Aſie & l'Afrique. Étoit-ce à l'induſtrie de leurs arts, à la ſageſſe de leurs loix, à l'excellence de leur police, qu'ils devoient cette prodigieuſe population? Que nos ſçavans veuillent bien nous dire pourquoi, loin de multiplier à ce point, ces hommes féroces & brutaux, ſans lumiere, ſans frein, ſans éducation, ne s'entr'égorgeoient pas tous à chaque inſtant, pour ſe diſputer leur pâture ou leur chaſſe. Qu'ils nous expliquent comment ces miſérables ont eu ſeulement la hardieſſe de regarder en face de ſi habiles gens que nous étions, avec une ſi belle diſcipline militaire, de ſi beaux codes, & de ſi ſages loix: enfin pourquoi, depuis que la ſociété s'eſt perfectionnée dans les pays du nord, & qu'on y a tant pris de peine pour apprendre aux hommes leurs devoirs mutuels & l'art de vivre agréablement & paiſiblement enſemble, on n'en voit plus rien ſortir de ſemblable à ces multitudes d'hommes qu'il produiſoit autrefois. J'ai bien

peur que quelqu'un ne s'avise à la fin de me répondre que toutes ces grandes choses, sçavoir les arts, les sciences & les loix, ont été très sagement inventées par les hommes, comme une peste salutaire pour prévenir l'excessive multiplication de l'espèce, de peur que ce monde, qui nous est destiné, ne devînt à la fin trop petit pour ses habitans.

Quoi donc! Faut-il détruire les sociétés, anéantir le *tien* & le *mien*, & retourner vivre dans les forêts avec les ours? Conséquence à la maniere de mes adversaires, que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous, à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, & qui ne reconnoissez pour votre espèce d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie; vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions, vos desirs inquiets, vos cœurs corrompus & vos esprits effrénés, reprenez, puisqu'il dépend de vous, votre antique & premiere innocence; allez dans les bois perdre la vue & la mémoire des crimes de vos contemporains, & ne craignez point d'avilir votre espèce, en renonçant à ses lumieres pour renoncer à ses vices. Quant aux hommes semblables à moi, dont les passions

ont détruit pour toujours l'originelle ſimplicité, qui ne peuvent plus ſe nourrir d'herbe & de glands, ni ſe paſſer de loix & de chefs; ceux qui furent honorés dans leur premier pere de leçons ſurnaturelles; ceux qui verront dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'euſſent de long-temps acquiſe, la raiſon d'un précepte indifférent par lui-même & inexplicable dans tout autre ſyſtême; ceux, en un mot, qui ſont convaincus que la voix divine appella tout le genre humain aux lumieres & au bonheur des céleſtes intelligences; tous ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connoître, à mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre; ils reſpecteront les ſacrés liens des ſociétés dont ils ſont les membres; ils aimeront leurs ſemblables & les ſerviront de tout leur pouvoir; ils obéiront ſcrupuleuſement aux loix & aux hommes qui en ſont les auteurs & les miniſtres; ils honoreront ſurtout les bons & ſages Princes qui ſçauront prévenir, guérir ou pallier cette foule d'abus & de maux toujours prêts à nous accabler; ils animeront le zèle de ces dignes chefs, en leur montrant ſans crainte & ſans flatterie la grandeur de leur tâche & la rigueur

de leur devoir: mais ils n'en mépriſeront pas moins une conſtitution qui ne peut ſe maintenir qu'à l'aide de tant de gens reſpectables qu'on deſire plus ſouvent qu'on ne les obtient, & de laquelle, malgré tous leurs ſoins, naiſſent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparens.

Page 97.

(* 8.) Parmi les hommes que nous connoiſſons, ou par nous-mêmes, ou par les hiſtoriens, ou par les voyageurs, les uns ſont noirs, les autres blancs, les autres rouges; les uns portent de longs cheveux, les autres n'ont que de la laine friſée; les uns ſont preſque tout velus, les autres n'ont pas même de barbe; il y a eu & il y a peut-être encore des nations d'hommes d'une taille giganteſque, &, laiſſant à part la fable des Pygmées, qui peut bien n'être qu'une exagération, on ſçait que les Lappons & ſur-tout les Groënlandois ſont fort au-deſſous de la taille moyenne de l'homme; on prétend même qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupedes; &, ſans ajoûter une foi aveugle aux relations d'Hérodote & de Ctéſias,

on en peut du moins tirer cette opinion très vraiſemblable, que, ſi l'on avoit pu faire de bonnes obſervations dans ces temps anciens, où les peuples divers ſuivoient des manieres de vivre plus différentes entr'elles qu'ils ne font aujourd'hui, on y auroit auſſi remarqué, dans la figure & dans l'habitude du corps, des variétés beaucoup plus frappantes. Tous ces faits, dont il eſt aiſé de fournir des preuves inconteſtables, ne peuvent ſurprendre que ceux qui ſont accoutumés à ne regarder que les objets qui les environnent, & qui ignorent les puiſſans effets de la diverſité des climats, de l'air, des alimens, de la maniere de vivre, des habitudes en général, & ſur-tout la force étonnante des mêmes cauſes, quand elles agiſſent continuellement ſur de longues ſuites de générations. Aujourd'hui que le commerce, les voyages & les conquêtes réuniſſent davantage les peuples divers, & que leurs manieres de vivre ſe rapprochent ſans ceſſe par la fréquente communication, on s'apperçoit que certaines différences nationales ont diminué; &, par exemple, chacun peut remarquer que les François d'aujourd'hui ne ſont plus ces grands corps blancs & blonds décrits par les hiſtoriens Latins,

quoique le temps, joint au mélange des Francs & des Normands, blancs & blonds eux-mêmes, eût dû rétablir ce que la fréquentation des Romains avoit pu ôter à l'influence du climat, dans la conſtitution naturelle & le teint des habitans. Toutes ces obſervations ſur les variétés que mille cauſes peuvent produire & ont produites en effet dans l'eſpèce humaine, me font douter ſi divers animaux ſemblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes ſans beaucoup d'examen, ou à cauſe de quelques différences qu'ils remarquoient dans la conformation extérieure, ou ſeulement parce que ces animaux ne parloient pas, ne ſeroient point en effet de véritables hommes ſauvages, dont la race diſperſée anciennement dans les bois n'avoit eu occaſion de développer aucune de ſes facultés virtuelles, n'avoit acquis aucun degré de perfection, & ſe trouvoit encore dans l'état primitif de nature. Donnons un exemple de ce que je veux dire.

« On trouve, dit le traducteur de l'Hiſ-
» toire des voyages, dans le royaume de
» Congo quantité de grands animaux qu'on
» nomme *Orang-Outang* aux Indes Orienta-

» les ; qui tiennent comme le milieu entre » l'efpèce humaine & les Babouins. Battel » raconte que dans les forêts de Mayomba, » au royaume de Loango, on voit deux for- » tes de monftres dont les plus grands fe » nomment *Pongos* & les autres *Enjokos*. Les » premiers ont une reffemblance exacte avec » l'homme ; mais ils font beaucoup plus » gros, & de fort haute taille. Avec un vi- » fage humain, ils ont les yeux enfoncés. » Leurs mains, leurs joues, leurs oreilles » font fans poils, à l'exception des fourcils » qu'ils ont fort longs : quoiqu'ils aient le » refte du corps affez velu, le poil n'en eft » pas fort épais, & fa couleur eft brune. » Enfin la feule partie qui les diftingue des » hommes eft la jambe qu'ils ont fans mol- « let. Ils marchent droit en fe tenant de la » main le poil du cou ; leur retraite eft dans » les bois ; ils dorment fur les arbres, & s'y » font une efpece de toit qui les met à cou- » vert de la pluie. Leurs alimens font des » fruits ou des noix fauvages. Jamais ils ne » mangent de chair. L'ufage des Negres » qui traverfent les forêts, eft d'y allumer » des feux pendant la nuit. Ils remarquent » que, le matin, à leur départ, les Pongos » prennent leur place autour du feu, &

» ne se retirent pas qu'il ne soit éteint: car » avec beaucoup d'adresse, ils n'ont point » assez de sens pour l'entretenir en y appor- » tant du bois.

» Ils marchent quelquefois en troupes & » tuent les Negres qui traversent les forêts. » Ils tombent même sur les éléphans qui » viennent paître dans les lieux qu'ils ha- » bitent, & les incommodent si fort à coups » de poing ou de bâtons, qu'ils les forcent » à prendre la fuite en poussant des cris. » On ne prend jamais de Pongos en vie, » parce qu'ils sont si robustes, que dix » hommes ne suffiroient pas pour les arrê- » ter : mais les Negres en prennent quan- » tité de jeunes, après avoir tué la mere, » au corps de laquelle le petit s'attache » fortement. Lorsqu'un de ces animaux » meurt, les autres couvrent son corps » d'un amas de branches & de feuillages. » Purchass ajoûte que dans les conversa- » tions qu'il avoit eues avec Battel, il avoit » appris de lui-même, qu'un Pongo lui en- » leva un petit Negre qui passa un mois » entier dans la société de ces animaux ; » car ils ne font aucun mal aux hommes » qu'ils surprennent, du moins lorsque ceux-

» ci ne les regardent point, comme le pe-
» tit Negre l'avoit obſervé. Battel n'a point
» décrit la ſeconde eſpèce de monſtre.

» Dapper confirme que le royaume de
» Congo eſt plein de ces animaux qui por-
» tent aux Indes le nom d'Orang-Outang,
» c'eſt-à-dire, habitans des bois, & que
» les Africains nomment Quojas-Morros.
» Cette bête, dit-il, eſt ſi ſemblable à l'hom-
» me, qu'il eſt tombé dans l'eſprit à quel-
» ques voyageurs, qu'elle pouvoit être ſor-
» tie d'une femme & d'un ſinge: chimere
» que les Negres mêmes rejettent. Un de ces
» animaux fut tranſporté de Congo en Hol-
» lande & préſenté au Prince d'Orange Fré-
» déric Henri. Il étoit de la hauteur d'un
» enfant de trois ans & d'un embonpoint
» médiocre, mais quarré & bien propor-
» tionné, fort agile & fort vif; les jambes
» charnues & robuſtes, tout le devant du
» corps nud, mais le derriere couvert de
» poils noirs. A la premiere vue, ſon viſa-
» ge reſſembloit à celui d'un homme, mais
» il avoit le nez plat & recourbé; ſes oreil-
» les étoient auſſi celles de l'eſpèce humai-
» ne; ſon ſein, car c'étoit une femelle,
» étoit potelé, ſon nombril enfoncé, ſes

» épaules fort bien jointes, ses mains divi-
» sées en doigts & en pouces, ses mollets
» & ses talons gras & charnus. Il marchoit
» souvent droit sur ses jambes; il étoit ca-
» pable de lever & porter des fardeaux as-
» sez lourds. Lorsqu'il vouloit boire, il pre-
» noit, d'une main, le couvercle du pot, &
» tenoit le fond, de l'autre. Ensuite il s'essuyoit
» gracieusement les levres. Il se couchoit,
» pour dormir, la tête sur un coussin, se
» couvrant avec tant d'adresse qu'on l'au-
» roit pris pour un homme au lit. Les Ne-
» gres font d'étranges récits de cet animal.
» Ils assurent non-seulement qu'il force
» les femmes & les filles, mais qu'il ose
» attaquer des hommes armés; en un mot
» il y a beaucoup d'apparence que c'est le
» Satyre des anciens. Merolla ne parle peut-
» être que de ces animaux, lorsqu'il racon-
» te que les Negres prennent quelquefois
» dans leurs chasses des hommes & des fem-
» mes sauvages ».

Il est encore parlé de ces espèces d'animaux Anthropoformes dans le troisieme tome de la même histoire des voyages sous le nom de *Beggos* & de *Mandrills*; mais pour nous en tenir aux relations précédentes, on

trouve dans la defcription de ces prétendus monftres des conformités frappantes avec l'efpèce humaine, & des différences moindres que celles qu'on pourroit affigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces paffages les raifons fur lefquelles les auteurs fe fondent pour refufer aux animaux en queftion le nom d'hommes fauvages; mais il eft aifé de conjecturer que c'eft à caufe de leur ftupidité, & auffi parce qu'ils ne parloient pas: raifons foibles pour ceux qui fçavent que, quoique l'organe de la parole foit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui eft pourtant pas naturelle, & qui connoiffent jufqu'à quel point fa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au-deffus de fon état originel. Le petit nombre de lignes que contiennent ces defcriptions nous peut faire juger combien ces animaux ont été mal obfervés & avec quels préjugés ils ont été vus. Par exemple, ils font qualifiés de monftres, & cependant on convient qu'ils engendrent. Dans un endroit Battel dit que les Pongos tuent les Negres qui traverfent les forêts: dans un autre Purchafs ajoûte qu'ils ne leur font aucun mal, même quand ils les furprennent; du-moins lorfque les Negres ne s'attachent pas à les

regarder.

regarder. Les Pongos s'aſſemblent autour des feux allumés par les Negres, quand ceux-ci ſe retirent; & ſe retirent à leur tour, quand le feu eſt éteint : voilà le fait ; voici maintenant le commentaire de l'obſervateur ; *car avec beaucoup d'adreſſe, ils n'ont pas aſſez de ſens pour l'entretenir en y apportant du bois.* Je voudrois deviner comment Battel, ou Purchaſs ſon compilateur, a pu ſçavoir que la retraite des Pongos étoit un effet de leur bêtiſe plutôt que de leur volonté. Dans un climat tel que Loango, le feu n'eſt pas une choſe fort néceſſaire aux animaux, & ſi les Negres en allument, c'eſt moins contre le froid que pour effrayer les bêtes féroces; il eſt donc très ſimple qu'après avoir été quelque temps réjouis par la flamme ou s'être bien réchauffés, les Pongos s'ennuient de reſter toujours à la même place, & s'en aillent à leur pâture, qui demande plus de temps que s'ils mangeoient de la chair. D'ailleurs, on ſçait que la plupart des animaux, ſans en excepter l'homme, ſont naturellement pareſſeux, & qu'ils ſe refuſent à toutes ſortes de ſoins qui ne ſont pas d'une abſolue néceſſité. Enfin il paroît fort étrange que les Pongos dont on vante l'adreſſe & la force ; les Pongos qui ſçavent

enterrer leurs morts & se faire des toits de branchages, ne sçachent pas pousser des tisons dans le feu. Je me souviens d'avoir vu un singe faire cette même manœuvre qu'on ne veut pas que les Pongos puissent faire; il est vrai que, mes idées n'étant pas alors tournées de ce côté, je fis moi-même la faute que je reproche à nos voyageurs, & je négligeai d'examiner si l'intention du singe étoit en effet d'entretenir le feu, ou simplement, comme je crois, d'imiter l'action d'un homme. Quoi qu'il en soit, il est bien démontré que le singe n'est pas une variété de l'homme, non-seulement parce qu'il est privé de la faculté de parler, mais surtout parce qu'on est sûr que son espèce n'a point celle de se perfectionner, qui est le caractere spécifique de l'espèce humaine: expériences qui ne paroissent pas avoir été faites sur le Pongos & l'Orang-Outang avec assez de soin pour en pouvoir tirer la même conclusion. Il y auroit pourtant un moyen par lequel, si l'Orang-Outang ou d'autres étoient de l'espèce humaine, les observateurs les plus grossiers pourroient s'en assurer même avec démonstration; mais outre qu'une seule génération ne suffiroit pas pour cette expérience, elle doit passer pour impraticable,

parce qu'il faudroit que ce qui n'eſt qu'une ſuppoſition fût démontré vrai, avant que l'épreuve qui devroit conſtater le fait, pût être tentée innocemment.

Les jugemens précipités, & qui ne ſont point le fruit d'une raiſon éclairée, ſont ſujets à donner dans l'excès. Nos voyageurs font ſans façon des bêtes, ſous les noms de *Pongos*, de *Mandrills*, d'*Orang-Outang*, de ces mêmes êtres dont, ſous le nom de *Satyres*, de *Faunes*, de *Silvains*, les anciens faiſoient des Divinités. Peut-être, après des recherches plus exactes, trouvera-t-on que ce ſont des hommes. En attendant, il me paroît qu'il y a bien autant de raiſon de s'en rapporter là-deſſus à Merolla, Religieux lettré, témoin oculaire, & qui, avec toute ſa naïveté, ne laiſſoit pas d'être homme d'eſprit, qu'au marchand Battel, à Dapper, à Purchaſs, & aux autres compilateurs.

Quel jugement penſe-t-on qu'euſſent porté de pareils obſervateurs ſur l'enfant trouvé en 1694, dont j'ai déja parlé ci-devant, qui ne donnoit aucune marque de raiſon, marchoit ſur ſes pieds & ſur ſes mains, n'avoit aucun langage & formoit des ſons qui ne reſſembloient en rien à ceux d'un hom-

me. Il fut long-temps, continue le même Philosophe qui me fournit ce fait, avant de pouvoir proférer quelques paroles ; encore le fit-il d'une maniere barbare. Aussi-tôt qu'il put parler, on l'interrogea sur son premier état ; mais il ne s'en souvint non plus que nous nous souvenons de ce qui nous est arrivé au berceau. Si, malheureusement pour lui, cet enfant fût tombé dans les mains de nos voyageurs, on ne peut douter qu'après avoir remarqué son silence & sa stupidité, ils n'eussent pris le parti de le renvoyer dans les bois ou de l'enfermer dans une ménagerie ; après quoi ils en auroient sçavamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuse qui ressembloit assez à l'homme.

Depuis trois ou quatre cents ans que les habitans de l'Europe inondent les autres parties du monde, & publient sans cesse de nouveaux recueils de voyages & de relations, je suis persuadé que nous ne connoissons d'hommes que les seuls Européens ; encore paroît-il, aux préjugés ridicules qui ne sont pas éteints, même parmi les gens de lettres, que chacun ne fait guères, sous le nom pompeux d'étude de l'homme, que

celle des hommes de ſon pays. Les particuliers ont beau aller & venir, il ſemble que la philoſophie ne voyage point: auſſi celle de chaque peuple eſt-elle peu propre pour un autre. La cauſe de ceci eſt manifeſte, au moins pour les contrées éloignées : il n'y a guères que quatre ſortes d'hommes qui faſſent des voyages de long cours, les marins, les marchands, les ſoldats & les miſſionnaires; or on ne doit guères s'attendre que les trois premieres claſſes fourniſſent de bons obſervateurs; & quant à ceux de la quatrieme, occupés de la vocation ſublime qui les appelle, quand ils ne ſeroient pas ſujets à des préjugés d'état comme tous les autres, on doit croire qu'ils ne ſe livreroient pas volontiers à des recherches qui paroiſſent de pure curioſité, & qui les détourneroient des travaux plus importans auxquels ils ſe deſtinent. D'ailleurs, pour prêcher utilement l'Evangile, il ne faut que du zèle, & Dieu donne le reſte; mais pour étudier les hommes, il faut des talens que Dieu ne s'engage à donner à perſonne & qui ne ſont pas toujours le partage des ſaints. On n'ouvre pas un livre de voyage où l'on ne trouve des deſcriptions de caractères & de mœurs;

mais on eſt tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choſes, n'ont dit que ce que chacun ſçavoit déja, n'ont ſçu appercevoir à l'autre bout du monde, que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer ſans ſortir de leur rue, & que ces traits vrais qui diſtinguent les nations & qui frappent les yeux faits pour voir, ont preſque toujours échappé aux leurs. De-là eſt venu ce bel adage de Morale, ſi rebattu par la tourbe philoſopheſque : que les hommes ſont par-tout les mêmes ; qu'ayant par-tout les mêmes paſſions & les mêmes vices, il eſt aſſez inutile de chercher à caractériſer les différens peuples ; ce qui eſt à-peu-près auſſi bien raiſonné que ſi l'on diſoit qu'on ne ſçauroit diſtinguer Pierre d'avec Jacques, parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche & des yeux.

Ne verra-t-on jamais renaître ces temps heureux où les peuples ne ſe mêloient point de philoſopher, mais où les Platon, les Thalès & les Pythagore, épris d'un ardent deſir de ſçavoir, entreprenoient les plus grands voyages, uniquement pour s'inſtruire, & alloient au loin ſecouer le joug des préjugés nationaux, apprendre à connoître

les hommes par leurs conformités & par leurs différences, & acquérir ces connoiſſances univerſelles qui ne ſont point celles d'un ſiécle ou d'un pays excluſivement, mais qui, étant de tous les temps & de tous les lieux, ſont, pour ainſi dire, la ſcience commune des ſages.

On admire la magnificence de quelques curieux qui ont fait ou fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des ſçavans & des Peintres, pour y deſſiner des mâſures & déchiffrer ou copier des inſcriptions: mais j'ai peine à concevoir comment, dans un ſiécle où l'on ſe pique de belles connoiſſances, il ne ſe trouve pas deux hommes bien unis, riches, l'un en argent, l'autre en génie; tous deux aimant la gloire & aſpirant à l'immortalité, dont l'un ſacrifie vingt mille écus de ſon bien, & l'autre dix ans de ſa vie à un célèbre voyage autour du monde, pour y étudier, non toujours des pierres & des plantes, mais une fois les hommes & les mœurs, & qui, après tant de ſiécles employés à meſurer & conſidérer la maiſon, s'aviſent enfin d'en vouloir connoître les habitans.

Les Académiciens qui ont parcouru les parties ſeptentrionales de l'Europe & méridionales de l'Amérique, avoient plus pour objet de les viſiter en Géometres qu'en Philoſophes. Cependant, comme ils étoient à la fois l'un & l'autre, on ne peut pas regarder comme tout-à fait inconnues les régions qui ont été vues & décrites par les La Condamine & les Maupertuis. Le jouaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon, n'a rien laiſſé à dire ſur la Perſe ; la Chine paroît avoir été bien obſervée par les Jéſuites. Kempfer donne une idée paſſable du peu qu'il a vu dans le Japon. A ces relations près, nous ne connoiſſons point les peuples des Indes orientales, fréquentées uniquement par des Européens plus curieux de remplir leurs bourſes que leurs têtes. L'Afrique entiere & ſes nombreux habitans, auſſi ſinguliers par leur caractère que par leur couleur, ſont encore à examiner ; toute la terre eſt couverte de nations dont nous ne connoiſſons que les noms, & nous nous mêlons de juger le genre humain ! Suppoſons un Monteſquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe, voyageant pour inſtruire leurs com-

patriotes, obſervant & décrivant comme ils ſçavent faire, la Turquie, l'Egypte, la Barbarie, l'Empire de Maroc, la Guinée, le pays des Caffres, l'intérieur de l'Afrique & ſes côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pégu & d'Ava, la Chine, la Tartarie, & ſur-tout le Japon; puis dans l'autre hémiſphère le Mexique, le Pérou, le Chili, les Terres Magellaniques, ſans oublier les Patagons vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguai, s'il étoit poſſible, le Bréſil, enfin les Caraïbes, la Floride, & toutes les contrées ſauvages, voyage le plus important de tous & celui qu'il faudroit faire avec le plus de ſoin; ſuppoſons que ces nouveaux Hercules, de retour de ces courſes mémorables, fiſſent enſuite à loiſir l'hiſtoire naturelle, morale & politique de ce qu'ils auroient vu, nous verrions nous-mêmes ſortir un Monde nouveau de deſſous leur plume, & nous apprendrions ainſi à connoître le nôtre. Je dis que, quand de pareils obſervateurs affirmeront d'un tel animal que c'eſt un homme, & d'un autre que c'eſt une bête, il faudra les en croire; mais ce ſeroit une grande ſimplicité de s'en rapporter là-deſſus à des

voyageurs grossiers, sur lesquels on seroit quelquefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux.

Page 98.

(* 9.) Cela me paroît de la derniere évidence, & je ne sçaurois concevoir d'où nos Philosophes peuvent faire naître toutes les passions qu'ils prêtent à l'homme naturel. Excepté le seul nécessaire physique, que la nature même demande, tous nos autres besoins ne sont tels que par l'habitude avant laquelle ils n'étoient point des besoins; ou par nos desirs, & l'on ne desire point ce qu'on n'est pas en état de connoître. D'où il suit que l'homme sauvage ne desirant que les choses qu'il connoît, & ne connoissant que celles dont la possession est en son pouvoir ou facile à acquérir, rien ne doit être si tranquille que son ame, & rien si borné que son esprit.

Page 106.

(* 10.) Je trouve dans le gouvernement civil de Locke une objection qui me paroît trop spécieuse pour qu'il me soit permis

de la dissimuler. « La fin de la société
» entre le mâle & la femelle, dit ce Phi-
» losophe, n'étant pas simplement de pro-
» créer, mais de continuer l'espèce, cette
» société doit durer, même après la pro-
» création, du moins aussi long-temps qu'il
» est nécessaire pour la nourriture & la con-
» servation des procréés, c'est-à-dire, jus-
» qu'à ce qu'ils soient capables de pourvoir
» eux-mêmes à leurs besoins. Cette regle
» que la sagesse infinie du Créateur a éta-
» blie sur les œuvres de ses mains, nous
» voyons que les créatures inférieures à
» l'homme l'observent constamment & avec
» exactitude. Dans ces animaux qui vivent
» d'herbe, la société entre le mâle & la fe-
» melle ne dure pas plus long-temps que
» chaque acte de copulation, parce que les
» mammelles de la mere étant suffisantes
» pour nourrir les petits jusqu'à ce qu'ils
» soient capables de paître l'herbe, le mâle
» se contente d'engendrer, & il ne se mêle
» plus après cela de la femelle, ni des pe-
» tits, à la subsistance desquels il ne peut
» rien contribuer. Mais au regard des bêtes
» de proie, la société dure plus long-temps,
» à cause que, la mere ne pouvant pas bien
» pourvoir à sa subsistance propre & nour-

» rir en même temps ses petits par sa seule » proie, qui est une voie de se nourrir & » plus laborieuse & plus dangereuse que » n'est celle de se nourrir d'herbe, l'assis- » tance du mâle est tout-à-fait nécessaire » pour le maintien de leur commune fa- » mille, si l'on peut user de ce terme; la- » quelle, jusqu'à ce qu'elle puisse aller cher- » cher quelque proie, ne sçauroit subsister » que par les soins du mâle & de la femelle. » On remarque le même dans tous les oi- » seaux, si l'on excepte quelques oiseaux » domestiques qui se trouvent dans des lieux » où la continuelle abondance de nourritu- » re exempte le mâle du soin de nourrir les » petits; on voit que, pendant que les » petits dans leur nid ont besoin d'ali- » mens, le mâle & la femelle y en portent, » jusqu'à ce que ces petits-là puissent voler » & pourvoir à leur subsistance ».

» Et en cela, à mon avis, consiste la » principale, si ce n'est la seule raison pour- » quoi le mâle & la femelle dans le genre » humain sont obligés à une société plus lon- » gue que n'entretiennent les autres créa- » tures. Cette raison est que la femme est » capable de concevoir, & est pour l'ordi-

» naire derechef groſſe & fait un nouvel en-
» fant, long-temps avant que le précédent
» ſoit hors d'état de ſe paſſer du ſecours de ſes
» parens & puiſſe lui-même pourvoir à ſes
» beſoins. Ainſi un pere étant obligé de pren-
» dre ſoin de ceux qu'il a engendrés, & de
» prendre ce ſoin-là pendant long-temps, il
» eſt auſſi dans l'obligation de continuer à
» vivre dans la ſociété conjugale avec la
» même femme de qui il les a eus, & de de-
» meurer dans cette ſociété beaucoup plus
» long-temps que les autres créatures, dont
» les petits pouvant ſubſiſter d'eux-mêmes,
» avant que le temps d'une nouvelle pro-
» création vienne, le lien du mâle & de la
» femelle ſe rompt de lui-même, & l'un &
» l'autre ſe trouvent dans une pleine liber-
» té, juſqu'à ce que cette ſaiſon qui a cou-
» tume de ſolliciter les animaux à ſe joindre
» enſemble, les oblige à ſe choiſir de nou-
» velles compagnes. Et ici l'on ne ſçauroit
» admirer aſſez la ſageſſe du Créateur, qui,
» ayant donné à l'homme des qualités pro-
» pres pour pourvoir à l'avenir auſſi bien qu'au
» préſent, a voulu & a fait en ſorte que la
» ſociété de l'homme durât beaucoup plus
» long-temps que celle du mâle & de la fe-
» melle parmi les autres créatures, afin que

» par-là l'induſtrie de l'homme & de la fem-
» me fût plus excitée, & que leurs intérêts
» fuſſent mieux unis, dans la vue de faire
» des proviſions pour leurs enfans & de leur
» laiſſer du bien : rien ne pouvant être plus
» préjudiciable à des enfans qu'une conjonc-
» tion incertaine & vague, ou une diſſolu-
» tion facile & fréquente de la ſociété con-
» jugale ».

Le même amour de la vérité qui m'a fait expoſer ſincerement cette objection, m'excite à l'accompagner de quelques remarques, ſinon pour la réſoudre, au moins pour l'éclaircir.

1. J'obſerverai d'abord que les preuves morales n'ont pas une grande force en matiere de phyſique, & qu'elles ſervent plutôt à rendre raiſon des faits exiſtans qu'à conſtater l'exiſtence réelle de ces faits. Or tel eſt le genre de preuve que M. Locke emploie dans le paſſage que je viens de rapporter ; car quoiqu'il puiſſe être avantageux à l'eſpèce humaine que l'union de l'homme & de la femme ſoit permanente, il ne s'enſuit pas que cela ait été ainſi établi par la nature : autrement il faudroit dire qu'elle a auſſi inſtitué la ſociété civile, les arts, le com-

merce & tout ce qu'on prétend être utile aux hommes.

2. J'ignore où M. Locke a trouvé qu'entre les animaux de proie la société du mâle & de la femelle dure plus long-temps que parmi ceux qui vivent d'herbe, & que l'un aide à l'autre à nourrir les petits: car on ne voit pas que le chien, le chat, l'ours, ni le loup reconnoissent leur femelle mieux que le cheval, le bélier, le taureau, le cerf, ni tous les autres quadrupedes ne reconnoissent la leur. Il semble, au contraire, que, si le secours du mâle étoit nécessaire à la femelle pour conserver ses petits, ce seroit sur-tout dans les espèces qui ne vivent que d'herbe, parce qu'il faut fort long-tems à la mere pour paître, & que durant tout cet intervalle elle est forcée de négliger sa portée, au lieu que la proie d'une ourse ou d'une louve est dévorée en un instant, & qu'elle a, sans souffrir la faim, plus de temps pour allaiter ses petits. Ce raisonnement est confirmé par une observation sur le nombre relatif de mammelles & de petits qui distingue les espèces carnacieres des frugivores & dont j'ai parlé dans la note 6. Si cette observation est juste & générale, la femme n'ayant que deux

mammelles & ne faiſant gueres qu'un enfant à la fois, voilà une forte raiſon de plus pour douter que l'eſpèce humaine ſoit naturellement carnaciere ; de ſorte qu'il ſemble que, pour tirer la concluſion de Locke, il faudroit retourner tout-à-fait ſon raiſonnement. Il n'y a pas plus de ſolidité dans la même diſtinction appliquée aux oiſeaux : car qui pourra ſe perſuader que l'union du mâle & de la femelle ſoit plus durable parmi les vautours & les corbeaux que parmi les tourterelles ? Nous avons deux eſpèces d'oiſeaux domeſtiques, la canne & le pigeon, qui nous fourniſſent des exemples directement contraires au ſyſtême de cet auteur. Le pigeon, qui ne vit que de grain, reſte uni à ſa femelle, & ils nourriſſent leurs petits en commun. Le canard, dont la voracité eſt connue, ne reconnoît ni ſa femelle ni ſes petits, & n'aide en rien à leur ſubſiſtance ; & parmi les poules, eſpèce qui n'eſt gueres moins carnaciere, on ne voit pas que le coq ſe mette aucunement en peine de la couvée. Que ſi dans d'autres eſpèces le mâle partage avec la femelle le ſoin de nourrir les petits, c'eſt que les oiſeaux qui d'abord ne peuvent voler & que la mere ne peut allaiter, ſont beaucoup moins en état de ſe

paſſer de l'aſſiſtance du pere, que les quadrupedes à qui ſuffit la mammelle de la mere, au moins durant quelque temps.

3. Il y a bien de l'incertitude ſur le fait principal qui ſert de baſe à tout le raiſonnement de M. Locke: car pour ſçavoir ſi, comme il le prétend, dans le pur état de nature, la femme eſt pour l'ordinaire derechef groſſe & fait un nouvel enfant long-temps avant que le précédent puiſſe pourvoir lui-même à ſes beſoins, il faudroit des expériences qu'aſſurément Locke n'avoit pas faites & que perſonne n'eſt à portée de faire. La cohabitation continuelle du mari & de la femme eſt une occaſion ſi prochaine de s'expoſer à une nouvelle groſſeſſe, qu'il eſt bien difficile de croire que la rencontre fortuite ou la ſeule impulſion du tempérament produisît des effets auſſi fréquens dans le pur état de nature que dans celui de la ſociété conjugale; lenteur qui contribueroit peut-être à rendre les enfans plus robuſtes, & qui d'ailleurs pourroit être compenſée par la faculté de concevoir, prolongée dans un plus grand âge chez les femmes qui en auroient moins abuſé dans leur jeuneſſe. A l'égard des enfans, il y a bien des raiſons de

croire que leurs forces & leurs organes se développent plus tard parmi nous, qu'ils ne faisoient dans l'état primitif dont je parle. La foiblesse originelle qu'ils tirent de la constitution des parens, les soins qu'on prend d'envelopper & gêner tous leurs membres, la mollesse dans laquelle ils sont élevés, peut-être l'usage d'un autre lait que celui de leur mere, tout contrarie & retarde en eux les premiers progrès de la nature. L'application qu'on les oblige de donner à mille choses sur lesquelles on fixe continuellement leur attention, tandis qu'on ne donne aucun exercice à leurs forces corporelles, peut encore faire une diversion considérable à leur accroissement; de sorte que, si, au lieu de surcharger & fatiguer d'abord leur esprit de mille manieres, on laissoit exercer leur corps aux mouvemens continuels que la nature semble leur demander, il est à croire qu'ils seroient beaucoup plutôt en état de marcher, d'agir, & de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

4. Enfin M. Locke prouve tout au plus qu'il pourroit bien y avoir dans l'homme un motif de demeurer attaché à la femme lorsqu'elle a un enfant; mais il ne prouve

nullement qu'il a dû s'y attacher avant l'accouchement, & pendant les neuf mois de la groſſeſſe. Si telle femme eſt indifférente à l'homme pendant ces neuf mois, ſi même elle lui devient inconnue, pourquoi la ſecourra-t-il après l'accouchement ? pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne ſçait pas ſeulement lui appartenir, & dont il n'a réſolu ni prévu la naiſſance ? M. Locke ſuppoſe évidemment ce qui eſt en queſtion : car il ne s'agit pas de ſçavoir pourquoi l'homme demeurera attaché à la femme après l'accouchement, mais pourquoi il s'attachera à elle après la conception. L'appétit ſatisfait, l'homme n'a plus beſoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le moindre ſouci ni peut-être la moindre idée des ſuites de ſon action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre, & il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus : car cette eſpèce de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un individu pour l'acte de la génération, exige, comme je le prouve dans le texte, plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain, qu'on ne peut lui en ſuppoſer dans l'état d'animalité dont il s'agit

ici. Une autre femme peut donc contenter les nouveaux desirs de l'homme aussi commodément que celle qu'il a déjà connue, & un autre homme contenter de même la femme, supposé qu'elle soit pressée du même appétit pendant l'état de grossesse, de quoi l'on peut raisonnablement douter. Que si dans l'etat de nature la femme ne ressent plus la passion de l'amour après la conception de l'enfant, l'obstacle à sa société avec l'homme en devient encore beaucoup plus grand, puisqu'alors elle n'a plus besoin ni de l'homme qui l'a fécondée ni d'aucun autre. Il n'y a donc dans l'homme aucune raison de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raison de rechercher le même homme. Le raisonnement de Locke tombe donc en ruine, & toute la dialectique de ce Philosophe ne l'a pas garanti de la faute que Hobbes & d'autres ont commise. Ils avoient à expliquer un fait de l'état de nature, c'est-à-dire, d'un état où les hommes vivoient isolés, & où tel homme n'avoit aucun motif de demeurer à côté de tel homme, ni peut-être les hommes de demeurer à côté les uns des autres, ce qui est bien pis; & ils n'ont pas songé à se transporter au-delà des siecles de société, c'est-à-dire, de ces

temps où les hommes ont toujours une raiſon de demeurer près les uns des autres, & où tel homme a ſouvent une raiſon de demeurer à côté de tel homme ou de telle femme.

Page 107.

(*c.) Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philoſophiques qu'il y auroit à faire ſur les avantages & les inconvéniens de cette inſtitution des langues; ce n'eſt pas à moi qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, & le peuple lettré reſpecte trop ſes préjugés pour ſupporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laiſſons donc parler les gens à qui l'on n'a point fait un crime d'oſer prendre quelquefois le parti de la raiſon contre l'avis de la multitude. *Nec quidquam felicitati humani generis decederet, ſi, pulſâ tot linguarum peſte & confuſione, unam artem callerent mortales, & ſignis, motibus, geſtibuſque licitum foret quidvis explicare. Nunc verò ita comparatum eſt, ut animalium quæ vulgò bruta creduntur, melior longè quàm noſtra hâc in parte videatur conditio, utpotè quæ promptiùs & forſan feliciùs, ſenſus & cogitationes ſuas ſine interprete ſignificent, quàm ulli queant mortales, præſertim ſi*

peregrino utantur ſermone. Iſ. Voſſius de Poëmat. Cant. & viribus Rythmi, pag. 66.

Page 114.

(* 11.) Platon, montrant combien les idées de la quantité diſcrette & de ſes rapports ſont néceſſaires dans les moindres arts, ſe moque avec raiſon des Auteurs de ſon temps qui prétendoient que Palamede avoit inventé les nombres au ſiège de Troie, comme ſi, dit ce Philoſophe, Agamemnon eût pu ignorer juſques-là combien il avoit de jambes. En effet, on ſent l'impoſſibilité que la ſociété & les arts fuſſent parvenus où ils etoient déjà du temps du ſiége de Troie, ſans que les hommes euſſent l'uſage des nombres & du calcul : mais la néceſſité de connoître les nombres avant que d'acquérir d'autres connoiſſances, n'en rend pas l'invention plus aiſée à imaginer. Les noms des nombres une fois connus, il eſt aiſé d'en expliquer le ſens, & d'exciter les idées que ces noms repréſentent ; mais pour les inventer, il fallut, avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être, pour ainſi dire, familiariſé avec les méditations philoſophiques, s'être exercé à conſidérer les êtres par leur ſeule eſſence, & indépendamment de toute

autre perception, abstraction très pénible, très métaphysique, très peu naturelle, & sans laquelle cependant ces idées n'eussent jamais pu se transporter d'une espèce ou d'un genre à un autre, ni les nombres devenir universels. Un sauvage pouvoit considérer séparément sa jambe droite & sa jambe gauche, ou les regarder ensemble sous l'idée indivisible d'une couple sans jamais penser qu'il en avoit deux; car autre chose est l'idée représentative qui nous peint un objet, & autre chose l'idée numérique qui le détermine. Moins encore pouvoit-il calculer jusqu'à cinq; & quoiqu'appliquant ses mains l'une sur l'autre, il eût pu remarquer que les doigts se répondoient exactement, il étoit bien loin de songer à leur égalité numérique; il ne sçavoit pas plus le compte de ses doigts que de ses cheveux; & si, après lui avoir fait entendre ce que c'est que nombres, quelqu'un lui eût dit qu'il avoit autant de doigts aux pieds qu'aux mains, il eût peut-être été fort surpris, en les comparant, de trouver que cela étoit vrai.

Page 120.

(* 12.) Il ne faut pas confondre l'amour-propre & l'amour de soi-même, deux pas-

ſions très différentes par leur nature & par leurs effets. L'amour de ſoi-même eſt un ſentiment naturel qui porte tout animal à veiller à ſa propre conſervation, & qui, dirigé dans l'homme par la raiſon, & modifié par la pitié, produit l'humanité & la vertu. L'amour-propre n'eſt qu'un ſentiment relatif, factice, & né dans la ſociété, qui porte chaque individu à faire plus de cas de ſoi que de tout autre, qui inſpire aux hommes tous les maux qu'ils ſe font mutuellement, & qui eſt la véritable ſource de l'honneur.

Ceci bien entendu, je dis que dans notre état primitif, dans le véritable état de nature, l'amour-propre n'exiſte pas; car chaque homme en particulier ſe regardant lui-même comme le ſeul ſpectateur qui l'obſerve, comme le ſeul être dans l'Univers qui prenne intérêt à lui, comme le ſeul juge de ſon propre mérite, il n'eſt pas poſſible qu'un ſentiment qui prend ſa ſource dans des comparaiſons qu'il n'eſt pas à portée de faire, puiſſe germer dans ſon ame. Pa. la même raiſon cet homme ne ſçauroit avoir ni haîne ni deſir de vengeance, paſſions qui ne peuvent naître que de l'opinion de quelque offenſe re-

çue;

que ; & comme c'eſt le mépris ou l'intention de nuire, & non le mal, qui conſtitue l'offenſe, des hommes qui ne ſçavent ni s'apprécier ni ſe comparer peuvent ſe faire beaucoup de violences mutuelles, quand il leur en revient quelque avantage, ſans jamais s'offenſer réciproquement. En un mot, chaque homme, ne voyant guères ſes ſemblables que comme il verroit des animaux d'une autre eſpèce, peut ravir la proie au plus foible ou céder la ſienne au plus fort, ſans enviſager ſes rapines que comme des événemens naturels, ſans le moindre mouvement d'inſolence ou de dépit, & ſans autre paſſion que la douleur ou la joie d'un bon ou mauvais ſuccès.

Page 153.

(* 13.) C'eſt une choſe extrêmement remarquable que, depuis tant d'années que les Européens ſe tourmentent pour amener les ſauvages des diverſes contrées du monde à leur maniere de vivre, ils n'aient pas pu encore en gagner un ſeul, non pas même à la faveur du Chriſtianiſme ; car nos miſſionnaires en font quelquefois des Chré-

tiens ; mais jamais des hommes civilisés. Rien ne peut surmonter l'invincible répugnance qu'ils ont à prendre nos mœurs & vivre à notre maniere. Si ces pauvres sauvages sont aussi malheureux qu'on le prétend, par quelle inconcevable dépravation de jugement refusent-ils constamment de se policer à notre imitation ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous ; tandis qu'on lit en mille endroits que des François & d'autres Européens se sont réfugiés volontairement parmi ces nations, y ont passé leur vie entiere, sans pouvoir plus quitter une si étrange maniere de vivre, & qu'on voit même des missionnaires sensés regretter avec attendrissement les jours calmes & innocens qu'ils ont passés chez ces peuples si méprisés ? Si l'on répond qu'ils n'ont pas assez de lumieres pour juger sainement de leur état & du nôtre, je répliquerai que l'estimation du bonheur est moins l'affaire de la raison que du sentiment. D'ailleurs, cette réponse peut se rétorquer contre nous avec plus de force encore : car il y a plus loin de nos idées à la disposition d'esprit où il faudroit être pour concevoir le goût que trouvent les sauvages à leur maniere de vivre, que des idées

des ſauvages à celles qui peuvent leur faire concevoir la nôtre. En effet, après quelques obſervations, il leur eſt aiſé de voir que tous nos travaux ſe dirigent ſur deux ſeuls objets; ſçavoir, pour ſoi les commodités de la vie, & la conſidération parmi les autres. Mais le moyen pour nous d'imaginer la ſorte de plaiſir qu'un ſauvage prend à paſſer ſa vie ſeul au milieu des bois ou à la pêche, ou à ſouffler dans une mauvaiſe flûte, ſans jamais ſçavoir en tirer un ſeul ton & ſans ſe ſoucier de l'apprendre?

On a pluſieurs fois amené des ſauvages à Paris, à Londres, & dans d'autres villes; on s'eſt empreſſé de leur étaler notre luxe, nos richeſſes, & tous nos arts les plus utiles & les plus curieux; tout cela n'a jamais excité chez eux qu'une admiration ſtupide, ſans le moindre mouvement de convoitiſe. Je me ſouviens, entr'autres, de l'hiſtoire d'un chef de quelques Américains ſeptentrionaux qu'on mena à la cour d'Angleterre, il y a une trentaine d'années. On lui fit paſſer mille choſes devant les yeux pour chercher à lui faire quelque préſent qui pût lui plaire, ſans qu'on trou-

vât rien dont il parût se soucier. Nos armes lui sembloient lourdes & incommodes, nos souliers lui blessoient les pieds, nos habits le gênoient, il rebutoit tout; enfin on s'apperçut qu'ayant pris une couverture de laine, il sembloit prendre plaisir à s'en envelopper les épaules. Vous conviendrez, au moins, lui dit-on aussi-tôt, de l'utilité de ce meuble? Oui, répondit-il, cela me paroît presque aussi bon qu'une peau de bête. Encore n'eût-il pas dit cela, s'il eût porté l'une & l'autre à la pluie.

Peut-être me dira-t-on que c'est l'habitude qui, attachant chacun à sa maniere de vivre, empêche les sauvages de sentir ce qu'il y a de bon dans la nôtre. Et sur ce pied-là il doit paroître au moins fort extraordinaire que l'habitude ait plus de force pour maintenir les sauvages dans le goût de leur misere, que les Européens dans la jouissance de leur félicité. Mais pour faire à cette derniere objection une réponse à laquelle il n'y ait pas un mot à répliquer, sans alléguer tous les jeunes sauvages qu'on s'est vainement efforcé de civiliser; sans parler des Groënlandois & des habitans de l'Islande, qu'on a tenté

d'élever & nourrir en Danemarck, & que la triſteſſe & le déſeſpoir ont tous fait périr, ſoit de langueur, ſoit dans la mer où ils avoient tenté de regagner leur pays, à la nage; je me contenterai de citer un ſeul exemple bien atteſté, & que je donne à examiner aux admirateurs de ſa police Européenne.

« Tous les efforts des miſſionnaires Hollandois du Cap de Bonne-Eſpérance n'ont » jamais été capables de convertir un ſeul » Hottentot. Van-der-Stel, Gouverneur du » Cap, en ayant pris un dès l'enfance le » fit élever dans les principes de la Religion » Chrétienne, & dans la pratique des uſages de l'Europe. On le vêtit richement, » on lui fit apprendre pluſieurs langues, & » ſes progrès répondirent fort bien aux ſoins » qu'on prit pour ſon éducation. Le Gouverneur eſpérant beaucoup de ſon eſprit, » l'envoya aux Indes avec un commiſſaire » général qui l'employa utilement aux affaires de la Compagnie. Il revint au Cap » après la mort du commiſſaire. Peu de » jours après ſon retour, dans une viſite » qu'il rendit à quelques Hottentots de ſes » parens, il prit le parti de ſe dépouiller

» de sa parure Européenne pour se revêtir » d'une peau de brebis. Il retourna au Fort, » dans ce nouvel ajustement, chargé d'un » paquet qui contenoit ses anciens habits, » &, les présentant au Gouverneur, il lui » tint ce discours *. *Ayez la bonté, Monsieur,* » *de faire attention que je renonce pour tou-* » *jours à cet appareil. Je renonce aussi pour tou-* » *te ma vie à la religion Chrétienne ; ma réso-* » *lution est de vivre & mourir dans la religion,* » *les manieres & les usages de mes ancêtres.* » *L'unique grace que je vous demande est de me* » *laisser le collier & le coutelas que je porte. Je* » *les garderai pour l'amour de vous.* Aussi-tôt » sans attendre la réponse de Van-der-Stel, » il se déroba par la fuite, & jamais on ne le » revit au Cap ». *Histoire des Voyages, tome 5. p. 175.*

Page 163.

(* *d.*) On pourroit m'objecter que, dans un pareil désordre, les hommes, au lieu de s'entr'égorger opiniâtrément, se feroient dispersés, s'il n'y avoit point eu de bornes à

---

* Voyez le Frontispice.

leur dispersion. Mais premierement ces bornes eussent au moins été celles du Monde; & si l'on pense à l'excessive population qui résulte de l'état de nature, on jugera que la terre dans cet état n'eût pas tardé à être couverte d'hommes ainsi forcés à se tenir rassemblés. D'ailleurs, ils se seroient dispersés, si le mal avoit été rapide & que c'eût été un changement fait du jour au lendemain; mais ils naissoient sous le joug, ils avoient l'habitude de le porter quand ils en sentoient la pesanteur, & ils se contentoient d'attendre l'occasion de le secouer. Enfin, déjà accoutumés à mille commodités qui les forçoient à se tenir rassemblés, la dispersion n'étoit plus si facile que dans les premiers temps où, nul n'ayant besoin que de soi-même, chacun prenoit son parti sans attendre le consentement d'un autre.

Page 167.

(* 14.) Le Maréchal de V*** contoit que, dans une de ses campagnes, les excessives fripponneries d'un entrepreneur des vivres ayant fait souffrir & murmurer l'armée, il le tança vertement & le menaça

de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répondit hardiment le frippon, & je ſuis bien aiſe de vous dire qu'on ne pend point un homme qui diſpoſe de cent mille écus. Je ne ſçais comment cela ſe fit, ajoûtoit naïvement le Maréchal; mais en effet il ne fut point pendu, quoiqu'il eût cent fois mérité de l'être.

Page 189.

(* 15.) La juſtice diſtributive s'oppoſeroit même à cette égalité rigoureuſe de l'état de nature, quand elle ſeroit praticable dans la ſociété civile; & comme tous les membres de l'État lui doivent des ſervices proportionnés à leurs talens & à leurs forces, les citoyens à leur tour doivent être diſtingués & favoriſés à proportion de leurs ſervices. C'eſt en ce ſens qu'il faut entendre un paſſage d'Iſocrate dans lequel il loue les premiers Athéniens d'avoir bien ſçu diſtinguer quelle étoit la plus avantageuſe des deux ſortes d'égalité, dont l'une conſiſte à faire part des mêmes avantages à tous les citoyens indifféremment, & l'autre à les diſtribuer ſelon le mérite de chacun. Ces habiles politiques, ajoûte l'Orateur, banniſſant

cette injuste égalité qui ne met aucune différence entre les méchans & les gens de bien, s'attacherent inviolablement à celle qui récompense & punit chacun selon son mérite. Mais premierement il n'a jamais existé de société, à quelque degré de corruption qu'elles aient pu parvenir, dans laquelle on ne fît aucune différence des méchans & des gens de bien; & dans les matieres de mœurs, où la loi ne peut fixer de mesure assez exacte pour servir de regle au Magistrat, c'est très sagement que, pour ne pas laisser le sort ou le rang des citoyens à sa discrétion, elle lui interdit le jugement des personnes pour ne lui laisser que celui des actions. Il n'y a que des mœurs aussi pures que celles des anciens Romains qui puissent supporter des Censeurs; & de pareils tribunaux auroient bientôt tout bouleversé parmi nous: c'est à l'estime publique à mettre de la différence entre les méchans & les gens de bien; le Magistrat n'est juge que du droit rigoureux; mais le peuple est le véritable juge des mœurs, juge integre & même éclairé sur ce point, qu'on abuse quelquefois, mais qu'on ne corrompt jamais. Les rangs des citoyens doivent donc être réglés, non sur leur mérite personnel;

(ce qui ſeroit laiſſer au Magiſtrat le moyen de faire une application preſque arbitraire de la loi) mais ſur les ſervices réels qu'ils rendent à l'État & qui ſont ſuſceptibles d'une eſtimation plus exacte.





LETTRE
DE M. DE VOLTAIRE
A M. ROUSSEAU,

Qui lui avoit envoyé ſon Diſcours ſur l'inégalité parmi les hommes.

J'Ai reçu, Monſieur, votre nouveau livre contre le genre humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la ſociété humaine, dont notre ignorance & notre faibleſſe ſe promettent tant de conſolations. On n'a jamais tant employé d'eſprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de ſoixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je ſens malheureuſement qu'il m'eſt impoſſible de la reprendre; & je laiſſe cette allure naturelle à ceux qui en ſont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus

m'embarquer pour aller trouver les Sauvages du Canada ; premierement, parce que les maladies dont je ſuis accablé me retiennent auprès du plus grand Médecin de l'Europe, & que je ne trouverais pas les mêmes ſecours chez les Miſſouris : ſecondement, parce que la guerre eſt portée dans ces pays-là, & que les exemples de nos Nations ont rendu les Sauvages preſque auſſi méchans que nous. Je me borne à être un Sauvage paiſible dans la ſolitude que j'ai choiſie auprès de votre patrie, où vous êtes tant deſiré.

Je conviens avec vous que les belles-lettres & les ſciences ont cauſé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du *Taſſe* firent de ſa vie un tiſſu de malheurs ; ceux de *Galilée* le firent gémir dans les priſons, à ſoixante & dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre ; & ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt qu'ils l'obligerent à ſe rétracter. Vous ſçavez quelles traverſes vos amis eſſuyerent quand ils commencerent cet ouvrage, auſſi utile qu'immenſe, de l'Encyclopédie, auquel vous avez tant contribué.

Si j'oſais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la perſécution pour récompenſe, je vous ferais voir des

gens acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'*Œdipe* ; une bibliothèque de calomnies imprimées contre moi ; un homme qui m'avait des obligations aſſez connues, me payant de mon ſervice par vingt libelles ; un autre, beaucoup plus coupable encore, faiſant imprimer mon propre ouvrage du *Siécle de Louis XIV*, avec des notes dans leſquelles la plus craſſe ignorance vomit les plus infâmes impoſtures ; un autre qui vend à un Libraire quelques chapitres d'une prétendue *Hiſtoire univerſelle* ſous mon nom ; le Libraire aſſez avide pour imprimer ce tiſſu informe de bévues, de fauſſes dates, de faits & de noms eſtropiés ; & enfin des hommes aſſez injuſtes pour m'imputer la publication de cette rapſodie. Je vous ferais voir la Société infectée de ce nouveau genre d'hommes inconnus à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embraſſer une profeſſion honnête, ſoit de manœuvre, ſoit de laquais, & ſachant malheureuſement lire & écrire, ſe font courtiers de littérature, vivent de nos ouvrages, volent des manuſcrits, les défigurent & les vendent. Je pourrais me plaindre que des fragmens d'une plaiſanterie faite, il y a près de 30 ans, ſur le même ſujet que

Chapelain eut la bétiſe de traiter ſérieuſement, courent aujourd'hui le monde par l'infidélité & l'avarice de ces malheureux qui ont mêlé leurs groſſieretés à ce badinage, qui en ont rempli les vuides avec autant de ſottiſe que de malice, & qui enfin, au bout de trente ans, vendent partout en manuſcrit, ce qui n'appartient qu'à eux, & qui n'eſt digne que d'eux. J'ajoûterais qu'en dernier lieu on a volé une partie des matériaux que j'avais raſſemblés dans les archives publiques pour ſervir à l'hiſtoire de la guerre de 1741, lorſque j'étais Hiſtoriographe de France; qu'on a vendu à un Libraire ce fruit de mon travail; qu'on ſe ſaiſit à l'envi de mon bien, comme ſi j'étais déja mort, & qu'on le denature pour le mettre à l'encan. Je vous peindrais l'ingratitude, l'impoſture & la rapine me pourſuivant depuis quarante ans juſqu'au pied des Alpes, & juſqu'au bord de mon tombeau. Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations? Que je ne dois pas me plaindre; que *Pope*, *Deſcartes*, *Bayle*, *le Camouens*, & cent autres ont eſſuyé les mêmes injuſtices & de plus grandes; que cette deſtinée eſt celle de preſque tous ceux que l'amour des lettres a trop séduits.

Avouez, en effet, Monſieur, que ce ſont-là de ces petits malheurs particuliers, dont à peine la ſociété s'apperçoit. Qu'importe au genre humain que quelques frélons pillent le miel de quelques abeilles? Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces petites querelles; le reſte du monde ou les ignore, ou en rit.

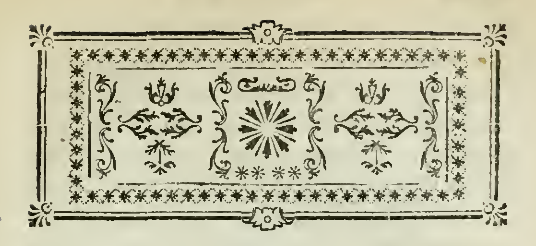
De toutes les amertumes répandues ſur la vie humaine, ce ſont-là les moins funeſtes. Les épines attachées à la littérature & à un peu de réputation, ne ſont que des fleurs en comparaiſon des autres maux qui de tout tems ont inondé la terre. Avouez que ni *Cicéron*, ni *Varron*, ni *Lucrèce*, ni *Virgile*, ni *Horace* n'eurent la moindre part aux proſcriptions. *Marius* étoit un ignorant. Le barbare *Sylla*, le crapuleux *Antoine*, l'imbécille *Lépide* liſoient peu *Platon* & *Sophocle*; & pour ce tyran ſans courage, *Octave Cépias*, ſurnommé ſi lâchement *Auguſte*, il ne fut un déteſtable aſſaſſin, que dans le temps où il fut privé de la ſociété des gens de lettres.

Avouez que *Pétrarque* & *Bocace* ne firent pas naître les troubles de l'Italie. Avouez que le badinage de *Marot* n'a pas produit la *S.-Barthélemi*, & que la tragédie du *Cid* ne cauſa pas les troubles

de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère été commis que par de célèbres ignorans. Ce qui fait & fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'eſt l'inſatiable cupidité & l'indomptable orgueil des hommes, depuis *Thamas Kouli-Kan*, qui ne ſçavoit pas lire, juſqu'à un commis de la douane qui ne ſçait que chiffrer. Les lettres nourriſſent l'ame, la rectifient, la conſolent; elles vous ſervent, Monſieur, dans le temps que vous écrivez contr'elles; vous êtes comme *Achille* qui s'emporte contre la gloire, & comme le Pere *Mallebranche*, dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

Si quelqu'un doit ſe plaindre des lettres, c'eſt moi; puiſque dans tous les temps, & dans tous les lieux, elles ont ſervi à me perſécuter. Mais il faut les aimer, malgré l'abus qu'on en fait; comme il faut aimer la ſociété, dont tant d'hommes méchans corrompent les douceurs; comme il faut aimer ſa patrie, quelques injuſtices qu'on y eſſuye.





RÉPONSE
DE
M. ROUSSEAU
A M. DE VOLTAIRE.

C'Est à moi, Monſieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes triſtes rêveries, je n'ai point cru vous faire un préſent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir & vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à notre chef. Senſible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoiſſance de mes Concitoyens, & j'eſpere qu'elle ne fera qu'augmenter encore,

lorſqu'ils auront profité des inſtructions que vous pouvez leur donner. Embelliſſez l'aſyle que vous avez choiſi : éclairez un peuple digne de vos leçons ; & vous, qui ſçavez ſi bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aſpire pas à nous rétablir dans notre bétiſe, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monſieur, ce retour ſeroit un miracle, ſi grand à la fois & ſi nuiſible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire, & qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; perſonne au monde n'y réuſſiroit moins que vous. Vous nous redreſſez trop bien ſur nos deux pieds pour ceſſer de vous tenir ſur les vôtres.

Je conviens de toutes les diſgraces qui pourſuivent les hommes célèbres dans les lettres ; je conviens même

de tous les maux attachés à l'Humanité, & qui ſemblent indépendans de nos vaines connoiſſances. Les hommes ont ouvert ſur eux-mêmes tant de ſources de miſère, que, quand le haſard en détourne quelqu'une, ils n'en ſont guères moins inondés. D'ailleurs, il y a, dans le progrès des choſes, des liaiſons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du Sage, quand il y voudra réfléchir. Ce n'eſt ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Séneque, ni Tacite; ce ne ſont ni les Sçavans, ni les Poëtes qui ont produit les malheurs de Rome & les crimes des Romains: mais ſans le poiſon lent & ſecret qui corrompoit peu-à-peu le plus vigoureux gouvernement dont l'hiſtoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Salluſte n'euſſent point exiſté, ou n'euſſent point écrit. Le ſiécle aimable de Lélius & de Térence amenoit de loin le ſiécle brillant d'Auguſte & d'Horace, & enfin les ſiécles horribles de Séneque & de Néron, de Domitien & de Martial. Le goût des lettres & des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; &

s'il eſt vrai que tous les progrès humains ſont pernicieux à l'eſpece, ceux de l'eſprit, & des connoiſſances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accélerent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal eſt tel que les cauſes mêmes qui l'ont fait naître ſont néceſſaires pour l'empêcher d'augmenter ; c'eſt le fer qu'il faut laiſſer dans la plaie, de peur que le bleſſé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, ſi j'avois ſuivi ma premiere vocation, & que je n'euſſe ni lu, ni écrit, j'en aurois ſans doute été plus heureux. Cependant, ſi les lettres étoient maintenant anéanties, je ſerois privé du ſeul plaiſir qui me reſte. C'eſt dans leur ſein que je me conſole de tous mes maux : c'eſt parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, & que j'apprends à jouir de la vie ſans craindre la mort. Je leur dois le peu que je ſuis ; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous : mais conſultons l'intérêt dans nos affaires, & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des Philoſophes, des Hiſtoriens, des Sçavans, pour éclairer le

monde, & conduire ſes aveugles habitans; ſi le ſage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de ſi fou qu'un peuple de ſages.

Convenez-en, Monſieur; s'il eſt bon que de grands génies inſtruiſent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs inſtructions : ſi chacun ſe mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? Les boiteux, dit Montaigne, ſont mal-propres aux exercices du corps; & aux exercices de l'eſprit les ames boiteuſes. Mais en ce ſiécle ſçavant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des ſages pour les juger, & non pour s'inſtruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le Théâtre en fourmille; les caffés retentiſſent de leurs ſentences; ils les affichent dans les Journaux, les quais ſont couverts de leurs écrits; & j'entends critiquer l'*Orphelin* (*),

* Tragédie de M. de Voltaire qu'on jouoit dans ce temps-là.

parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la premiere source des désordres de la société : nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, & que ce que nous ne sçavons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons sçavoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de sçavoir tout ? Si l'on n'eût prétendu sçavoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les seuls Philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de persécuteurs. Si cent myrmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins, vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les accla-

mations ſatyriques qui ſuivent le cortège des triomphateurs. C'eſt l'empreſſement qu'a le public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falſifications n'y ſont pas faciles ; car le fer, ni le plomb ne s'allient point avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos & à notre inſtruction : mépriſez de vaines clameurs, par leſquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre eſt une terrible réponſe à des injures imprimées ; & qui vous oſeroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ?

Je ſuis ſenſible à votre invitation ; & ſi cet hiver me laiſſe en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches ; & quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres

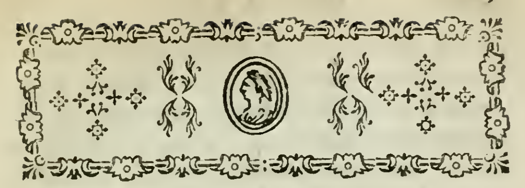
que le lotos qui n'est pas la pâture des bêtes, & le moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis, de tout mon cœur & avec respect, &c.

A Paris, le 10 Septembre 1755.



LETTRE



LETTRE

A M. DE BOISSY*,

Au sujet de la précédente.

QUAND je vis, Monſieur, paroître dans le Mercure, ſous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je ſuppoſai que

(*) La Lettre de M. de Voltaire avec la Réponſe de M. Rouſſeau furent inſérées dans le Mercure. Feu M. de BOISSY, qui étoit alors à la tête de ce Journal, y laiſſa pluſieurs fautes d'impreſſion dont M. Rouſſeau ſe plaint dans cette Lettre adreſſée à M. de Boiſſy lui-même.

vous aviez obtenu pour cela ſon conſentement; &, comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me louer de ſon procédé, ſans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penſer du galimathias que vous avez inſéré dans le Mercure ſuivant, ſous le titre de ma Réponſe ? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre viſiblement incorrecte, qui n'eſt remarquable que par ſon abſurdité. Vous abſtenir d'inſérer dans votre ouvrage des écrits ridicules, eſt un égard que vous devez, ſinon aux Auteurs, du moins au Public.

Si vous avez cru, Monſieur, que je conſentirois à la publication de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir ? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer ſous mon nom ? S'il eſt peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui, ſans l'aveu des Auteurs, il l'eſt beaucoup moins de les leur at-

tribuer ſans être ſûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles ſoient d'eux ; & bien moins encore, lorſqu'il eſt à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le libraire de M. de Voltaire qui avoit, à cet égard, plus de droit que perſonne, a mieux aimé s'abſtenir d'imprimer la mienne, que de l'imprimer ſans mon conſentement qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me ſemble qu'un homme auſſi juſtement eſtimé que vous, ne devroit pas recevoir d'un libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, Monſieur, à me plaindre du vôtre en cette occaſion, que, dans le même volume où vous avez mis, ſous mon nom, un écrit auſſi mutilé, vous craignez, avec raiſon, d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne ſoient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la conſidération, je me garderois d'y prétendre ; mais il eſt un acte de juſtice, & vous la devez à tout le monde.

Comme il eſt bien plus naturel de m'attribuer une ſotte lettre, qu'à vous un procédé peu-régulier, & que par

conféquent je refterois chargé du tort de cette affaire, fi je négligeois de m'en juftifier ; je vous fupplie de vouloir bien inférer ce défaveu dans le prochain Mercure, & d'agréer, Monfieur, mon refpect & mes falutations.

A Paris, le 4 Novembre 1755.



AVIS

A un Anonyme, par J. J. Rousseau *.

J'Ai reçu le 26 de ce mois, une lettre anonyme datée du 28 Octobre dernier, qui, mal adressée, après avoir été à Genève, m'est revenue à Paris, franche de

* Deux Anonymes avoient écrit à M. Rousseau, l'un par la voie du Mercure, & l'autre par la poste. Le premier, qui étoit un Bordelois, disoit à M. Rousseau: « Puisque la so» ciété ne peut changer de face, les Arts lui » sont nécessaires, & l'inégalité des conditions » inévitable. Pourquoi donc en troubler l'or» dre, en portant dans ses membres le décou» ragement & l'esprit d'indépendance? ..... » Un homme tel que vous, quand il écrit pour » les autres, ne doit le faire que pour amuser » ou pour instruire. Ainsi, si, au lieu d'avoir » perdu votre tems à faire deux Discours, vous » eussiez fait un Opéra comme *le Devin du* » *Village*, il vous auroit une seconde fois gagné » les cœurs de tous ceux qui l'auroient connu ».

On verra par l'Avis de M. Rousseau, quel étoit le sujet de la seconde lettre anonyme.

port. A cette lettre étoit joint un écrit pour ma défenſe que je ne puis donner au Mercure, comme l'Auteur le deſire, par des raiſons qu'il doit ſentir, s'il a réellement pour moi l'eſtime qu'il m'y témoigne. Il peut donc le faire retirer de mes mains, au moyen d'un billet de la même écriture; ſans quoi, ſa pièce reſtera ſupprimée.

L'Auteur ne devoit pas croire ſi facilement que celui qu'il réfute, fût citoyen de Genève, quoiqu'il ſe donne pour tel; car il eſt aiſé de dater de ce pays-là : mais tel ſe vante d'en être, qui dit le contraire, ſans y penſer. Je n'ai ni la vanité ni la conſolation de croire que tous mes concitoyens penſent comme moi; mais je connois la candeur de leurs procédés : ſi quelqu'un d'eux m'attaque, ce ſera hautement & ſans ſe cacher : ils m'eſtimeront aſſez, en me combattant, ou du moins s'eſtimeront aſſez eux-mêmes, pour me rendre la franchiſe dont j'uſe envers tout le monde. D'ailleurs, eux pour qui cet ouvrage eſt écrit, eux à qui il eſt dédié, eux qui l'ont honoré de leur approbation, ne me demanderont point à quoi il eſt utile : ils ne m'objecteront point, avec

beaucoup d'autres, que, quand tout cela ſeroit vrai, je n'aurois pas dû le dire, comme ſi le bonheur de la ſociété n'étoit fondé que ſur les erreurs des hommes. Ils y verront, j'oſe le croire, de fortes raiſons d'aimer leur Gouvernement, des moyens de le conſerver ; &, s'ils y trouvent les maximes qui conviennent au bon & vertueux citoyen, ils ne mépriſeront point un écrit qui reſpire par-tout l'humanité, la liberté, l'amour de la patrie, & l'obéiſſance aux loix.

Quant aux habitans des autres pays, s'ils ne trouvent dans cet ouvrage rien d'utile ni d'amuſant, il ſeroit mieux, ce me ſemble, de leur demander pourquoi ils le liſent que de leur expliquer pourquoi il eſt écrit. Qu'un bel-eſprit de Bordeaux m'exhorte gravement à laiſſer les diſcuſſions politiques pour faire des Opéra, attendu que lui, bel-eſprit, s'amuſe beaucoup plus à la repréſentation du *Devin du Village* qu'à la lecture du *Diſcours ſur l'inégalité* ; il a raiſon, ſans doute, s'il eſt vrai qu'en écrivant aux citoyens de Genève, je ſois obligé d'amuſer les bourgeois de Bordeaux.

Quoi qu'il en ſoit, en témoignant ma reconnoiſſance à mon défenſeur, je le prie de laiſſer le champ libre à mes adverſaires; & j'ai bien du regret moi-même au temps que je perdois autrefois à leur répondre. Quand la recherche de la vérité dégénere en diſputes & querelles perſonnelles, elle ne tarde pas à prendre les armes du menſonge; craignons de l'avilir ainſi. De quelque prix que ſoit la ſcience, la paix de l'ame vaut encore mieux. Je ne veux point d'autre défenſe pour mes écrits, que la raiſon & la vérité; ni pour ma perſonne, que ma conduite & mes mœurs: ſi ces appuis me manquent, rien ne me ſoutiendra; s'ils me ſoutiennent, qu'ai-je à craindre?

A Paris, le 29 Novembre 1755.

LETTRE

D'un Bourgeois de Bordeaux à l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR, en liſant votre Mercure, j'ai trouvé une lettre de l'illuſtre M. Rouſſeau, où il ſe défend contre ceux qui oſent attaquer les nouveautés étonnantes de ſes ſyſtêmes. Je n'entre point dans toutes ces diſcuſſions; mais je ne feindrai pas d'avouer que j'ai été ſurpris de la hauteur ſtoïque & lacédémonienne avec laquelle il nous traite. Il nous inſinue avec une clarté aſſez dure, que ſon deſſein n'eſt ni de nous amuſer, ni de nous inſtruire. Je lui réponds d'abord qu'il fera l'un & l'autre malgré lui, par la ſeule raiſon que nous nous occupons à le lire: choſe qu'il ne ſçauroit empécher. Tout le fruit qu'il pourra tirer de ſa mauvaiſe intention pour nous, c'eſt de nous diſpenſer de lui être reconnoiſſans, puiſqu'il ne nous éclaire qu'en proteſtant qu'il ne veut pas nous éclairer. C'eſt un vrai larcin que nous lui faiſons.

Mais je demande quelle raiſon lui avons nous donnée de ſe fâcher contre nous ? Si quelqu'un de nos concitoyens a mérité ſa colere par quelques petits dilemmes embarraſſans, mais point incivils, toute la ville qu'il proſcrit n'a point de part à cela. Une choſe bien certaine, c'eſt que nous admirons ſon éloquence comme tout le reſte du monde: preuve aſſez évidente que nous valons quelque choſe. Comment peut-il avoir la cruauté de foudroyer ainſi ſes admirateurs ?

Il ſemble nous apprendre qu'il n'écrit que pour Genève : cela veut dire qu'il n'aime qu'elle. J'avouerai que j'avois cru juſqu'ici que le vrai Philoſophe étoit l'ami du monde entier; qu'il regardoit tous les hommes comme des freres. Qu'il aime Genève, à la bonne heure; mais nous oſons le prier de nous aimer un peu, tout Bordelois que nous pouvons être; car après tout, que ſçait-il ? peut-être ſommes-nous des hommes ?

Il ſeroit mieux, dit-il, de demander à ceux qui ne ſont pas Genevois, & qui ne me goûtent point, pourquoi ils liſent mon ouvrage, que de leur expli-

quer pourquoi il eſt fait ? Les termes dont il ſe ſert pour dire cela, ont un air ſentencieux, mais j'ai bien peur qu'ils n'en aient que l'air. 1°. Il eſt très ſûr que tout le monde le goûte & l'admire, Genevois ou non ; ainſi il ſe fonde ſur une hypothèſe fauſſe. Suppoſons, comme lui, l'impoſſible ; ſuppoſons, dis-je, qu'il eût fait un ouvrage où l'utile & l'amuſant ne ſe trouvaſſent point, & qu'il dît à ceux qui s'en plaindroient : pourquoi le liſiez-vous ? Mais, Monſieur, pourroit-on lui répondre, je ne prévoyois pas, en prenant votre livre, qu'il ne devoit m'amuſer ni m'inſtruire. La réponſe ſeroit bonne, perſonne n'étant devin.

Cependant, quand je réfléchis à ſa ſentence, je crois y démêler une idée trop fiere pour être la ſienne. Ne voudroit-il pas dire, qu'il eſt peu de gens qui doivent le lire, c'eſt-à-dire, qu'il en eſt peu qui ſoient dignes de le faire ; & puis, en cherchant quels ſont ces mortels privilégiés, il ſemble que ce ſont les Genevois, & ceux qui le trouvent inſtructif & amuſant, ou, pour dire la choſe comme elle eſt, ceux qui ſont ſes approbateurs. Voilà une idée qu'on ne

doit pas attribuer à un Philoſophe auſſi modeſte & auſſi bon Logicien que lui. Il eſt donc de l'équité de convenir que ſa ſentence ne ſignifie rien.

Au reſte, il ne nous a pas appris à quoi peuvent ſervir ſes ſyſtêmes, & quel a été ſon but en écrivant. J'ai écrit, dira-t-il, pour donner aux Genevois de fortes raiſons d'aimer leur Gouvernement, pour leur inſpirer l'humanité, l'amour de la patrie & de la liberté, & l'obéiſſance aux loix.

Je crois donc entendre M. Rouſſeau parlant ainſi à ſes concitoyens: aimez votre Gouvernement, car l'homme auroit beaucoup mieux fait de n'en point établir. Aimez vos ſemblables, car nous avons eu tort de ſortir de cet état ancien où nous n'aimions que le repos, une femelle & la nourriture. Aimez votre patrie, puiſqu'il eſt vrai que nous devrions n'en avoir jamais eu d'autre qu'une caverne ou le pied d'un arbre. Soyez libres, attendu que nous ſommes à plaindre de n'être plus dépendans d'un Lion ou d'un Ours, qui nous auroit fait fuir devant lui. Enfin obéiſſez aux loix, puiſque vous

étiez faits pour n'obéir à aucune. Si les Genevois n'avoient pas de meilleures raiſons pour être bons citoyens, nous n'aurions pas admiré, comme nous faiſons, la ſageſſe de leur Gouvernement & la pureté de leurs mœurs.

Je ſçais bien qu'il pourroit répliquer, comme Agamemnon: *Seigneur, je ne rends point compte de mes deſſeins*, ſurtout devant des adverſaires obſcurs & indignes de moi, tels que vous êtes; vous, dont je craindrois de relever la baſſeſſe, ſi je deſcendois juſqu'à elle. De plus, que m'importe qu'on m'approuve, ou qu'on me condamne? Mes approbateurs ſont la raiſon & la vérité, (*à Dieu ne plaiſe que cela ſoit*,) je n'attends rien de perſonne. Je foule aux pieds les critiques & les ſuffrages: *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.* Tous ces ſentimens ont une majeſté philoſophique qui éblouit; mais je ſoupçonne qu'ils ſont trop métaphyſiques pour être réels. La nature a mis dans nos cœurs un violent deſir d'être eſtimé de ſes ſemblables; & je croirois fort que, ſans ce deſir-là, perſonne ne ſe feroit imprimer, pas même M. Rouſſeau. De plus, répéter

mille & mille fois qu'on mépriſe l'eſtime des hommes, c'eſt répéter qu'on mépriſe les hommes mêmes. Or, comme le mépris dérive toujours d'une comparaiſon relative à ſa propre perſonne, dire qu'on mépriſe les hommes, c'eſt dire, en termes couverts, qu'on ſe croit plus qu'eux. Il ſeroit pourtant un peu violent de ſe croire le premier homme du monde.

L'affectation eſt toujours ridicule. Il y en a, ce me ſemble, à ſe proclamer Philoſophe par un certain ton altier & crud, qu'on prend un peu trop dans notre ſiecle. Du moins pour l'être, on ne doit pas traiter ſon monde d'une maniere ſi hautaine ; car alors il paroîtra qu'on a plus de colere que de philoſophie.

Pourquoi, par exemple, repondre par des injures ? (Le titre de bel-eſprit en eſt une de la maniere que M. Rouſſeau le donne.) Pourquoi, dis-je, ne pas répondre par des raiſons ? Il n'en avoit point, dira-t-on. Il ne falloit donc pas répondre.

Je connois des gens qui ont cru ap-

percevoir dans ſes écrits une humeur fort éloignée de cette douceur gracieuſe & liante, qui doit être comme l'habit de la véritable vertu. Je n'ai garde d'être de leur avis; & je ſuis perſuadé que M. Rouſſeau eſt auſſi aimable par ſon caractere qu'il eſt eſtimable par ſes mœurs, & admirable par ſes écrits : mais je ſuis obligé de convenir que cet avis où il répond ſi durement, a été écrit dans quelque quart-d'heure d'inquiétude ; & je gagerois que ſa ſanté n'étoit pas bien diſpoſée dans ce moment-là.

Je finirai par l'avertir que l'indiſpoſition où il pouvoit être alors lui a empêché de faire aſſez d'attention à la lettre qu'on lui écrit; en ſorte qu'il ne lui a pas fait l'honneur de l'entendre. On ne l'exhorte pas à quitter les diſcuſſions politiques pour faire des opera ; on s'intéreſſe trop à ſa gloire pour exiger de lui une pareille chûte; on croit même que la Littérature perdroit trop, s'il n'étoit que Poëte; & qu'en cas qu'il ne fût que Muſicien, la Muſique ne gagneroit pas autant que l'Éloquence a déja gagné à être cultivée par lui. On a voulu lui dire ſeulement qu'il vaut mieux ne faire qu'a-

muſer, que de donner des inſtructions fondées ſur des principes auſſi dangereux que les ſiens, d'où dérive naturellement la conſéquence que l'homme n'a été fait ni pour une Morale, ni pour une Religion ; conſéquence que la droiture pieuſe de ſon cœur déſavoueroit aſſurément. Du reſte, on l'exhorte à pourſuivre ſes recherches, & ſur-tout à prétendre aux découvertes neuves, ſans aimer les nouveautés. Cet avis, ce n'eſt point les Bordelois ſeuls qui le lui donnent ; les Genevois, j'oſe le dire, le lui donnent auſſi.

Je ne crois pas avoir rien dit de choquant à M. Rouſſeau, & je viens de relire ma lettre, pour voir s'il m'eſt échappé la moindre choſe qui démentît les ſentimens d'eſtime, d'admiration, & même de reſpect, dont je ſuis pénétré pour lui. Je ſuis même ſi aſſuré de la nobleſſe & de la candeur de ſes ſentimens, que je ſuis perſuadé qu'il conſentira lui-même à ce que cette lettre ſoit inſérée dans votre Mercure ; honneur que je vous ſupplie de lui accorder.

De Bordeaux, le 14 Janvier 1756.



RÉPONSE

De M. Rousseau à M. de Boissy, qui lui avoit communiqué la Lettre précédente.

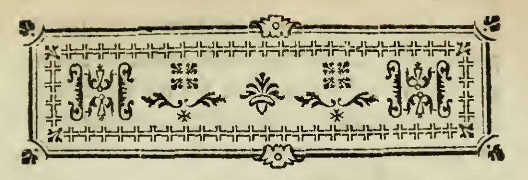
Monsieur,

Je remercie très humblement M. de Boiſſy, de la bonté qu'il a eue de me communiquer cette Piece. Elle me paroît agréablement écrite, aſſaiſonnée de cette ironie fine & plaiſante, qu'on appelle, je crois, *de la politeſſe*, & je ne m'y trouve nullement offenſé. Non-ſeulement je conſens à ſa publication ; mais je deſire même qu'elle ſoit imprimée dans l'état où elle eſt, pour l'inſtruction du public & la mienne. Si la morale de l'Auteur paroît plus ſaine que ſa logique, & ſes avis meilleurs que ſes raiſonnemens, ne ſeroit-ce point que les défauts de ma perſonne ſe voient bien

mieux que les erreurs de mon livre ? Au reſte, toutes les horribles choſes qu'il y trouve, lui montrent plus que jamais, qu'il ne devroit pas perdre ſon temps à le lire.

ROUSSEAU.

A Paris, le 24 Janvier 1756.



DISCOURS
SUR
L'ECONOMIE
POLITIQUE.

LE mot *Économie* ne ſignifie originairement que le ſage & légitime gouvernement de la maiſon, pour le bien commun de toute la famille. Le ſens de ce terme a été dans la ſuite étendu au gouvernement de la grande famille, qui eſt l'*État*. Pour diſtinguer ces deux acceptions, on l'appelle dans ce dernier cas, *Économie générale* ou *politique*, & dans l'autre, *Économie domeſtique*, ou *particuliere*. Ce n'eſt que de la premiere qu'il eſt queſtion dans cet article.

Quand il y auroit entre l'État & la famille autant de rapport que pluſieurs Au-

teurs le prétendent, il ne s'enſuivroit pas pour cela que les regles de conduite propres à l'une de ces deux ſociétés, fuſſent convenables à l'autre : elles different trop en grandeur pour pouvoir être adminiſtrées de la même maniere, & il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domeſtique, où le pere peut tout voir par lui-même ; & le gouvernement civil, où le chef ne voit preſque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choſes devinſſent égales à cet égard, il faudroit que les talens, la force & toutes les facultés du pere augmentaſſent en raiſon de la grandeur de la famille, & que l'ame d'un puiſſant Monarque fût à celle d'une homme ordinaire, comme l'étendue de ſon Empire eſt à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'État pourroit-il être ſemblable à celui de la famille, dont le fondement eſt ſi différent ? Le pere étant phyſiquement plus fort que ſes enfans, auſſi longtemps que ſon ſecours leur eſt néceſſaire, le pouvoir paternel paſſe avec raiſon pour être établi par la nature. Dans la grande famille, dont tous les membres ſont naturellement égaux, l'autorité politique,

purement arbitraire, quant à ſon inſtitution, ne peut être fondée que ſur des conventions; ni le Magiſtrat commander aux autres, qu'en vertu des loix. Les devoirs du pere lui ſont dictés par des ſentimens naturels, & d'un ton qui lui permet rarement de déſobéir. Les chefs n'ont point de ſemblable regle, & ne ſont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, & dont il eſt en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore, c'eſt que, les enfans n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du pere, il eſt évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui : c'eſt tout le contraire dans la grande famille, où l'adminiſtration générale n'eſt établie que pour aſſurer la propriété particuliere qui lui eſt antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maiſon eſt de conſerver & d'accroître le patrimoine du pere, afin qu'il puiſſe un jour le partager entre ſes enfans ſans les appauvrir; au lieu que la richeſſe du fiſc n'eſt qu'un moyen, ſouvent mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix & dans l'abondance. En un mot, la petite famille eſt deſtinée à s'éteindre, & à ſe

résoudre un jour en plusieurs autres familles semblables; mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la premiere s'augmente pour se multiplier : & non-seulement il suffit que l'autre se conserve, mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Par plusieurs raisons tirées de la nature de la chose, le pere doit commander dans la famille. Premierement, l'autorité ne doit pas être égale entre le pere & la mere : mais il faut que le gouvernement soit un, & que dans les partages d'avis il y ait une voix prépondérante qui décide. 2°. Quelque légeres qu'on veuille supposer les incommodités particulieres à la femme, comme elles sont toujours pour elle un intervalle d'inaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté : car quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme, parce qu'il lui importe de s'assurer que les enfans, qu'il est forcé de reconnoître & de nourrir, n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme qui n'a rien de semblable à craindre, n'a pas le

même droit ſur le mari. 3°. Les enfans doivent obéir au pere, d'abord par néceſſité, enſuite par reconnoiſſance; après avoir reçu de lui leurs beſoins durant la moitié de leur vie, ils doivent conſacrer l'autre à pourvoir aux ſiens. 4°. A l'égard des domeſtiques, ils lui doivent auſſi leurs ſervices en échange de l'entretien qu'il leur donne, ſauf à rompre le marché, dès qu'il ceſſe de leur convenir. Je ne parle point de l'eſclavage, parce qu'il eſt contraire à la nature, & qu'aucun droit ne peut l'autoriſer.

Il n'y a rien de tout cela dans la Société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui eſt pas rare de chercher le ſien dans leur miſere. La Magiſtrature eſt-elle héréditaire: c'eſt ſouvent un enfant qui commande à des hommes. Eſt-elle élective: mille inconvéniens ſe font ſentir dans les élections; & l'on perd, dans l'un & l'autre cas, tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un ſeul chef, vous êtes à la diſcretion d'un maître qui n'a nulle raiſon de vous aimer; ſi vous en avez pluſieurs, il faut ſupporter à la fois leur tyrannie & leurs diviſions. En un mot, les abus ſont inévi-

tables & leurs ſuites funeſtes dans toute Société où l'intérêt public & les loix n'ont aucune force naturelle, & ſont ſans ceſſe attaqués par l'intérêt perſonnel & les paſſions du chef & des membres.

Quoique les fonctions du pere de famille & du premier Magiſtrat doivent tendre au même but, c'eſt par des voies ſi différentes, leur devoir & leurs droits ſont tellement diſtingués, qu'on ne peut les confondre ſans ſe former de fauſſes idées des loix fondamentales de la Société, & ſans tomber dans des erreurs fatales au genre humain. En effet, ſi la voix de la nature eſt le meilleur conſeil que doive écouter un bon pere pour bien remplir ſes devoirs, elle n'eſt pour le Magiſtrat qu'un faux guide qui travaille ſans ceſſe à l'écarter des ſiens, & qui l'entraîne tôt ou tard à ſa perte, ou à celle de l'État, s'il n'eſt retenu par la plus ſublime vertu. La ſeule précaution néceſſaire au pere de famille, eſt de ſe garantir de la dépravation, & d'empêcher que les inclinations naturelles ne ſe corrompent en lui; mais ce ſont elles qui corrompent le Magiſtrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à conſulter ſon cœur; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le ſien: ſa raiſon

ſa raiſon même lui doit être ſuſpecte;& il ne doit ſuivre d'autre regle que la raiſon publique, qui eſt la loi. Auſſi la nature a-t-elle fait une multitude de bons peres de famille ; mais il eſt douteux que, depuis l'exiſtence du monde, la ſageſſe humaine ait jamais fait dix hommes capables de gouverner leurs ſemblables.

De tout ce que je viens d'expoſer, il s'enſuit que c'eſt avec raiſon qu'on a diſtingué l'*Économie publique* de l'*Économie particuliere*, & que l'État n'ayant rien de commun avec la famille que l'obligation qu'ont les chefs de rendre heureux l'un & l'autre, les mêmes regles de conduite ne ſçauroient convenir à tous les deux. J'ai cru qu'il ſuffiroit de ce peu de lignes pour renverſer l'odieux ſyſtême que le Chevalier *Filmer* a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarcha*, auquel deux hommes illuſtres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour le réfuter. Au reſte cette erreur eſt fort ancienne, puiſqu'Ariſtote même a jugé à propos de la combattre par des raiſons qu'on peut voir au premier livre de ſes *Politiques*.

Je prie mes Lecteurs de bien diſtinguer encore l'*Économie publique* dont j'ai

à parler, & que j'appelle *Gouvernement*, de l'autorité ſuprême que j'appelle *Souveraineté*: diſtinction qui conſiſte en ce que l'une a le droit légiſlatif, & oblige en certains cas le corps même de la nation; tandis que l'autre n'a que la puiſſance exécutrice, & ne peut obliger que les particuliers.

Qu'on me permette d'employer pour un moment une comparaiſon commune & peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le corps politique, pris individuellement, peut être conſidéré comme un corps organiſé, vivant & ſemblable à celui de l'homme. Le pouvoir ſouverain repréſente la tête: les loix & les coutumes ſont le cerveau, principe des nerfs & ſiége de l'entendement, de la volonté & des ſens, dont les Juges & Magiſtrats ſont les organes. Le commerce, l'induſtrie & l'agriculture, ſont la bouche & l'eſtomach qui préparent la ſubſiſtance commune. Les finances publiques ſont le ſang qu'une ſage *Économie*, en faiſant les fonctions du cœur, renvoie diſtribuer par tout le corps la nourriture & la vie. Les citoyens ſont le corps & les membres qui font mouvoir, vivre & travailler

la machine, & qu'on ne ſauroit bleſſer en aucune partie, qu'auſſi-tôt l'impreſſion douloureuſe ne s'en porte au cerveau, ſi l'animal eſt dans un état de ſanté.

La vie de l'un & de l'autre eſt le *moi* commun au tout, la ſenſibilité réciproque & la correſpondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à ceſſer, l'unité formelle à s'évanouir, & les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxta-poſition; l'homme eſt mort, ou l'État eſt diſſous.

Le corps politique eſt donc auſſi un être moral qui a une volonté; & cette volonté générale, qui tend toujours à la conſervation & au bien-être du tout & de chaque partie, & qui eſt la ſource des loix, eſt pour tous les membres de l'État, par rapport à eux & à lui, la regle du juſte & de l'injuſte: vérité qui, pour le dire en paſſant, montre avec combien de ſens tant d'Écrivains ont traité de vol la ſubtilité preſcrite aux enfans de Lacédémone pour gagner leur frugal repas, comme ſi tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime.

Il eſt important de remarquer que cette regle de juſtice, ſûre par rapport à

tous les citoyens, peut être fautive avec les Étrangers; & la raiſon de ceci eſt évidente : c'eſt qu'alors la volonté de l'État, quoique générale par rapport à ſes membres, ne l'eſt plus par rapport aux autres États, & à leurs membres, mais devient pour eux une volonté particuliere & individuelle, qui a ſa regle de juſtice dans la loi de nature, ce qui rentre également dans le principe établi; car alors la grande ville du monde devient le corps politique dont la loi de nature eſt toujours la volonté générale, & dont les États & Peuples divers ne ſont que des membres individuels.

De ces mêmes diſtinctions appliquées à chaque ſociété politique & à ſes membres, découlent les regles les plus univerſelles & les plus ſûres ſur leſquelles on puiſſe juger d'un bon ou d'un mauvais Gouvernement, & en général de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute ſociété politique eſt compoſée d'autres ſociétés plus petites de différentes eſpeces, dont chacune a ſes intérêts & ſes maximes; mais ces ſociétés, que chacun apperçoit, parce qu'elles ont une forme extérieure & autoriſée, ne ſont pas les ſeules qui exiſtent réellement dans

l'État : tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit, en compofent autant d'autres, permanentes ou paffageres, dont la force n'eft pas moins réelle pour être moins apparente, & dont les divers rapports bien obfervés font la véritable connoiffance des mœurs. Ce font toutes ces affociations tacites ou formelles qui modifient de tant de manieres les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces fociétés particulieres a toujours deux relations; pour les membres de l'affociation, c'eft une volonté générale; pour la grande fociété, c'eft une volonté particuliere, qui très fouvent fe trouve droite au premier égard, & vicieufe au fecond. Tel peut être Prêtre dévot, ou brave Soldat, ou Patricien zélé, & mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageufe à la petite communauté, & très pernicieufe à la grande. Il eft vrai que, les fociétés particulieres étant toujours fubordonnées à celle-ci préférablement aux autres, les devoirs du citoyen vont avant ceux du Sénateur, & ceux de l'homme avant ceux du citoyen; mais malheureufement l'intérêt perfonnel fe trouve toujours en raifon inverfe du de-

voir, & augmente à meſure que l'aſſociation devient plus étroite & l'engagement moins ſacré; preuve invincible que la volonté la plus générale eſt auſſi toujours la plus juſte, & que la voix du peuple eſt en effet la voix de Dieu.

Il ne s'enſuit pas pour cela que les délibérations publiques ſoient toujours équitables; elles peuvent ne l'être pas, lorſqu'il s'agit d'affaires étrangeres: j'en ai dit la raiſon. Ainſi il n'eſt pas impoſſible qu'une République bien gouvernée faſſe une guerre injuſte. Il ne l'eſt pas non plus que le conſeil d'une Démocratie paſſe de mauvais décrets & condamne les innocens; mais cela n'arrivera jamais, que le peuple ne ſoit ſéduit par des intérêts particuliers, qu'avec du crédit & de l'éloquence, quelques hommes adroits ſçauront ſubſtituer aux ſiens. Alors autre choſe ſera la délibération publique, & autre choſe la volonté générale. Qu'on ne m'oppoſe donc point la Démocratie d'Athènes, parce qu'Athènes n'étoit point en effet une Démocratie, mais une Ariſtocratie très tyrannique, gouvernée par des ſavans & des orateurs. Examinez avec ſoin ce qui ſe paſſe dans une délibération quelconque, & vous verrez que

la volonté générale eſt toujours pour le bien commun; mais très ſouvent il ſe fait une ſciſſion ſecrette, une confédération tacite, qui, pour des vues particulieres, ſçait éluder la diſpoſition naturelle de l'aſſemblée. Alors le corps ſocial ſe diviſe réellement en d'autres dont les membres prennent une volonté générale, bonne & juſte à l'égard de ces nouveaux corps, injuſte & mauvaiſe à l'égard du tout dont chacun d'eux ſe démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique, à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de ſcrupule & d'honneur à certains égards, trompeurs & fripons à d'autres, foulant aux pieds les devoirs les plus ſacrés, & fideles juſqu'à la mort à des engagemens ſouvent illégitimes. C'eſt ainſi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque ſorte d'hommage à la foi publique : c'eſt ainſi que les brigands mêmes, qui ſont les ennemis de la vertu dans la grande ſociété, en adorent le ſimulacre dans leur caverne.

En établiſſant la volonté générale pour premier principe de l'*Économie* publique & regle fondamentale du Gouvernement,

je n'ai pas cru néceſſaire d'examiner ſérieuſement ſi les Magiſtrats appartiennent au peuple, ou le peuple aux Magiſtrats; & ſi dans les affaires publiques on doit conſulter le bien de l'État ou celui des chefs. Depuis longtems cette queſtion a été décidée d'une maniere par la pratique, & d'une autre par la raiſon; &, en général, ce ſeroit une grande folie d'eſpérer que ceux qui dans le fait ſont les maîtres, préféreront un autre intérêt au leur. Il ſeroit donc à propos de diviſer encore l'*Économie* publique en populaire & tyrannique. La premiere eſt celle de tout État où regne entre le peuple & les chefs unité d'intérêt & de volonté; l'autre exiſtera néceſſairement par-tout où le Gouvernement & le peuple auront des intérêts différens & par conſéquent des volontés oppoſées. Les maximes de celle-ci ſont inſcrites au long dans les archives de l'hiſtoire & dans les ſatyres de Machiavel. Les autres ne ſe trouvent que dans les écrits des Philoſophes qui oſent réclamer les droits de l'humanité.

I. La premiere & la plus importante maxime du Gouvernement légitime ou populaire, c'eſt-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, eſt donc, comme

je l'ai dit, de ſuivre en tout la volonté générale ; mais pour la ſuivre, il faut la connoître, & ſur-tout la bien diſtinguer de la volonté particuliere, en commençant par ſoi-même : diſtinction toujours fort difficile à faire, & pour laquelle il n'appartient qu'à la plus ſublime vertu de donner de ſuffiſantes lumieres. Comme pour vouloir il faut être libre, une autre difficulté qui n'eſt gueres moindre, eſt d'aſſurer à la fois la liberté publique & l'autorité du Gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes, unis par leurs beſoins mutuels dans la grande ſociété, à s'unir plus étroitement par des ſociétés civiles ; vous n'en trouverez point d'autre que celui d'aſſurer les biens, la vie & la liberté de chaque membre par la protection de tous : or comment forcer les hommes à défendre la liberté de l'un d'entr'eux, ſans porter atteinte à celle des autres ? & comment pourvoir aux beſoins publics, ſans altérer la propriété particuliere de ceux qu'on force d'y contribuer ? De quelques ſophiſmes qu'on puiſſe colorer tout cela, il eſt certain que, ſi l'on peut contraindre ma volonté, je ne ſuis plus libre, & que je ne ſuis plus maître de mon bien, ſi quelqu'autre peut y toucher. Cette

difficulté, qui devoit sembler insurmontable, a été levée avec la premiere par la plus sublime de toutes les institutions humaines, ou plutôt par une inspiration céleste qui apprit à l'homme à imiter ici bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'assujettir les hommes pour les rendre libres ? d'employer au service de l'État les biens, les bras & la vie même de tous ses membres, sans les contraindre & sans les consulter ? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu? de faire valoir leur consentement contre leur refus, & de les forcer à se punir eux-mêmes quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu ? Comment se peut-il faire qu'ils obéissent & que personne ne commande, qu'ils servent & n'aient point de maître ? d'autant plus libres en effet que sous une apparente sujettion, nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre ? Ces prodiges sont l'ouvrage de la loi : c'est à la loi seule que les hommes doivent la justice & la liberté : c'est cet organe salutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes : c'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison

publique, & lui apprend à agir ſelon les maximes de ſon propre jugement, & à n'être pas en contradiction avec lui-même : c'eſt elle ſeule auſſi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent. Car ſitôt qu'indépendamment des loix, un homme en prétend ſoumettre un autre à ſa volonté privée, il ſort à l'inſtant de l'état civil, & ſe met vis-à-vis de lui dans le pur état de la nature, où l'obéiſſance n'eſt jamais preſcrite que par la néceſſité.

Le plus preſſant intérêt du chef, de même que ſon devoir le plus indiſpenſable, eſt donc de veiller à l'obſervation des loix dont il eſt le miniſtre, & ſur leſquelles eſt fondée toute ſon autorité. S'il doit les faire obſerver aux autres, à plus forte raiſon doit-il les obſerver lui-même, qui jouit de toute leur faveur. Car ſon exemple eſt de telle force, que, quand même le peuple voudroit bien ſouffrir qu'il s'affranchit du joug de la loi, il devroit ſe garder de profiter d'une ſi dangereuſe prérogative, que d'autres s'efforceroient bientôt d'uſurper à leur tour, & ſouvent à ſon préjudice. Au fond, comme tous les engagemens de la ſociété ſont réciproques par leur nature, il n'eſt

pas possible de se mettre au-dessus de la loi sans renoncer à ses avantages, & personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne. Par la même raison, nulle exemption de la loi ne sera jamais accordée, à quelque titre que ce puisse être dans un Gouvernement bien policé. Les citoyens même qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompensés par des honneurs, & jamais par des priviléges : car la République est à la veille de sa ruine, sitôt que quelqu'un peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux loix. Mais si jamais la noblesse ou le militaire, ou quelqu'autre Ordre de l'État adoptoit une pareille maxime, tout seroit perdu sans ressource.

La puissance des loix dépend encore plus de leur propre sagesse que de la sévérité de leurs ministres ; & la volonté publique tire son plus grand poids de la raison qui l'a dictée. C'est pour cela que *Platon* regarde comme une précaution très importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raisonné qui en montre la justice & l'utilité. En effet, la premiere des loix est de respecter les

loix : la rigueur des châtimens n'eſt qu'une vaine reſſource imaginée par de petits eſprits pour ſubſtituer la terreur à ce reſpect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les ſupplices ſont les plus terribles, ſont auſſi ceux où ils ſont les plus fréquens ; de ſorte que la cruauté des peines ne marque guere que la multitude des infracteurs, & qu'en puniſſant tout avec la même ſévérité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais quoique le Gouvernement ne ſoit pas le maître de la loi, c'eſt beaucoup d'en être le garant & d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'eſt qu'en cela que conſiſte le talent de regner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, & il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs ; car l'expérience a depuis long-temps appris au peuple à tenir grand compte à ſes chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, & à les adorer quand il n'en eſt pas haï. Un imbécille obéi peut comme un autre punir les forfaits : le véritable homme d'État ſçait les prévenir ; c'eſt ſur les volontés enco-

re plus que ſur les actions, qu'il étend ſon reſpectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fît bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, & le chef-d'œuvre de ſes travaux ſeroit de pouvoir reſter oiſif. Il eſt certain, du moins, que le plus grand talent des Chefs eſt de déguiſer leur pouvoir pour le rendre moins odieux, & de conduire l'État ſi paiſiblement qu'il ſemble n'avoir pas beſoin de conducteurs.

Je conclus donc que, comme le premier devoir du Légiſlateur eſt de conformer les loix à la volonté générale; la premiere regle de l'*Economie* publique eſt que l'adminiſtration ſoit conforme aux loix. C'en ſera même aſſez pour que l'État ne ſoit pas mal gouverné, ſi le Légiſlateur a pourvu comme il le devoit à tout ce qu'exigeoient les lieux, le climat, le ſol, les mœurs, le voiſinage, & tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à inſtituer. Ce n'eſt pas qu'il ne reſte encore une infinité de détails de Police & d'*Economie*, abandonnés à la ſageſſe du Gouvernement; mais il a toujours deux regles infaillibles pour ſe bien conduire dans ces occaſions; l'une eſt l'eſprit de la loi qui doit ſervir à

la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir; l'autre est la volonté générale, source & supplément de toutes les loix, & qui doit toujours être consultée à leur défaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans les cas où elle ne s'est point expliquée? Faudra-t-il assembler toute la nation à chaque événement imprévu? Il faudra d'autant moins l'assembler, qu'il n'est pas sûr que sa décision fût l'expression de la volonté générale; que ce moyen est impratiquable dans un grand peuple; & qu'il est rarement nécessaire quand le Gouvernement est bien intentionné; car les Chefs sçavent assez que la volonté générale est toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à dire le plus équitable: de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. Souvent quand on la choque trop ouvertement, elle se laisse appercevoir, malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'est possible les exemples à suivre en pareil cas. A la Chine, le Prince a pour maxime constante de donner le tort à ses Officiers dans toutes les altercations qui s'élevent entr'eux & le peuple. Le pain

eſt-il cher dans une Province ; l'Intendant eſt mis en priſon : ſe fait-il dans une autre une émeute ; le Gouverneur eſt caſſé : & chaque Mandarin répond ſur ſa téte de tout le mal qui arrive dans ſon département. Ce n'eſt pas qu'on n'examine enſuite l'affaire dans un procès régulier ; mais une longue expérience en a fait prévenir ainſi le jugement L'on a rarement en cela quelque injuſtice à réparer ; & l'Empereur, perſuadé que la clameur publique ne s'éleve jamais ſans ſujet, démêle toujours, au travers des cris ſéditieux qu'il punit, de juſtes griefs qu'il redreſſe.

C'eſt beaucoup que d'avoir fait regner l'ordre & la paix dans toutes les parties de la République, c'eſt beaucoup que l'Etat ſoit tranquille & la loi reſpectée : mais ſi l'on ne fait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité; & le Gouvernement ſe fera difficilement obéir, s'il ſe borne à l'obéiſſance. S'il eſt bon de ſçavoir employer les hommes tels qu'ils ſont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a beſoin qu'ils ſoient : l'autorité la plus abſolue eſt celle qui pénétre juſqu'à l'intérieur de l'homme, & ne s'exerce pas moins ſur la volonté, que ſur les actions.

Il eſt certain que les Peuples ſont à la longue ce que le Gouvernement les fait être; guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut; populace & canaille, quand il lui plaît: & tout Prince qui mépriſe ſes ſujets ſe déshonore lui-même, en montrant qu'il n'a pas ſçu les rendre eſtimables. Formez donc des hommes, ſi vous voulez commander à des hommes; ſi vous voulez qu'on obéiſſe aux loix, faites qu'on les aime, & que, pour faire ce qu'on doit, il ſuffiſe de ſonger qu'on le doit faire. C'étoit-là le grand art des Gouvernemens anciens, dans ces temps reculés où les Philoſophes donnoient des loix aux peuples, & n'employoient leur autorité qu'à les rendre ſages & heureux. De-là tant de loix ſomptuaires, tant de reglemens ſur les mœurs, tant de maximes publiques admiſes ou rejettées avec le plus grand ſoin. Les Tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'adminiſtration; & on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs eſclaves avec autant de ſoin qu'en avoient les Magiſtrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos Gouvernemens modernes, qui croient avoir tout fait, quand ils ont tiré

de l'argent, n'imaginent pas même qu'il ſoit néceſſaire ou poſſible d'aller juſques-là.

II. Seconde regle eſſentielle de l'*Economie* publique, non moins importante que la premiere. Voulez-vous que la volonté générale ſoit accomplie ? faites que toutes les volontés particulieres s'y rapportent ; & comme la vertu n'eſt que cette conformité de la volonté particuliere à la générale, pour dire la même choſe en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition, ils verroient combien il eſt impoſſible qu'aucun établiſſement, quel qu'il ſoit, puiſſe marcher ſelon l'eſprit de ſon inſtitution, s'il n'eſt dirigé ſelon la loi du devoir ; ils ſentiroient que le plus grand reſſort de l'autorité publique eſt dans le cœur des citoyens, & que rien ne peut ſuppléer aux mœurs pour le maintien du Gouvernement. Non-ſeulement il n'y a que des gens de bien qui ſachent adminiſtrer les loix ; mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui ſachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les ſupplices, châtiment moins rigoureux,

moins continuel, & auquel on a du moins l'eſpoir d'échapper; &, quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire, ne manquent guère de moyens d'éluder la loi ou d'échapper à la peine. Alors, comme tous les intérêts particuliers ſe réuniſſent contre l'intérêt général qui n'eſt plus celui de perſonne, les vices publics ont plus de force pour énerver les loix, que les loix n'en ont pour réprimer les vices; & la corruption du peuple & des chefs s'étend enfin juſqu'au Gouvernement, quelque ſage qu'il puiſſe être. Le pire de tous les abus eſt de n'obéir en apparence aux loix que pour les enfreindre en effet avec ſûreté. Bientôt les meilleures loix deviennent les plus funeſtes; il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'exiſtaſſent pas; ce ſeroit une reſſource qu'on auroit encore quand il n'en reſte plus. Dans une pareille ſituation l'on ajoûte vainement Edits ſur Edits, Réglemens ſur Réglemens. Tout cela ne ſert qu'à introduire d'autres abus ſans corriger les premiers. Plus vous multipliez les loix, plus vous les rendez mépriſables; & tous les ſurveillans que vous inſtituez ne ſont que de nouveaux

infracteurs destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui du brigandage: les hommes les plus vils sont les plus accrédités : plus ils sont grands, plus ils sont méprisables : leur infamie éclate dans leurs dignités, & ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achetent les suffrages des chefs ou la protection des femmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, le devoir & l'Etat ; & le peuple, qui ne voit pas que ses vices sont la premiere cause de ses malheurs, murmure & s'écrie en gémissant: « Tous mes maux ne viennent » que de ceux que je paye pour m'en » garantir ».

C'est alors qu'à la voix du devoir qui ne parle plus dans les cœurs, les chefs sont forcés de substituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites & méprisables ruses qu'ils appellent *maximes d'Etat, & mystères du Cabinet.* Tout ce qui reste de vigueur au Gouvernement est employé par ses membres à se perdre & supplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent aban-

données, ou ne ſe font qu'à meſure que l'intérêt perſonnel le demande, & ſelon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques eſt de faſciner tellement les yeux de ceux dont ils ont beſoin, que chacun croye travailler pour ſon intérêt en travaillant pour *le leur*: je dis *le leur*, ſi tant eſt qu'en effet le véritable intérêt des chefs ſoit d'anéantir les peuples pour les ſoumettre, & de ruiner leur propre bien pour s'en aſſurer la poſſeſſion.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, & que les dépoſitaires de l'autorité publique s'appliquent ſincerement à nourrir cet amour par leur exemple & par leurs ſoins, toutes les difficultés s'évanouiſſent, l'adminiſtration prend une facilité qui la diſpenſe de cet art ténébreux dont la noirceur ſait tout le myſtère. Ces eſprits vaſtes, ſi dangereux & ſi admirés, tous ces grands Miniſtres dont la gloire ſe confond avec les malheurs du peuple, ne ſont plus regrettés: les mœurs publiques ſuppléent au génie des chefs; & plus la vertu regne, moins les talens ſont néceſſaires. L'ambition même eſt mieux ſervie par le devoir que par l'uſurpation: le peuple,

convaincu que ses chefs ne travaillent qu'à faire son bonheur, les dispense par sa déférence de travailler à affermir leur pouvoir ; & l'histoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime & dont il est aimé, est cent fois plus absolue que toute la tyrannie des usurpateurs. Ceci ne signifie pas que le Gouvernement doive craindre d'user de son pouvoir, mais qu'il n'en doit user que d'une maniere légitime. On trouvera dans l'histoire mille exemples de chefs ambitieux ou pusillanimes, que la mollesse ou l'orgueil ont perdus ; aucun qui se soit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foiblesse. Il faut être severe pour être juste : souffrir la méchanceté qu'on a le droit & le pouvoir de réprimer, c'est être méchant soi-même.

Ce n'est pas assez de dire aux citoyens, soyez bons ; il faut leur apprendre à l'être ; & l'exemple même, qui est à cet égard la premiere leçon, n'est pas le seul moyen qu'il faille employer : l'amour de la patrie est le plus efficace ; car, comme je l'ai déja dit, tout homme

eſt vertueux, quand ſa volonté particuliere eſt conforme en tout à la volonté générale : & nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il ſemble que le ſentiment de l'humanité s'évapore & s'affoibliſſe en s'étendant ſur toute la terre, & que nous ne ſçaurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple Européen. Il faut en quelque maniere borner & comprimer l'intérêt & la commiſération pour lui donner de l'activité. Or comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il eſt bon que l'humanité concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de ſe voir, & par l'intérêt commun qui les réunit. Il eſt certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce ſentiment doux & vif, qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui, ſans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les paſſions. C'eſt lui qui produiſit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, & tant de grands hommes dont les antiques vertus

paſſent pour des fables depuis que l'amour de la patrie eſt tourné en dériſion. Ne nous en étonnons pas : les tranſports des cœurs tendres paroiſſent autant de chimères à quiconque ne les a point ſentis; & l'amour de la patrie, plus vif & plus délicieux cent fois que celui d'une maitreſſe, ne ſe conçoit de même qu'en l'éprouvant : mais il eſt aiſé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inſpire, cette ardeur bouillante & ſublime dont ne brille pas la plus pure vertu, quand elle en eſt ſéparée. Oſons oppoſer *Socrate* même à *Caton*; l'un étoit plus Philoſophe, & l'autre plus citoyen. Athénes étoit déja perdue, & *Socrate* n'avoit plus de patrie que le monde entier : *Caton* porta toujours la ſienne au fond de ſon cœur; il ne vivoit que pour elle, il ne put lui ſurvivre. La vertu de *Socrate* eſt celle du plus ſage des hommes : mais entre *Céſar* & *Pompée*, *Caton* ſemble un Dieu parmi des mortels. L'un inſtruit quelques particuliers, combat les Sophiſtes, & meurt pour la vérité : l'autre défend l'Etat, la liberté, les loix contre les conquérans du monde, & quitte enfin la terre, quand il n'y avoit plus de patrie à ſervir. Un digne

gne élève de *Socrate* feroit le plus vertueux de fes contemporains ; un digne émule de *Caton* en feroit le plus grand. La vertu du premier feroit fon bonheur; le fecond chercheroit fon bonheur dans celui de tous. Nous ferions inftruits par l'un, & conduits par l'autre ; & cela feul décideroit de la préférence : car on n'a jamais fait un peuple de fages ; mais il n'eft pas impoffible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous que les peuples foient vertueux ? Commençons donc par leur faire aimer la patrie ; mais comment l'aimeront-ils, fi la patrie n'eft rien de plus pour eux que pour des étrangers, & qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refufer à perfonne ? Ce feroit bien pis, s'ils n'y jouiffoient pas même de la fûreté civile, & que leurs biens, leur vie ou leur liberté fuffent à la difcrétion des hommes puiffans, fans qu'il leur fût poffible ou permis d'ofer réclamer les loix. Alors foumis aux devoirs de l'état civil, fans jouir même des droits de l'état de nature, & fans pouvoir employer leurs forces pour fe défendre, ils feroient par conféquent dans la pire condition où fe puiffent trouver

des hommes libres, & le mot de *Patrie* ne pourroit avoir pour eux qu'un sens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou couper un bras; que la douleur ne s'en porte à la tête; & il n'est pas plus croyable que la volonté générale consente qu'un membre de l'Etat, quel qu'il soit, en blesse ou détruise un autre, qu'il ne l'est que les doigts d'un homme usant de sa raison aillent lui crever les yeux. La sûreté particuliere est tellement liée avec la considération publique, que, sans les égards que l'on doit à la foiblesse humaine, cette convention seroit dissoute par le droit, s'il périssoit dans l'État un seul citoyen qu'on eût pû secourir, si l'on en retenoit à tort un seul en prison, & s'il se perdoit un seul procès avec une injustice évidente : car les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union sociale : à moins qu'il n'y fût retenu par la seule force qui fait la dissolution de l'État civil.

En effet, l'engagement du corps de la nation n'est-il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres

avec autant de ſoin qu'à celle de tous les autres? & le ſalut d'un citoyen eſt-il moins la cauſe commune que celui de tout l'État ? Qu'on nous diſe qu'il eſt bon qu'un ſeul périſſe pour tous, j'admirerai cette ſentence dans la bouche d'un digne & vertueux patriote qui ſe conſacre volontairement & par devoir à la mort pour le ſalut de ſon pays : mais ſi l'on entend qu'il ſoit permis au gouvernement de ſacrifier un innocent au ſalut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventées, la plus fauſſe qu'on puiſſe avancer, la plus dangereuſe qu'on puiſſe admettre, & la plus directement oppoſée aux loix fondamentales de la ſociété. Loin qu'un ſeul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens & leurs vies à la défenſe de chacun d'eux, afin que la foibleſſe particuliere fût toujours protégée par la force publique, & chaque membre par tout l'État. Après avoir par ſuppoſition retranché du peuple un individu après l'autre, preſſez les partiſans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par le *Corps de l'État*, & vous verrez qu'ils le réduiront à la fin à un petit nombre d'hommes qui

ne ſont pas le peuple, mais les Officiers du peuple; & qui, s'étant obligés par un ſerment particulier à périr eux-mêmes pour ſon ſalut, prétendent prouver par-là que c'eſt à lui de périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'État doit à ſes membres, & du reſpect qu'il doit à leurs perſonnes? Ce n'eſt que chez les plus illuſtres & les plus courageuſes nations de la terre qu'il faut les chercher, & il n'y a guère que les peuples libres où l'on ſache ce que vaut un homme. A Sparte, on ſait en quelle perplexité ſe trouvoit toute la République, lorſqu'il étoit queſtion de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une affaire ſi importante, que, dans toute la grandeur d'*Alexandre*, ce puiſſant Monarque n'eût oſé de ſang-froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accuſé n'eût comparu pour ſe défendre devant ſes concitoyens, & n'eût été condamné par eux. Mais les Romains ſe diſtinguerent au-deſſus de tous les peuples de la terre par les égards du gouvernement pour les particuliers, & par ſon attention ſcrupuleuſe à reſpecter les droits inviolables de

tous les membres de l'État. Il n'y avoit rien de si sacré que la vie des simples citoyens ; il ne falloit pas moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un ; le Sénat même ni les Consuls, dans toute leur majesté, n'en avoient pas le droit ; & chez le plus puissant peuple du monde, le crime & la peine d'un citoyen étoient une désolation publique ; aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être, que, par la loi *Porcia*, la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudroient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respiroit à Rome & dans les armées cet amour des concitoyens les uns pour les autres, & ce respect pour le nom Romain qui élevoit le courage & animoit la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'esclavage, la couronne civique de celui qui avoit sauvé la vie à un autre, étoit ce qu'on regardoit avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes ; & il est à remarquer que, des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles actions, il n'y avoit que la civique & celle des triomphateurs qui fussent d'herbe & de feuilles : toutes les au-

tres n'étoient que d'or. C'eſt ainſi que Rome fut vertueuſe, & devint la maitreſſe du monde. Chefs ambitieux! un Pâtre gouverne ſes chiens & ſes troupeaux, & n'eſt que le dernier des hommes. S'il eſt beau de commander, c'eſt quand ceux qui nous obéiſſent peuvent nous honorer: reſpectez donc vos concitoyens, & vous vous rendrez reſpectables: reſpectez la liberté, & votre puiſſance augmentera tous les jours: ne paſſez jamais vos droits, & bien-tôt ils ſeront ſans bornes.

Que la patrie ſe montre donc la mere commune des citoyens; que les avantages dont ils jouiſſent dans leur pays le leur rendent cher; que le Gouvernement leur laiſſe aſſez de part à l'adminiſtration publique pour ſentir qu'ils ſont chez eux; & que les loix ne ſoient à leurs yeux que les garans de la commune liberté. Ces droits, tout beaux qu'ils ſont, appartiennent à tous les hommes; mais ſans paroître les attaquer directement, la mauvaiſe volonté des chefs en réduit aiſément l'effet à rien. La loi dont on abuſe ſert à la fois au puiſſant d'arme offenſive, & de bouclier contre le foible; & le prétexte du bien public eſt toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de

plus nécessaire, & peut-être de plus difficile dans le gouvernement, c'est une intégrité sévère à rendre justice à tous, & sur-tout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déja fait, quand on a des pauvres à défendre & des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des loix; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche & contre la misere du pauvre: le premier les élude, le second leur échappe: l'un brise la toile, & l'autre passe au travers.

C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement, de prévenir l'extrême inégalité des fortunes: non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler: non en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire, & entassés dans un lieu, tandis que les autres se dépeuplent; les arts d'agrément & de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles & pénibles, l'agriculture sacrifiée au commerce; le Publicain rendu nécessaire par la mauvaise administration des deniers de l'État; enfin la

vénalité poussée à tel excès, que la considération se compte avec les pistoles, & que les vertus mêmes se vendent à prix d'argent : telles sont les causes les plus sensibles de l'opulence & de la misere, de l'intérêt public, de la haîne mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cause commune, de la corruption du peuple, & de l'affoiblissement de tous les ressorts du Gouvernement. Tels sont par conséquent les maux qu'on guérit difficilement, quand ils se font sentir; mais qu'une sage administration doit prévenir, pour maintenir avec les bonnes mœurs le respect pour les loix, l'amour de la patrie, & la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions seront insuffisantes, si l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*Economie* publique, par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu, ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout si vous formez des citoyens : sans cela vous n'aurez que de méchans esclaves, à commencer par les chefs de l'État. Or former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour; &, pour les avoir hommes, il faut les instruire enfans. Qu'on me dise

que quiconque a des hommes à gouverner, ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne sont pas susceptibles; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les passions, & que l'exécution d'un pareil projet ne seroit pas plus desirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit point de passions seroit certainement un mauvais citoyen : mais il faut convenir aussi que, si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, & ce qui est véritablement beau, plutôt que ce qui est difforme. Si, par exemple, on les exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'État, & à n'appercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne; ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand Tout, à se sentir membres de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même, à élever perpétuellement leur ame à ce grand objet, & à transformer ainsi en une vertu sublime, cette disposition dangereuse d'où naissent tous

nos vices. Non ſeulement la philoſophie démontre la poſſibilité de ces nouvelles directions, mais l'hiſtoire en fournit mille exemples éclatans : s'ils ſont ſi rares parmi nous, c'eſt que perſonne ne ſe ſoucie qu'il y ait des citoyens, & qu'on s'aviſe encore moins de s'y prendre aſſez tôt pour les former. Il n'eſt plus temps de changer nos inclinations naturelles, quand elles ont pris leur cours, & que l'habitude s'eſt jointe à l'amour-propre : il n'eſt plus temps de nous tirer hors de nous-mêmes, quand une fois le *Moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette mépriſable activité qui abſorbe toute vertu & fait la vie des petites ames Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres paſſions qui l'étouffent ? & que reſte-t-il pour les concitoyens, dans un cœur déja partagé entre l'avarice, une maitreſſe, & la vanité ?

C'eſt du premier moment de la vie, qu'il faut apprendre à mériter de vivre ; & comme on participe, en naiſſant, aux droits des citoyens, l'inſtant de notre naiſſance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des loix pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enſeignent à obéir

aux autres ; & comme on ne laisse pas la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs ; on doit d'autant moins abandonner aux lumieres & aux préjugés des peres l'éducation de leurs enfans ; qu'elle importe à l'État encore plus qu'aux peres : car, selon le cours de la nature, la mort du pere lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation ; mais la patrie en sent tôt ou tard les effets : l'État demeure & la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des peres, & se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs ; ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, & qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfans qu'ils exerçoient séparément sous le nom de peres, & n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi, qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, sous des regles prescrites par le Gouvernement, & sous des Magistats établis par le Souverain, est donc une des maximes fondamentales du Gouvernement populaire ou légitime.

Si les enfans ſont élevés en commun dans le ſein de l'égalité, s'ils ſont imbus des loix de l'État & des maximes de la volonté générale, s'ils ſont inſtruits à les reſpecter par-deſſus toutes choſes, s'ils ſont environnés d'exemples & d'objets qui leur parlent ſans ceſſe de la tendre mere qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens ineſtimables qu'ils reçoivent d'elle, & du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainſi à ſe chérir mutuellement comme des freres, à ne vouloir jamais que ce que veut la Société, à ſubſtituer des actions d'hommes & de citoyens au ſtérile & vain babil des Sophiſtes, & à devenir un jour les défenſeurs & les peres de la patrie, dont ils auront été ſi long-temps les enfans.

Je ne parlerai point des Magiſtrats deſtinés à préſider à cette éducation, qui certainement eſt la plus importante affaire de l'État. On ſent que, ſi de telles marques de la confiance publique étoient légérement accordées ſi cette fonction ſublime n'étoit, pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres, le prix de leurs travaux, l'honorable & doux repos de leur vieilleſſe & le comble de tous les honneurs, toute l'entrepriſe

ſeroit inutile & l'éducation ſans ſuccès: car par-tout où la leçon n'eſt pas ſoutenue par l'autorité, & le précepte par l'exemple, l'inſtruction demeure ſans fruit, & la vertu même perd ſon crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illuſtres, courbés ſous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage; que des Magiſtrats integres, blanchis dans la pourpre & ſur les tribunaux, enſeignent la juſtice: les uns & les autres ſe formeront ainſi de vertueux ſucceſſeurs, & tranſmettront d'âge en âge aux générations ſuivantes, l'expérience & les talens des chefs, le courage & la vertu des citoyens; & l'émulation commune à tous de vivre & de mourir pour la patrie.

Je ne ſçache que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique; ſçavoir les Crétois, les Lacédémoniens & les anciens Perſes. Chez tous les trois elle eut le plus grand ſuccès; elle fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'eſt trouvé diviſé en nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable, & d'autres raiſons, que le lecteur peut voir aiſément, ont encore

empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'eſt une choſe très remarquable que les Romains aient pu s'en paſſer ; mais Rome fut durant cinq cents ans un miracle continuel que le monde ne doit plus eſpérer de revoir. La vertu des Romains, engendrée par l'horreur de la tyrannie & des crimes des tyrans, & par l'amour inné de la patrie, fit de toutes les maiſons de Rome autant d'écoles de citoyens : le pouvoir ſans bornes des peres ſur leurs enfans mit tant de ſévérité dans la police particuliere, que le pere, plus craint que les Magiſtrats, étoit dans ſon tribunal domeſtique le cenſeur des mœurs & le vengeur des loix.

C'eſt ainſi qu'un Gouvernement attentif & bien intentionné, veillant ſans ceſſe à maintenir ou rappeller chez le peuple l'amour de la patrie & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui réſultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le ſort de la République, & contient dans d'étroites bornes cet intérêt perſonnel, qui iſole tellement les particuliers, que l'État s'affoiblit par leur puiſſance & n'a rien à eſpérer de leur bonne volonté. Par-tout où le peuple aime ſon pays, reſpecte les loix & vit

ſimplement, il reſte peu de choſe à faire pour le rendre heureux; & dans l'adminiſtration publique, où la fortune a moins de part qu'au ſort des particuliers, la ſageſſe eſt ſi près du bonheur, que ces deux objets ſe confondent.

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir des citoyens & de les protéger; il faut encore ſonger à leur ſubſiſtance : pourvoir aux beſoins publics, eſt une ſuite évidente de la volonté générale, & le troiſieme devoir eſſentiel du Gouvernement. Ce devoir n'eſt pas, comme on doit le ſentir, de remplir les greniers des particuliers & les diſpenſer du travail; mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que, pour l'acquérir, le travail ſoit toujours néceſſaire & ne ſoit jamais inutile. Il s'étend auſſi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fiſc, & les dépenſes de l'adminiſtration publique. Ainſi, après avoir parlé de l'*Économie* générale par rapport au gouvernement des perſonnes; il nous reſte à la conſidérer par rapport à l'adminiſtration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de difficultés à réſoudre, ni de contradictions à lever, que la précédente. Il eſt certain que le droit de propriété eſt le plus ſacré

de tous les droits des citoyens, & plus importantà certains égards que la liberté même : ſoit parce qu'il tient de plus près à la conſervation de la vie; ſoit parce que, les biens étant plus faciles à uſurper & plus pénibles à défendre que la perſonne, on doit plus reſpecter ce qui ſe peut ravir plus aiſément; ſoit enfin parce que la propriété eſt le vrai fondement de la Société civile, & le vrai garant des engagemens des citoyens : car ſi les biens ne répondoient pas des perſonnes, rien ne ſeroit ſi facile que d'éluder ſes devoirs & de ſe moquer des loix. D'un autre côté, il n'eſt pas moins ſûr que le maintien de l'État & du Gouvernement exige des frais & de la dépenſe; & comme quiconque accorde la fin ne peut refuſer les moyens, il s'enſuit que les membres de la ſociété doivent contribuer de leurs biens à ſon entretien. De plus, il eſt difficile d'aſſûrer d'un côté la propriété des particuliers ſans l'attaquer d'un autre, & il n'eſt pas poſſible que tous les Réglemens qui regardent l'ordre des ſucceſſions, les teſtamens, les contrats, ne gênent les citoyens, à certains égards, ſur la diſpoſition de leur propre bien, & par conſéquent ſur leurs droits de propriété.

Mais, outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui regne entre l'autorité de la loi & la liberté du citoyen, il y a, par rapport à la diſpoſition des biens une remarque importante à faire, qui leve bien des difficultés. C'eſt, comme l'a montré *Puffendorff*, que par la nature du droit de propriété, il ne s'etend point au-delà de la vie du propriétaire, & qu'à l'inſtant qu'un homme eſt mort, ſon bien ne lui appartient plus. Ainſi lui preſcrire les conditions ſous leſquelles il en peut diſpoſer, c'eſt au fond moins altérer ſon droit en apparence, que l'étendre en effet.

En général, quoique l'inſtitution des loix qui reglent le pouvoir des particuliers dans la diſpoſition de leur propre bien n'appartienne qu'au Souverain, l'eſprit de ces loix, que le Gouvernement doit ſuivre dans leur application, eſt que, de pere en fils & de proche en proche, les biens de la famille en ſortent & s'aliénent le moins qu'il eſt poſſible. Il y a une raiſon ſenſible de ceci en faveur des enfans, à qui le droit de propriété ſeroit fort inutile, ſi le pere ne leur laiſſoit rien, & qui de plus, ayant ſouvent contribué par leur travail à l'acquiſition des biens du pere, ſont de leur chef aſſociés

à ſon droit. Mais une autre raiſon plus éloignée & non moins importante, eſt que rien n'eſt plus funeſte aux mœurs & à la République, que les changemens continuels d'état & de fortune entre les citoyens; changemens qui ſont la preuve & la ſource de mille déſordres, qui boulverſent & confondent tout; & par leſquels ceux qui ſont élevés pour une choſe, ſe trouvant deſtinés pour une autre, ni ceux qui montent ni ceux qui deſcendent ne peuvent prendre les maximes ni les lumieres convenables à leur nouvel état, & beaucoup moins en remplir les devoirs. Je paſſe à l'objet des finances publiques.

Si le peuple ſe gouvernoit lui-même, & qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'adminiſtration de l'État & les citoyens, ils n'auroient qu'à ſe cottiſer dans l'occaſion, à proportion des beſoins publics & des facultés des particuliers; & comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourroit ſe gliſſer ni fraude, ni abus dans leur maniement: l'État ne ſeroit jamais obéré de dettes, ni le peuple accablé d'impôts; ou du moins la certitude de l'emploi le conſoleroit de la dureté de

la taxe. Mais les choſes ne ſçauroient aller ainſi : & quelque borné que ſoit un État, la ſociété civile y eſt toujours trop nombreuſe pour pouvoir être gouvernée par tous ſes membres. Il faut néceſſairement que les deniers publics paſſent par les mains des chefs, leſquels, outre l'intérêt de l'État, ont tous le leur particulier, qui n'eſt pas le dernier écouté. Le peuple, de ſon côté, qui s'apperçoit plutôt de l'avidité des chefs, & de leurs folles dépenſes, que des beſoins publics, murmure de ſe voir dépouiller du néceſſaire pour fournir au ſuperflu d'autrui ; & quand une fois ces manœuvres l'ont aigri juſqu'à certain point, la plus integre administration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors, ſi les contributions ſont volontaires, elles ne produiſent rien ; ſi elles ſont forcées, elles ſont illégitimes ; & c'eſt dans cette cruelle alternative de laiſſer périr l'État ou d'attaquer le droit ſacré de la propriété, qui en eſt le ſoutien, que conſiſte la difficulté d'une juſte & ſage *Économie*.

La premiere choſe que doit faire, après l'établiſſement des loix, l'inſtituteur d'une République, c'eſt de trouver un fonds ſuffiſant pour l'entretien des Magiſtrats,

& autres officiers, & pour toutes les dépenſes publiques. Ce fonds s'appelle *Ærarium* ou *Fiſc*, s'il eſt en argent; *Domaine public*, s'il eſt en terres; & ce dernier eſt de beaucoup préférable à l'autre, par des raiſons faciles à voir. Quiconque aura ſuffiſamment réfléchi ſur cette matiere, ne pourra guere être à cet égard d'un autre avis que *Bodin*, qui regarde le domaine public comme le plus honnête & le plus ſûr de tous les moyens de pourvoir aux beſoins de l'État; & il eſt à remarquer que le premier ſoin de *Romulus*, dans la diviſion des terres, fut d'en deſtiner le tiers à cet uſage J'avoue qu'il n'eſt pas impoſſible que le produit du domaine mal adminiſtré, ſe réduiſe à rien; mais il n'eſt pas de l'eſſence du domaine d'être mal adminiſtré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être aſſigné ou accepté par l'aſſemblée du peuple ou des États du pays, qui doit enſuite en déterminer l'uſage. Après cette ſolemnité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent, pour ainſi dire, de nature; & leurs revenus deviennent tellement ſacrés, que c'eſt non-ſeulement le plus infâme de tous les vols, mais un crime de leſe-majeſté que d'en

détourner la moindre chofe au préjudice de leur deftination. C'eft un grand déshonneur pour Rome que l'intégrité du Quefteur *Caton* y ait été un fujet de remarque, & qu'un Empereur, récompenfant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu befoin d'ajoûter que cet argent venoit du bien de fa famille, & non de celui de l'État. Mais s'il fe trouve peu de *Galba*, où chercherons-nous des *Catons* ? & quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels feront les chefs affez fcrupuleux pour s'abftenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur difcrétion, & pour ne pas s'en impofer bien-tôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines & fcandaleufes diffipations avec la gloire de l'État, & les moyens d'étendre leur autorité avec ceux d'augmenter fa puiffance ? C'eft fur-tout en cette délicate partie de l'adminiftration que la vertu eft le feul inftrument efficace, & que l'intégrité du Magiftrat eft le feul frein capable de contenir fon avarice. Les livres & tous les comptes des Régiffeurs fervent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir, & la prudence n'eft jamais auffi prompte à imaginer de nouvelles précautions que

la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres & papiers, & remettez les finances en des mains fidelles ; c'est le seul moyen qu'elles soient fidèlement régies.

Quand une fois les fonds publics sont établis, les chefs de l'État en sont de droit les administrateurs ; car cette administration fait une partie du Gouvernement toujours essentielle, quoique non toujours également : son influence augmente à mesure que celle des autres ressorts diminue ; & l'on peut dire qu'un Gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent : or comme tout Gouvernement tend sans cesse au relâchement, cette seule raison montre pourquoi nul État ne peut subsister, si les revenus n'augmentent sans cesse.

Le premier sentiment de la nécessité de cette augmentation, est aussi le premier signe du désordre intérieur de l'État ; & le sage administrateur, en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir au besoin présent, ne néglige pas de rechercher la cause éloignée de ce nouveau besoin : comme un marin, voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas, en fai-

ſant jouer les pompes, de faire auſſi chercher & boucher la voie.

De cette regle découle la plus importante maxime de l'administration des finances, qui eſt de travailler avec beaucoup plus de ſoin à prévenir les beſoins qu'à augmenter les revenus. De quelque diligence qu'on puiſſe uſer, le ſecours qui ne vient qu'après le mal, & plus lentement, laiſſe toujours l'État en ſouffrance : tandis qu'on ſonge à remédier à un inconvénient, un autre ſe fait déja ſentir, & les reſſources mêmes produiſent de nouveaux inconvéniens : de ſorte qu'à la fin la nation s'obère, le peuple eſt foulé, le Gouvernement perd toute ſa vigueur & ne fait plus que peu de choſe avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie, découloient les prodiges des Gouvernemens anciens qui faiſoient plus avec leur parſimonie, que les nôtres avec tous leurs tréſors ; & c'eſt peut-être de-là qu'eſt dérivée l'acception vulgaire du mot d'*Économie*, qui s'entend plutôt du ſage ménagement de ce qu'on a, que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'État à proportion de la pro-

bité de ceux qui le régiſſent, ſi l'on connoiſſoit aſſez toute la force de l'adminiſtration générale, ſurtout quand elle ſe borne aux moyens légitimes, on ſeroit étonné des reſſources qu'ont les chefs pour prévenir tous les beſoins publics, ſans toucher aux biens des particuliers. Comme ils ſont les maîtres de tout le commerce de l'État, rien ne leur eſt ſi facile que de le diriger d'une maniere qui pourvoye à tout, ſouvent ſans qu'ils paroiſſent s'en mêler. La diſtribution des denrées, de l'argent & des marchandiſes par de juſtes proportions, ſelon les temps & les lieux, eſt le vrai ſecret des Finances & la ſource de leurs richeſſes, pourvu que ceux qui les adminiſtrent ſachent porter leur vue aſſez loin, & faire dans l'occaſion une perte apparente & prochaine pour avoir réellement des profits immenſes dans un temps éloigné. Quand on voit un Gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la ſortie des bleds dans les années d'abondance, & pour leur introduction dans les années de diſette, on a beſoin d'avoir de tels faits ſous les yeux pour les croire véritables, & on les mettroit au rang des romans, s'ils ſe fuſſent paſſés anciennement. Suppoſons

posons que, pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposât d'établir des magasins publics, dans combien de pays l'entretien d'un établissement si utile ne serviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts? A Genève ces greniers établis & entretenus par une sage administration, font la ressource publique dans les mauvaises années, & le principal revenu de l'État dans tous les temps; *Alit & ditat*, c'est la belle & juste inscription qu'on lit sur la façade de l'édifice. Pour exposer ici le système économique d'un bon Gouvernement, j'ai souvent tourné les yeux sur celui de cette République : heureux de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse & du bonheur que je voudrois voir regner dans tous les pays!

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un État, on trouvera que souvent cela arrive à-peu-près comme chez les particuliers, moins par une véritable nécessité que par un accroissement de desirs inutiles, & que souvent on n'augmente la dépense que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette : de sorte que l'État gagneroit quelquefois à se passer d'être riche, & que cette richesse appa-

rente lui eſt au fond plus onéreuſe que ne ſeroit la pauvreté même. On peut eſpérer, il eſt vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre; & ce fut la politique dont uſa *Joſeph* avec les Égyptiens; mais ce vain ſophiſme eſt d'autant plus funeſte à l'État, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains d'où il eſt ſorti; & qu'avec de pareilles maximes, on n'enrichit que des fainéans de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes eſt une des cauſes les plus ſenſibles & les plus dangereuſes de cette augmentation. Ce goût, engendré ſouvent par une autre eſpece d'ambition que celle qu'il ſemble annoncer, n'eſt pas toujours ce qu'il paroît être, & n'a pas tant pour véritable motif le deſir apparent d'aggrandir la nation, que le deſir caché d'augmenter au-dedans l'autorité des chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes, & à la faveur de la diverſion que font les objets de la guerre dans l'eſprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très certain, c'eſt que rien n'eſt ſi foulé ni ſi miſérable que les peuples conquérans, & que leurs

ſuccès mêmes ne font qu'augmenter leur miſere : quand l'hiſtoire ne nous l'apprendroit pas, la raiſon ſuffiroit pour nous démontrer que plus un État eſt grand, & plus les dépenſes y deviennent proportionnellement fortes & onéreuſes : car il faut que toutes les provinces fourniſſent leur contingent aux frais de l'adminiſtration générale, & que chacune, outre cela, faſſe pour la ſienne particuliere, la même dépenſe que ſi elle étoit indépendante. Ajoûtez que toutes les fortunes ſe font dans un lieu & ſe conſument dans un autre ; ce qui rompt bien-tôt l'équilibre du produit & de la conſommation & appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une ſeule Ville.

Autre ſource de l'augmentation des beſoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un temps où les citoyens, ne ſe regardant plus comme intéreſſés à la cauſe commune, ceſſeroient d'être les défenſeurs de la patrie, & où les Magiſtrats aimeroient mieux commander à des mercénaires qu'à des hommes libres, ne fût-ce qu'afin d'employer en temps & lieu les premiers pour mieux aſſujettir les autres. Tel fut l'État de Rome ſur la fin de la République & ſous les Empe-

reurs : car toutes les victoires des premiers Romains, de même que celles d'*Alexandre*, avoient été remportées par de braves citoyens, qui sçavoient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais qui ne le vendoient jamais. Ce ne fut qu'au siége de Veïes qu'on commença de payer l'infanterie Romaine. *Marius* fut le premier qui dans la guerre de *Jugurtha* déshonora les légions, en y introduisant des affranchis, des vagabonds & autres mercénaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes reglées, en apparence pour contenir l'étranger, & en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes, il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la quantité des denrées, & dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmenterent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples ; il fallut, pour les réprimer, multiplier les troupes, & par conséquent la misere ; & plus le désespoir augmentoit, plus l'on se voyoit contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté ces mercénaires, qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se ven-

doient eux-mêmes, fiers de leur aviliſſement, mépriſant les loix dont ils étoient protégés, & leurs freres dont ils mangeoient le pain, ſe crurent plus honorés d'être les ſatellites de *Céſar* que les défenſeurs de Rome; &, dévoués à une obéiſſance aveugle, tenoient par état le poignard levé ſur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier ſignal. Il ne ſeroit pas difficile de montrer que ce fut-là une des principales cauſes de la ruine de l'Empire Romain

L'invention de l'artillerie & des fortifications a forcé de nos jours les Souverains de l'Europe à rétablir l'uſage des troupes reglées pour garder leurs places: mais, avec des motifs plus légitimes, il eſt à craindre que l'effet n'en ſoit également funeſte. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes, pour former les armées & les garniſons; pour les entretenir, il n'en faudra pas moins fouler les peuples: & ces dangereux établiſſemens s'accroiſſent depuis quelque temps avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, & tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en ſoit, on doit voir que de telles inſtitutions renverſent néceſſairement le vrai ſyſtême économique, qui tire le principal revenu de l'État du domaine public, & ne laiſſe que la reſſource fâcheuſe des ſubſides & impôts, dont il me reſte à parler.

Il faut ſe reſſouvenir ici que le fondement du pacte ſocial eſt la propriété; & ſa premiere condition, que chacun ſoit maintenu dans la paiſible jouiſſance de ce qui lui appartient. Il eſt vrai que par le même traité chacun s'oblige, au moins tacitement, à ſe cottiſer dans les beſoins publics; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, & ſuppoſant l'évidence du beſoin reconnue par les contribuables, on voit que, pour être légitime, cette cottiſation doit être volontaire, non d'une volonté particuliere, comme s'il étoit néceſſaire d'avoir le conſentement de chaque citoyen, & qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui ſeroit directement contre l'eſprit de la confédération; mais d'une volonté générale à la pluralité des voix, & ſur un tarif proportionnel qui ne laiſſe rien d'arbitraire à l'impoſition.

Cette vérité que les impôts ne peuvent

être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentans, a été reconnue généralement de tous les Philosophes & Jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matieres de droit politique, sans en excepter *Bodin* même. Si quelques uns ont établi des maximes contraires en apparence, outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions & de restrictions, qu'au fond la chose revient exactement au même : car que le peuple puisse refuser, ou que le Souverain ne doive pas exiger, cela est indifférent, quant au droit ; & s'il n'est question que de la force, c'est la chose la plus inutile que d'examiner ce qui est légitime ou non.

Les contributions qui se levent sur le peuple sont de deux sortes ; les unes réelles, qui se perçoivent sur les choses ; les autres personnelles, qui se payent par tête. On donne aux unes & aux autres le nom d'*impôts* ou de *subsides* : quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle *subside* ; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un *impôt*. On trouve dans le livre de *l'Espri*

des Loix, que l'impoſition par tête eſt plus propre à la ſervitude, & la taxe réelle plus convenable à la liberté. Cela ſeroit inconteſtable, ſi les contingens par tête étoient égaux; car il n'y auroit rien de plus diſproportionné qu'une pareille taxe, & c'eſt ſurtout dans les proportions exactement obſervées, que conſiſte l'eſprit de la liberté. Mais ſi la taxe par tête eſt exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de *capitation*, & qui de cette maniere eſt à la fois réelle & perſonnelle, elle eſt la plus équitable, & par conſéquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroiſſent d'abord très faciles à obſerver, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications ſont toujours publiques; mais, outre que l'avarice, le crédit & la fraude ſçavent éluder juſques à l'évidence, il eſt rare que l'on tienne compte, dans ces calculs, de tous les élémens qui doivent y entrer. Premierement, on doit conſidérer le rapport des quantités, ſelon lequel, toutes choſes égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre, doit payer dix fois

plus que lui. Secondement, le rapport des usages, c'est-à dire, la distinction du nécessaire & du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire, ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu, peut aller, au besoin, jusques à la concurrence de tout ce qui excede son nécessaire. A cela il dira, qu'eu égard à son rang, ce qui seroit superflu pour un homme inférieur, est nécessaire pour lui; mais c'est un mensonge: car un grand a deux jambes, ainsi qu'un bouvier, & n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que, s'il sçavoit y renoncer pour un sujet louable, il n'en seroit que plus respecté. Le peuple se prosterneroit devant un Ministre qui iroit au conseil à pied pour avoir vendu ses carrosses dans un pressant besoin de l'État. Enfin la loi ne prescrit la magnificence à personne, & la bienséance n'est jamais une raison contre le droit.

Un troisieme rapport, qu'on ne compte jamais, qu'on devroit toujours compter le premier, est celui des utilités que chacun retire de la confédération sociale, qui protege fortement les immenses pos-

ſeſſions du riche, & laiſſe à peine un miſérable jouir de la chaumiere qu'il a conſtruite de ſes mains. Tous les avantages de la ſociété ne ſont-ils pas pour les puiſſans & les riches ? Tous les emplois lucratifs ne ſont-ils pas remplis par eux ſeuls? Toutes les graces, toutes les exemptions ne leur ſont-elles pas réſervées ? & l'autorité publique n'eſt-elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de conſidération vole ſes créanciers, ou faſſe d'autres friponneries, n'eſt-il pas toujours ſûr de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il diſtribue, les violences qu'il commet, les meurtres même & les aſſaſſinats dont il ſe rend coupable, ne ſont-ce pas des affaires qu'on aſſoupit, & dont au bout de ſix mois il n'eſt plus queſtion ? Que ce même homme ſoit volé, toute la police eſt auſſi-tôt en mouvement, & malheur aux innocens qu'il ſoupçonne ! Paſſe-t-il dans un lieu dangereux ; voilà les eſcortes en campagne : l'eſſieu de ſa chaiſe vient-il à ſe rompre ; tout vole à ſon ſecours : fait-on du bruit à ſa porte ; il dit un mot, & tout ſe tait : la foule l'incommode-t-elle ; il fait un ſigne, & tout ſe range : un charretier ſe trouve-

t-il ſur ſon paſſage ; ſes gens ſont prêts à l'aſſommer ; & cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires ſeroient plutôt écraſés qu'un faquin oiſif retardé dans ſon équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un ſou ; ils ſont le droit de l'homme riche, & non le prix de la richeſſe. Que le tableau du pauvre eſt différent ! plus l'humanité lui doit, plus la ſociété lui refuſe : toutes les portes lui ſont fermées, même quand il a le droit de les faire ouvrir : & ſi quelquefois il obtient juſtice, c'eſt avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grace : s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'eſt à lui qu'on donne la préférence : il porte toujours, outre ſa charge, celle dont ſon voiſin plus riche a le crédit de ſe faire exempter : au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui : ſi ſa pauvre charette renverſe, loin d'être aidé par perſonne, je le tiens heureux s'il évite en paſſant les avanies des gens leſtes d'un jeune Duc : en un mot, toute aſſiſtance gratuite le fuit au beſoin, préciſément parce qu'il n'a pas de quoi la payer : mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une fille aimable & un puiſſant voiſin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'eſt que les pertes des pauvres ſont beaucoup moins réparables que celles du riche, & que la difficulté d'acquérir croît toujours en raiſon du beſoin. On ne fait rien avec rien; cela eſt vrai dans les affaires comme en Phyſique: l'argent eſt la ſemence de l'argent, & la premiere piſtole eſt quelquefois plus difficile à gagner que le ſecond million. Il y a plus encore: c'eſt que tout ce que le pauvre paye, eſt à jamais perdu pour lui, & reſte ou revient dans les mains du riche; & comme c'eſt aux ſeuls hommes qui ont part au Gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que paſſe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt ſenſible à les augmenter.

Réſumons en quatre mots le pacte ſocial des deux états. *Vous avez beſoin de moi, car je ſuis riche & vous êtes pauvre; faiſons donc un accord entre nous: je permettrai que vous ayez l'honneur de me ſervir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reſte pour la peine que je prendrai de vous commander.*

Si l'on combine avec ſoin toutes ces choſes, on trouvera que, pour répartir

les taxes d'une maniere équitable & vraiment proportionnelle, l'impofition n'en doit pas être faite feulement en raifon des biens des contribuables; mais en raifon compofée de la différence de leurs conditions & du fuperflu de leurs biens : opération très importante & très difficile que font tous les jours des multitudes de commis honnêtes gens & qui fçavent l'arithmétique ; mais dont les *Platons* & les *Montefquieu* n'euffent ofé fe charger qu'en tremblant & en demandant au ciel des lumieres & de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe perfonnelle, c'eft de fe faire trop fentir, & d'être levée avec trop de dureté ; ce qui n'empêche pas qu'elle ne foit fujette à beaucoup de non-valeurs, parce qu'il eft plus aifé de dérober au rôle & aux pourfuites fa tête que fes poffeffions.

De toutes les autres impofitions, le cens fur les terres ou la taille réelle a toujours paffé pour la plus avantageufe dans le pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit & à la fûreté du recouvrement, qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même ofé dire qu'il falloit charger le payfan pour éveiller fa pareffe, & qu'il ne feroit rien, s'il

n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule : c'eſt en Hollande, en Angleterre, où le cultivateur paye très peu de choſe, & ſur-tout à la Chine, où il ne paye rien, que la terre eſt le mieux cultivée. Au contraire, partout où le laboureur ſe voit chargé à proportion du produit de ſon champ, il le laiſſe en friche, ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car, pour qui perd le fruit de ſa peine, c'eſt gagner que de ne rien faire ; & mettre le travail à l'amende, eſt un moyen fort ſingulier de bannir la pareſſe.

De la taxe ſur les terres ou ſur le bled, ſur-tout quand elle eſt exceſſive, réſultent deux inconvéniens ſi terribles, qu'ils doivent dépeupler & ruiner à la longue tous les pays où elle eſt établie.

Le premier vient du défaut de circulation des eſpèces ; car le commerce & l'induſtrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne ; & l'impôt détruiſant la proportion qui pouvoit ſe trouver encore entre les beſoins du laboureur & le prix de ſon bled, l'argent vient ſans ceſſe & ne retourne jamais ; plus la ville eſt riche, plus le pays eſt mi-

ſérable. Le produit des tailles paſſe des mains du Prince ou des Financiers dans celles des artiſtes & des marchands ; & le cultivateur qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuiſe enfin en payant toujours également & recevant toujours moins. Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des veines & point d'arteres, ou dont les arteres ne porteroient le ſang qu'à quatre doigts du cœur ? *Chardin* dit qu'en Perſe les droits du Roi ſur les denrées ſe payent auſſi en denrées ; cet uſage, qu'*Hérodote* témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays juſqu'à *Darius*, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perſe les intendans, directeurs, commis, & garde-magaſins ne ſoient une autre eſpèce de gens que par-tout ailleurs, j'ai peine à croire qu'il arrive juſqu'au Roi la moindre choſe de tous ces produits, que les bleds ne ſe gâtent pas dans tous les greniers, & que le feu ne conſume pas la plupart des magaſins.

Le ſecond inconvénient vient d'un avantage apparent, qui laiſſe aggraver les maux avant qu'on les apperçoive. C'eſt que le bled eſt une denrée que les

impôts ne renchériſſent point dans ſe pays qui l'a produit, & dont, malgré ſon abſolue néceſſité, la quantité diminue, ſans que le prix en augmente; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le bled continue d'être à bon marché, & que le laboureur reſte ſeul chargé de l'impôt qu'il n'a pu défalquer ſur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raiſonner de la taille réelle comme des droits ſur toutes les marchandiſes qui en font hauſſer le prix, & ſont ainſi payés moins par les marchands que par les acheteurs. Car ces droits, quelque forts qu'ils puiſſent être, ſont pourtant volontaires, & ne ſont payés par le marchand qu'à proportion des marchandiſes qu'il achete; & comme il n'achete qu'à proportion de ſon débit, il fait la loi au particulier. Mais le laboureur qui, ſoit qu'il vende ou non, eſt contraint de payer à des termes fixes pour le terrein qu'il cultive, n'eſt pas le maître d'attendre qu'on mette à ſa denrée le prix qu'il lui plaît; &, quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il ſeroit forcé de la vendre pour payer la taille, de ſorte que c'eſt quelquefois l'énormité de l'impoſition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les ressources du commerce & de l'industrie, loin de rendre la taille plus supportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que plus onéreuse. Je n'insisterai point sur une chose très évidente, sçavoir que si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un Etat, peut lui donner plus ou moins de crédit au dehors, elle ne change en aucune maniere la fortune réelle des citoyens, & ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes ; l'une, qu'à moins que l'État n'ait des denrées superflues & que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où se fait le commerce, se sentent seules de cette abondance, & que le paysan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre ; l'autre, que le prix de toutes choses haussant avec l'augmentation de l'argent, il faut aussi que les impôts haussent à proportion ; de sorte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de ressources.

On doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt payé par

l'acheteur : comment ne voit on pas que le mal eſt cent fois pire quand cet impôt eſt payé par le cultivateur même ? N'eſt-ce pas attaquer la ſubſiſtance de l'Etat juſques dans ſa ſource ? N'eſt-ce pas travailler auſſi directement qu'il eſt poſſible à dépeupler le pays, & par conſéquent à le ruiner à la longue ? Car il n'y a point pour une nation de pire diſette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'Etat d'élever ſes vues dans l'aſſiette des impôts plus haut que l'objet des Finances, de transformer des charges onéreuſes en d'utiles reglemens de Police, & de faire douter au peuple ſi de tels établiſſemens n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits ſur l'importation des marchandiſes étrangeres dont les habitans ſont avides ſans que le pays en ait beſoin, ſur l'exportation de celles du crû du pays dont il n'a pas de trop, & dont les étrangers ne peuvent ſe paſſer, ſur les productions des arts inutiles & trop lucratifs, ſur les entrées dans les villes des choſes de pur agrément, & en général ſur tous les objets du luxe, rempliront tout ce

double objet. C'eſt par de tels impôts, qui ſoulagent la pauvreté, & chargent la richeſſe, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'aſſerviſſement aux riches d'une multitude d'ouvriers & de ſerviteurs inutiles, la multiplication des gens oiſifs dans les villes, & la déſertion des campagnes.

Il eſt important de mettre entre le prix des choſes & les droits dont on les charge, une telle proportion, que l'avidité des particuliers ne ſoit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandiſes les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt ſoit payé par celui qui emploie la choſe taxée, plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il ſe trouveroit chargé, donneroit plus de tentations & de moyens pour les frauder. C'eſt l'uſage conſtant de la Chine, le pays du monde où les impôts ſont les plus forts & les mieux payés: le marchand ne paye rien; l'acheteur ſeul acquitte le droit, ſans qu'il en réſulte ni murmures ni ſéditions; parce que les

denrées néceſſaires à la vie, telles que le riz & le bled, étant abſolument franches, le peuple n'eſt point foulé, & l'impôt ne tombe que ſur les gens aiſés. Au reſte toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande, que par l'attention que doit avoir le Gouvernement pour garantir les particuliers de la ſéduction des profits illégitimes, qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoit pas d'en faire de malhonnêtes gens.

Qu'on établiſſe de fortes taxes ſur la livrée, ſur les équipages, ſur les glaces, luſtres & ameublemens, ſur les étoffes & la dorure, ſur les cours & jardins des hôtels, ſur les ſpectacles de toute eſpece, ſur les profeſſions oiſeuſes, comme baladins, chanteurs, hiſtrions, & en un mot ſur cette foule d'objets de luxe, d'amuſement & d'oiſiveté, qui frappent tous les yeux, & qui peuvent d'autant moins ſe cacher, que leur ſeul uſage eſt de ſe montrer, & qu'ils ſeroient inutiles s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fuſſent arbitraires, pour n'être fondés que ſur des choſes qui ne ſont pas d'abſolue néceſſité : c'eſt bien mal connoître les hommes que de croire

qu'après s'être laissés une fois séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer; ils renonceroient cent fois plutôt au nécessaire, & aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense ne sera qu'une nouvelle raison pour la soutenir, quand la vanité de se montrer opulent fera son profit du prix de la chose & des fraix de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres, & l'État ne sçauroit se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les finances, ranimeroit l'agriculture, en soulageant le laboureur, & rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un État. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer plus rapidement quelques modes; mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres sur lesquelles l'ouvrier gagneroit sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'esprit du Gouvernement soit constamment d'asseoir toutes les

taxes ſur le ſuperflu des richeſſes, il arrivera de deux choſes l'une : ou les riches renonceront à leurs dépenſes ſuperflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'État ; alors l'aſſiette des impôts aura produit l'effet des meilleures loix ſomptuaires ; les dépenſes de l'État auront néceſſairement diminué avec celles des particuliers ; & le fiſc ne ſçauroit moins recevoir de cette maniere, qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourſer : ou, ſi les riches ne diminuent rien de leurs profuſions, le fiſc aura dans le produit des impôts les reſſources qu'il cherchoit pour pourvoir aux beſoins réels de l'État. Dans le premier cas, le fiſc s'enrichit de toute la dépenſe qu'il a de moins à faire ; dans le ſecond, il s'enrichit encore de la dépenſe inutile des particuliers.

Ajoûtons à tout ceci une importante diſtinction en matiere de droit politique, & à laquelle les Gouvernemens, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devroient donner une grande attention. J'ai dit que les taxes perſonnelles & les impôts ſur les choſes d'une abſolue néceſſité, attaquant directement le droit de propriété, & par conſéquent le vrai fondement de

la ſociété politique, ſont toujours ſujets à des conſéquences dangéreuſes, s'ils ne ſont établis avec l'exprès conſentement du peuple ou de ſes repréſentans. Il n'en eſt pas de même des choſes dont on peut s'interdire l'uſage ; car alors le particulier n'étant point abſolument contraint à payer, ſa contribution peut paſſer pour volontaire : de ſorte que le conſentement particulier de chacun des contribuans ſupplée au conſentement général, & le ſuppoſe même en quelque maniere : car pourquoi le peuple s'oppoſeroit-il à toute impoſition qui ne tombe que ſur quiconque veut bien la payer ? Il me paroît certain que tout ce qui n'eſt pas proſcrit par les loix, ni contraire aux mœurs, & que le Gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit. Si, par exemple, le Gouvernement peut interdire l'uſage des carroſſes, il peut à plus forte raiſon impoſer une taxe ſur les carroſſes, moyen ſage & utile d'en blâmer l'uſage ſans le faire ceſſer. Alors on peut regarder la taxe comme une eſpece d'amende, dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que *Bodin* appelle *impoſteurs*, c'eſt-

à-dire ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, & de se charger eux-mémes pour soulager les pauvres. Mais il faut rejetter de pareilles idées. Si dans chaque nation ceux à qui le Souverain commet le gouvernement des peuples, en étoient les ennemis par état, ce ne seroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux.

Fin du Tome troisième.

